

À la rentrée 2020, on recense 2 785 000 inscriptions d'étudiants dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DROM, soit une hausse de 2,1% par rapport à l'an dernier (1).

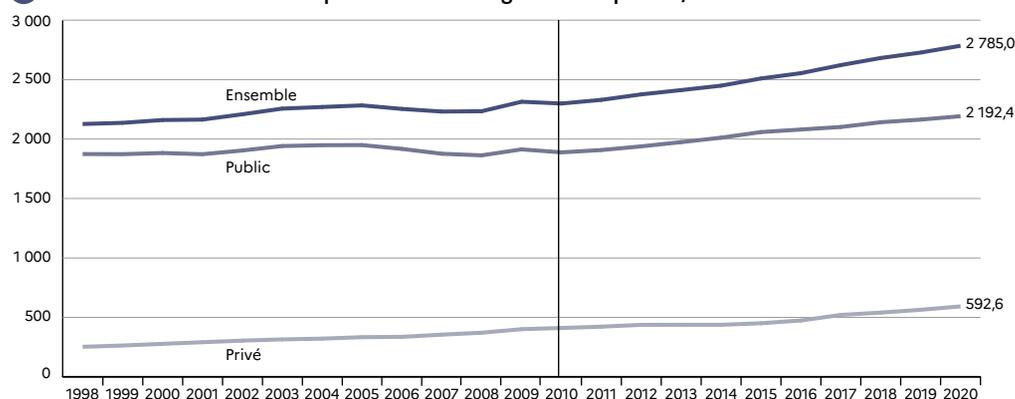
L'enseignement privé rassemble 592 600 étudiants en 2020, soit 21,3% des effectifs du supérieur (2). Depuis 1998, à l'exception des rentrées 2014 et 2015, les inscriptions dans l'enseignement privé progressent proportionnellement plus rapidement que dans l'enseignement public (3). Depuis 1998, les inscriptions dans le privé ont doublé tandis qu'elles n'ont augmenté que de 17% dans le public. Entre 2019 et 2020, elles augmentent de 5,1% contre 1,3% dans les établissements publics.

À la rentrée 2020, le nombre d'étudiants à l'université augmente de 0,9% (+14 600 étudiants), ceci à périmètre

constant. En effet, en 2020, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux, intégrant, en tant que membres ou composantes, principalement d'autres établissements d'enseignement universitaire et des écoles d'ingénieurs.

Entre 2019 et 2020, les effectifs progressent de 1,4% dans la filière CPGE et préparations intégrées et de 1,1% en STS (hors troisième année de DN MADE, apparue à la rentrée 2020). Les inscriptions dans les formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) restent très dynamiques (+2,6%), dans le prolongement des années précédentes. La hausse est particulièrement forte (+10,2%) dans les écoles de commerce, gestion et vente (hors STS, DCG et DSCG).

1 Évolution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

Note : le nombre d'inscriptions est calculé sans les inscriptions simultanées université-CPGE à partir de 2010. En 2020-2021, ces inscriptions parallèles sont au nombre de 55 560.

© SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 55 560 étudiants à la rentrée 2020).

Population étudiante, dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, STS et assimilés, DUT – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 20.20.

Source SIES-MESRI, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

2 Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement en 2020-2021, hors inscriptions simultanées en CPGE en milliers

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	Préparation DUT	STS et assimilés	CPGE + préparations intégrées	Autres	Total	Évolution 2020/2019 (%)
Lycées					248,1	82,9	11,0	342,0	1,9
dont privé					63,5	11,9	2,6	78,0	1,2
Universités (2)	1 129,0	186,8	31,2	120,9		4,5	177,6	1 650,0	0,9
Autres établissements d'enseignement universitaire (3)	41,8	1,2					32,1	75,1	3,9
dont privé	29,6	1,2					11,8	42,5	7,1
Écoles normales supérieures							7,3	7,3	1,7
Écoles d'ingénieurs	13,3		140,7		0,1	15,6	7,5	177,2	5,3
dont privé	0,1		56,5			10,9	1,4	68,8	7,9
Écoles de commerce, gestion et vente					6,5		219,6	226,1	9,7
dont privé					6,5		218,3	224,8	9,7
Écoles juridiques et administratives					0,1		9,7	9,8	10,2
dont privé					0,1		3,2	3,3	8,7
Écoles de journalisme et écoles littéraires					0,5		17,9	18,5	14,3
dont privé					0,5		17,9	18,5	14,3
Écoles paramédicales hors université (4)		108,8						108,8	2,5
dont privé		28,3						28,3	2,8
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)					0,2		31,8	32,0	-2,0
dont privé					0,2		31,0	31,2	7,8
Écoles supérieures artistiques et culturelles	0,2				0,5		67,3	68,0	5,6
dont privé					0,5		50,2	50,7	7,5
Écoles d'architecture	0,5						19,9	20,4	-0,6
dont privé							0,9	0,9	6,2
Écoles vétérinaires							3,2	3,2	2,2
Autres écoles de spécialités diverses	0,5				11,4	1,7	33,2	46,8	-4,7
dont privé	0,5				11,4	1,7	32,0	45,6	-5,1
Total	1 185,3	296,7	171,8	120,9	267,4	104,8	638,1	2 785,0	2,1
dont privé	30,2	29,5	56,5		82,8	24,5	369,2	592,6	5,1

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 13 608 étudiants en 2020.

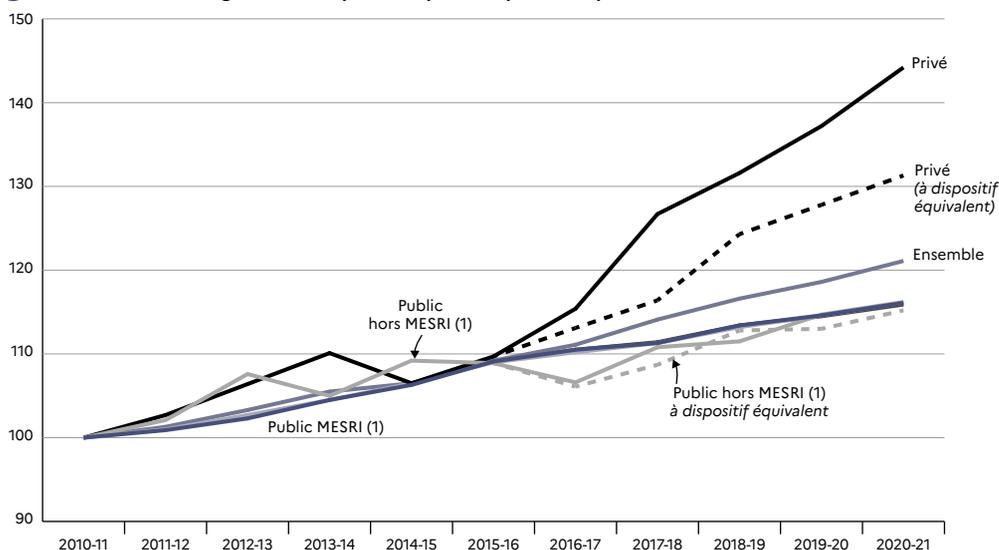
2. Périmètre 2019, soit sans prise en compte du périmètre des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décrets en 2020, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.

3. Regroupent les établissements privés de type universitaire et les « grands établissements », qui délivrent un enseignement de type universitaire : établissements privés d'enseignement universitaire, Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Muséum national d'histoire naturelle, École nationale des chartes.

4. Données provisoires en 2020-2021 (reconduction des données 2019-2020).

© SIES

3 Évolution des enseignements supérieurs privé et public depuis 2010, base 100 en 2010



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

1. MESRI : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Note : à partir de 2016, la forte augmentation des inscriptions dans l'enseignement privé est essentiellement due à une amélioration du dispositif de collecte. L'évolution à dispositif équivalent est représentée en pointillés. Les courbes Public et Public MESRI sont quasiment confondues.

© SIES

En 2020, l'Île-de-France concentre 26,4% des effectifs étudiants (1). Les principales académies de province – Lyon, Lille, Toulouse, Nantes et Bordeaux – accueillent, à elles cinq 29,1% des effectifs totaux. Les plus petites de métropole, celles de Corse, Limoges et Besançon regroupent 2,4% des effectifs totaux. Les effectifs augmentent par rapport à 2019 dans toutes les académies avec l'afflux exceptionnel de nouveaux bacheliers à la rentrée 2020.

Dans l'académie de Paris, 45% des étudiants sont inscrits à l'**université** contre 59% au niveau national tandis que l'enseignement privé, les **écoles de commerce** ainsi que les **CPGE** sont plus fortement présents. Dans les académies de Guyane, Corse, Strasbourg, Nancy-Metz, Limoges, plus de sept étudiants sur dix sont inscrits

à l'université. Lille, Toulouse, Rennes et Lyon sont les quatre académies qui proposent l'offre de formation la plus proche de la moyenne nationale.

La part des étudiants en **formation d'ingénieurs** est plus élevée dans les académies d'Amiens, Créteil, Versailles, Toulouse et Nancy-Metz. Dans les académies de Paris, Bordeaux, Versailles, Reims et Lyon, la part des écoles de commerce est élevée. Dans les DROM, l'offre de formation est très différente de celle du reste du territoire : il s'agit principalement d'universités et de formations courtes. La création ou modification en 2020 par décret de grands ensembles universitaires conduit à une proportion plus élevée d'étudiants que sur l'ancien périmètre universitaire, en particulier dans la région Île-de-France et l'académie de Grenoble.

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 55 560 étudiants à la rentrée 2020).

Population étudiante, dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, double inscription à l'université et en CPGE, STS et assimilés, DUT, DMA, DNMADE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 20.20.

1 Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2020-2021 (1), hors doubles inscriptions en CPGE

Académies et régions académiques	Universités		STS et assimilés	CPGE	Formations d'ingénieurs (3)	Écoles de commerce, gestion et vente (4)	Autres écoles et formations (5)	Ensemble (6)	Évolution 2020/2019 (%)
	Total (2)	dont préparation DUT							
Clermont-Ferrand	31 235	2 836	5 899	1 399	2 523	1 773	7 478	50 307	1,4
Grenoble	59 820	7 343	11 014	2 743	6 249	7 240	10 443	96 682	0,2
Lyon	111 570	7 415	12 612	6 224	15 660	22 708	36 484	204 081	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	202 625	17 594	29 525	10 366	24 432	31 721	54 405	351 070	0,3
Besançon	22 999	2 407	4 557	888	2 852	612	3 706	35 457	1,7
Dijon	30 711	2 811	5 691	1 896	2 163	2 641	5 231	47 295	1,1
Bourgogne-Franche-Comté	53 710	5 218	10 248	2 784	5 015	3 253	8 937	82 752	1,4
Bretagne (Rennes)	83 187	6 846	15 739	3 923	9 848	9 619	16 001	136 783	4,9
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	45 862	4 449	8 841	2 292	3 124	742	7 549	66 416	2,4
Corse	4 392	460	552	88	44	31	581	5 644	1,5
Nancy-Metz	63 049	5 926	9 003	2 250	7 172	2 894	8 505	86 969	2,5
Reims	25 026	3 346	6 054	1 221	2 827	6 003	5 051	45 844	4,4
Strasbourg	61 779	3 961	6 701	2 464	4 736	493	8 487	82 673	0,6
Grand Est	149 854	13 233	21 758	5 935	14 735	9 390	22 043	215 486	2,1
Amiens	28 441	3 774	7 037	1 116	5 874	576	7 083	50 127	0,5
Lille	105 241	7 926	21 143	5 520	12 134	14 506	30 824	187 722	2,3
Hauts-de-France	133 682	11 700	28 180	6 636	18 008	15 082	37 907	237 849	1,9
Créteil	102 452	9 632	14 941	3 623	15 788	958	21 344	157 684	1,4
Paris	163 639	2 149	16 857	14 310	10 763	51 089	106 626	362 187	1,7
Versailles	114 446	7 098	15 771	8 235	19 864	29 267	28 696	214 389	3,9
Île-de-France	380 537	18 879	47 569	26 168	46 415	81 314	156 666	734 260	2,3
Normandie	69 347	7 043	12 053	2 790	7 093	8 991	10 612	109 599	3,1
Bordeaux	77 349	5 057	12 630	3 381	5 508	17 141	18 162	133 372	0,3
Limoges	17 929	1 862	3 563	577	1 170	96	2 640	25 239	3,1
Poitiers	36 180	3 057	5 815	1 155	2 874	3 463	4 867	53 703	2,2
Nouvelle-Aquitaine	131 458	9 976	22 008	5 113	9 552	20 700	25 669	212 314	1,1
Montpellier	81 027	3 949	11 671	2 847	4 027	6 272	12 526	117 343	1,9
Toulouse	86 446	6 628	13 547	4 187	11 749	8 992	18 294	142 766	2,4
Occitanie	167 473	10 577	25 218	7 034	15 776	15 264	30 820	260 109	2,2
Pays de la Loire (Nantes)	75 872	5 775	16 696	4 214	10 994	9 615	27 827	143 063	2,5
Aix-Marseille	76 145	4 335	11 423	3 337	4 326	6 287	13 090	113 359	1,9
Nice	41 056	3 532	6 619	2 510	2 306	7 067	6 082	64 066	2,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	117 201	7 867	18 042	5 847	6 632	13 354	19 172	177 425	2,1
France métropolitaine	1 615 200	119 617	256 429	83 190	171 668	219 076	418 189	2 732 770	2,0
Guadeloupe	6 911	251	2 434	475	57	0	779	10 599	7,6
Guyane	3 960	173	758	72	0	63	399	5 252	7,1
Martinique	5 156	201	2 618	342	0	164	829	9 109	6,7
Mayotte	1 256	0	860	19	0	0	152	2 287	12,6
La Réunion	17 495	688	4 251	805	118	157	2 262	24 970	7,6
DROM	34 778	1 313	10 921	1 713	175	384	4 421	52 217	7,6
France métropolitaine + DROM	1 649 978	120 930	267 350	84 903	171 843	219 460	422 610	2 784 987	2,1

► **Champ** : France métropolitaine + DROM.

1. Localisation des établissements. L'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Certaines universités ont des antennes ou d'autres composantes dans une académie différente. Dans ce cas, les effectifs étudiants sont comptabilisés dans l'académie de l'antenne. Dans la fiche 6.07, ils sont comptabilisés dans l'académie de l'université. Cela explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés ici et ceux affichés en la fiche 6.07.
2. Y compris l'université de Lorraine devenue un grand établissement en 2011.
3. Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique « Définitions ».
4. Hors BTS, DCG, DSCG.
5. Autres établissements d'enseignement universitaire (Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des Hautes Études, Muséum national d'histoire naturelle, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes), formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2019-2020.
6. L'ensemble ne correspond pas à la somme des colonnes : les formations d'ingénieurs dispensées à l'université sont comptabilisées deux fois (dans les universités et dans les formations d'ingénieurs, soit 31 157 étudiants en 2020-21).

© SIES

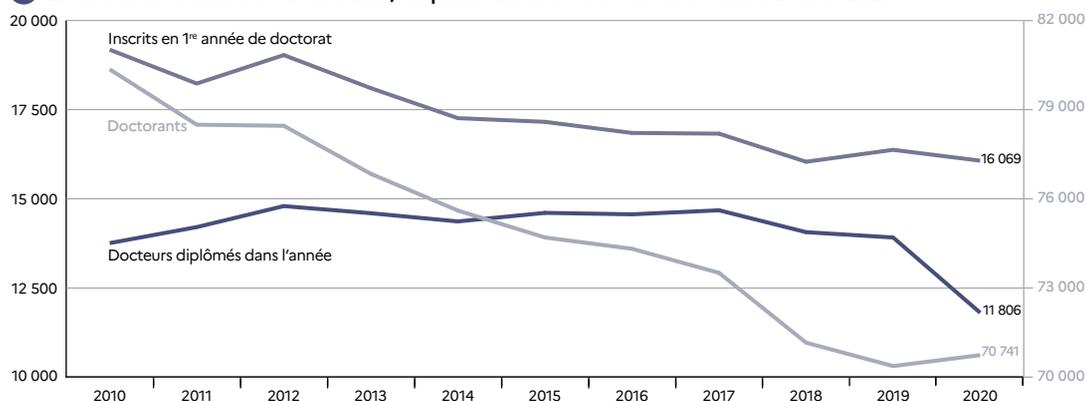
Les 272 écoles doctorales accréditées à la rentrée 2020 accueillent 70 700 doctorants, soit un effectif équivalent à celui de la rentrée 2019 (1). Le nombre d'inscrits en première année est en baisse (-2% en un an), il s'établit à 16 100 à la rentrée 2020. Le nombre de premiers inscrits en sciences humaines et sociales diminue fortement (-6%). En revanche, il augmente de 1% en sciences et leurs interactions et en sciences du vivant (2).

La crise sanitaire, commencée en mars 2020, a eu de fortes répercussions sur le nombre de soutenances de thèse : 11 800 docteurs ont été diplômés en 2020, contre 13 900 en 2019 (-15%). Cette diminution touche la totalité des disciplines, les plus affectées étant la

chimie (-19%), la biologie, médecine et santé (-18%), les sciences humaines et sociales (-18%) et la physique (-16%). Plus de quatre nouveaux docteurs sur dix ont soutenu leur thèse en moins de 40 mois, soit à peu près la durée prévue par les textes (3).

Parmi les doctorants en première année dont la situation financière est connue (soit 98% des doctorants), 74% bénéficient d'un financement pour leur doctorat (4). L'accès aux financements est plus élevé en sciences et leurs interactions et en sciences du vivant. En sciences humaines et sociales, 43% des doctorants seulement ont accès à un financement pour leur doctorat, 33% sont salariés et 24% n'ont aucune activité rémunérée.

1 Évolution du nombre de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs entre 2010 et 2020



► Champ : France entière.

Note : les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat et les doctorants (première année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

© SIES

Précisions

Écoles doctorales – Elles sont définies, depuis 2001, comme un regroupement autour d'un projet commun de formation, d'unités de recherche dont la qualité est reconnue à la suite d'une évaluation nationale (article L. 612-7 du code de l'éducation et arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale). Plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont au moins un établissement public, peuvent faire l'objet d'une accréditation conjointe, la responsabilité administrative de l'école doctorale étant assurée par un établissement public, support de l'école doctorale. Les données de cette fiche ont trait aux écoles doctorales accréditées. Les données de l'année 2018 ont été reconduites pour trois écoles doctorales pour lesquelles l'information était manquante.

Pour en savoir plus

- Notes d'information du SIES : 2013 ; 1913 ; 19.08 ; 1710 ; 1703.
- SIES-MESRI, 2021, *L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France*.
- SIES-MESRI, 2020, *L'état de l'emploi scientifique en France*.
- Site : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/

Source

SIES-MESRI, enquête sur les effectifs de doctorants et de docteurs des écoles doctorales.

2 Effectifs de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs diplômés en 2020

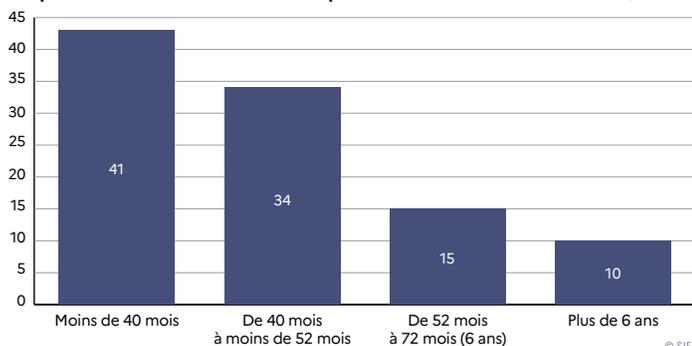
	Doctorants		Inscrits en 1 ^{re} année de doctorat		Docteurs diplômés en 2020	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Sciences et leurs interactions	25 824	32	6 791	30	5 576	31
Mathématiques et leurs interactions	2 541	23	706	20	501	24
Physique	3 566	28	1 018	27	784	29
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	1 956	41	502	41	454	39
Chimie	4 343	46	1 179	45	899	47
Sciences pour l'ingénieur	7 008	30	1 770	28	1 593	27
Sciences et technologies de l'information et de la communication	6 410	27	1 616	25	1 345	26
Sciences du vivant	12 375	57	3 228	58	2 535	57
Biologie, médecine et santé	10 493	58	2 755	59	2 098	58
Sciences agronomiques et écologiques	1 882	54	473	57	437	54
Sciences humaines et sociales	32 542	55	6 050	54	3 695	53
Sciences humaines et humanités	19 500	57	3 680	56	2 226	57
Sciences de la société	13 042	50	2 370	50	1 469	47
Ensemble	70 741	47	16 069	45	11 806	43

► Champ : France entière.

Note : les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat et les doctorants (première année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

© SIES

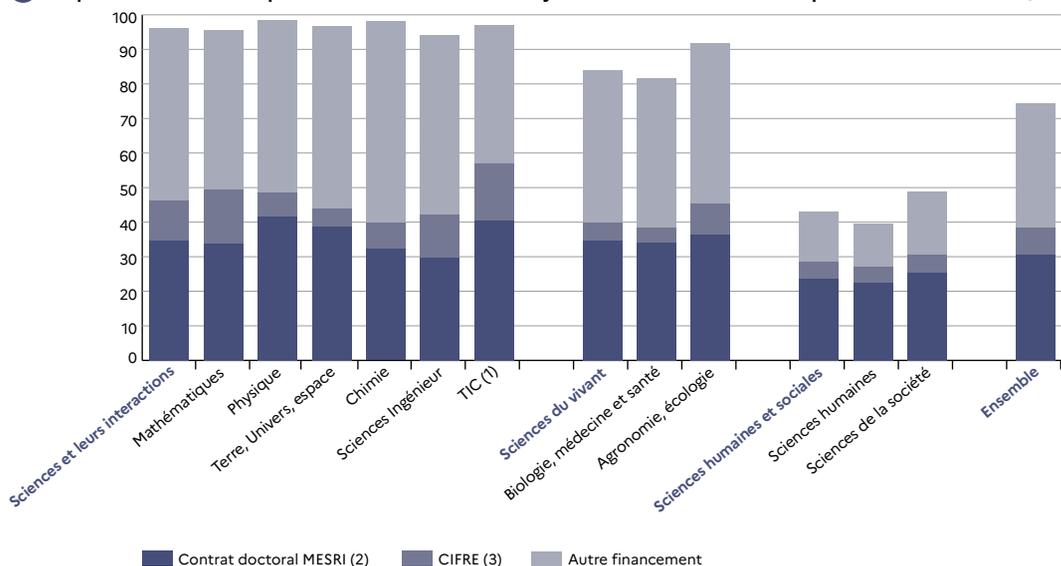
3 Proportion des thèses soutenues par intervalle de durée en 2020, en %



► Champ : France entière.

© SIES

4 Proportion d'inscrits en première année de doctorat ayant obtenu un financement pour leur thèse en 2020, en %



► Champ : France entière.

1. Technologies de l'information et de la communication.

2. Contrat doctoral sur dotation du MESRI (EPSCP, EPST, programmes spécifiques normaliens et polytechniciens, programme handicap).

3. Convention industrielle de formation par la recherche.

Note : les données portent sur les étudiants inscrits en première année de doctorat dont la situation financière est connue (98,3% des nouveaux inscrits).

© SIES

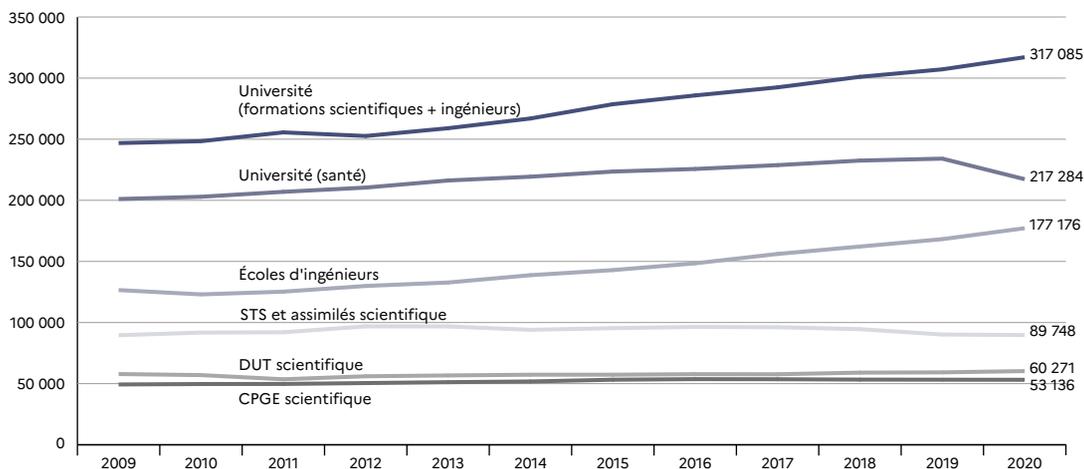
Le poids des formations scientifiques dans l'enseignement supérieur atteint 33,2% en 2020 (2). En dix ans, le nombre d'inscriptions dans ces formations a progressé presque au même rythme que celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+18,8% contre +21,1%), par leur développement à l'université et en écoles d'ingénieurs (1).

Les effectifs dans les formations de santé à l'université, représentant 23,5% des étudiants scientifiques en 2020, ont progressé de 7,1% en dix ans. Parallèlement, ceux dans les autres formations scientifiques universitaires (un tiers des étudiants scientifiques) ont augmenté de 27,7%, et ceux en DUT scientifique de 5,8%.

En dix ans, le nombre d'étudiants dans les spécialités scientifiques n'a que peu progressé en CPGE (+7,0%) et a diminué légèrement en STS et assimilés (-2,2%). En revanche, celui dans les écoles d'ingénieurs hors université s'est considérablement accru (+44,0%). En 2020, 89,1% des étudiants en formations scientifiques sont inscrits dans un établissement public. Cette part diminue lentement, perdant 2,7 points en dix ans.

En 2020, la part de femmes en formations scientifiques est de 41,3%, en augmentation de 1,3 point en dix ans. Très présentes dans les formations de santé à l'université (65,6%), elles ne sont que 30,9% des effectifs en CPGE scientifiques, 29,4% dans les écoles d'ingénieurs hors université et respectivement 23,1% et 20,0% dans les spécialités scientifiques des DUT et STS.

1 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé.

© SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans une formation scientifique d'un établissement de l'enseignement supérieur. Toutes les formations des écoles d'ingénieurs (classes préparatoires intégrées, **formations d'ingénieurs**, en partenariat ou non, masters, etc.) sont considérées à la différence de la fiche 6.09 concernant uniquement les formations d'ingénieurs. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Population étudiante, Paces, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– Notes d'Information du SIES : 20.20 ; 20.19.

2 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors inscriptions simultanées université-CPGE

	2010	2015	2017	2018	2019	2020	Poids en 2020 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution 2020/2010 (%)	Part des femmes (%)
Universités	508 275	559 473	578 912	592 567	600 499	594 640	64,4	17,0	48,7
Université (formations scientifiques + ingénieurs) (1)	248 381	278 635	292 434	301 050	307 170	317 085	34,3	27,7	42,0
Sciences fondamentales et applications	153 734	175 066	186 592	192 415	200 169	204 160	22,1	32,8	30,5
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	72 926	82 473	86 262	87 270	90 464	96 664	10,5	32,6	63,5
Plurisciences	21 721	21 096	19 580	21 365	16 537	16 261	1,8	-25,1	58,9
Université (santé)	202 912	223 528	228 800	232 512	234 109	217 284	23,5	7,1	65,6
Médecine odontologie	125 133	142 954	146 470	150 521	153 883	151 215	16,4	20,8	64,3
Pharmacie	22 796	22 733	23 434	23 727	23 738	23 693	2,6	3,9	65,6
Plurisanté (Paces + PASS) (6)	54 983	57 841	58 896	58 264	56 488	42 376	4,6	-22,9	69,9
DUT scientifique (2)	56 982	57 310	57 678	59 005	59 220	60 271	6,5	5,8	23,1
Autres établissements d'enseignement universitaire	4 636	5 304	5 664	5 618	6 788	8 913	1,0	92,3	60,0
Écoles d'ingénieurs (3)	123 018	142 903	156 123	162 187	168 226	177 176	19,2	44,0	29,4
Publique MESRI (4)	62 456	65 809	69 622	70 604	70 435	76 793	8,3	23,0	29,5
Publique hors MESRI (4)	19 561	26 821	27 853	28 135	30 262	31 538	3,4	61,2	34,4
Privée	41 001	50 273	58 648	63 448	67 529	68 845	7,5	67,9	27,1
CPGE scientifique	49 678	53 204	53 848	53 569	53 218	53 136	5,8	7,0	30,9
Publique MENJS (5)	41 501	43 798	44 629	44 142	43 912	44 042	4,8	6,1	31,3
Publique hors MENJS (5)	1 447	1 506	1 375	1 364	1 386	1 441	0,2	-0,4	42,8
Privée	6 730	7 900	7 844	8 063	7 920	7 653	0,8	13,7	26,4
STS et assimilés scientifique (2)	91 793	95 427	96 171	94 598	90 209	89 748	9,7	-2,2	20,0
Publique MENJS (5)	58 414	61 022	61 630	61 574	58 910	58 943	6,4	0,9	14,6
Publique hors MENJS (5)	11 484	10 926	10 712	10 711	10 803	11 071	1,2	-3,6	42,9
Privée	21 895	23 479	23 829	22 313	20 496	19 734	2,1	-9,9	23,4
Total formations scientifiques	777 400	856 311	890 718	908 539	918 940	923 613	100,0	18,8	41,3
<i>dont formations scientifiques hors santé</i>	574 488	632 783	661 918	676 027	684 831	706 329	76,5	22,9	33,8
Total enseignement supérieur	2 299 239	2 509 801	2 622 408	2 681 978	2 725 291	2 784 987			21,1
Poids des formations scientifiques	33,8	34,1	34,0	33,9	33,7	33,2			
<i>Poids des formations scientifiques hors santé</i>	25,0	25,2	25,2	25,2	25,1	25,4			
Poids du public dans le total des formations scientifiques	91,8	90,1	89,5	89,3	89,1	89,1			
<i>Poids du public MENJS-MESRI dans le total des formations scientifiques</i>	89,2	85,5	85,0	84,9	84,5	84,3			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques	40,0	40,2	40,4	40,6	41,4	41,3			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques hors santé	31,9	32,1	32,5	32,6	33,2	33,8			

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé.

1. Les étudiants, précédemment uniquement inscrits en IUFM, sont intégrés à partir de 2008 dans les disciplines générales des universités. Les IUFM ont en effet été rattachés aux universités en 2008 et 2009. Puis, entre 2010 et 2012, les étudiants s'inscrivaient en master à l'université. Depuis 2013, ils s'inscrivent dans un Inspé et restent comptés dans les effectifs des disciplines générales à l'université.

2. Spécialités de la production et de l'informatique.

3. Formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) et autres formations dispensées en écoles d'ingénieurs, hors université.

4. MESRI : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

5. MENJS : ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

6. L'évolution des effectifs en première année de santé est impactée par la réforme et la création du PASS (Parcours accès santé spécifique) en remplacement de la Paces à la rentrée 2020.

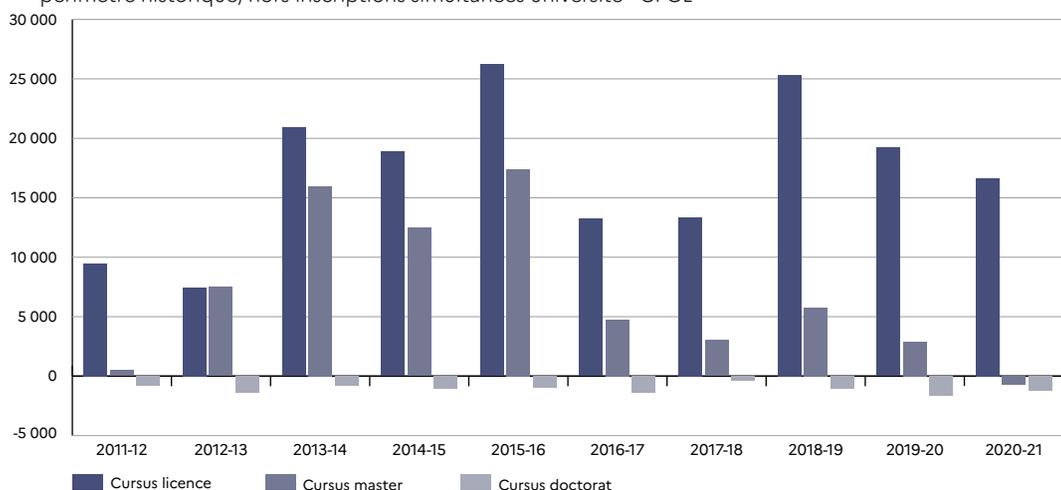
© SIES

En 2020-2021, **hors inscriptions simultanées en CPGE**, 1 650 000 étudiants sont inscrits dans les **universités** de France métropolitaine et des DROM (1). Depuis 2020, dix grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux : en prenant en compte ce périmètre, le nombre d'étudiants est de 1 696 000. L'intégration de ces nouveaux ensembles conduit à une augmentation de 2,8% des effectifs universitaires, avec une hausse en doctorat et master de 6,2% et 6,1% respectivement. À périmètre historique, celui de la rentrée 2019, les effectifs augmentent plus légèrement : 0,9%. Les inscriptions poursuivent leur progression en Staps : +3,7%.

En **cursum licence**, les inscriptions sont en hausse (+1,7%), en particulier en licence générale (+5,6%) du fait notamment de la création des parcours accès santé (L.AS) dans certaines licences (13 500 inscrits) (3). Le nombre d'inscriptions demeure stable en **cursum master** (-0,1%) et continue à diminuer en **cursum doctorat** (-2,3%). Le nombre d'inscrits diminue en **formations d'ingénieurs** (-1,9%) et décroît également en master MEEF, mais moins vite que l'année précédente (-2,2% après -3,5%).

Les femmes sont majoritaires à l'université (58,0%) (2). Le taux de féminisation reste le plus faible en « Sciences fondamentales et application » et en Staps (respectivement 28,2% et 32,8% des inscriptions).

1 Accroissement annuel des effectifs des universités françaises par cursus et par année universitaire, périmètre historique, hors inscriptions simultanées université - CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits à l'université (voir définition « Université » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Cette année, avec la création des EPE, certaines écoles internes anciennement internes aux universités sont maintenant rattachées à un autre établissement (école d'ingénieurs); elles sont prises en compte dans les tableaux avec EPE. Cette dynamique diminue mécaniquement les effectifs. C'est le cas de trois composantes de l'UPHF qui sont maintenant rattachées à l'INSA Hauts de France et de Sigma Clermont, Polytech Clermont et l'institut d'informatique

d'Auvergne, qui sont rattachées à l'Institut national polytechnique Clermont Auvergne, soit environ 4 200 étudiants au total. Outre les formations d'ingénieurs qui ne sont plus comptabilisées dans le contour universitaire cette année, trois composantes sont rattachées à l'Institut national polytechnique de Grenoble, anciennement à l'Université Grenoble Alpes (les sorties du champ des formations universitaires concernent 6 911 étudiants au total).

Formation d'ingénieurs, CPGE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 2019

- Notes flash du SIES : 2112; 2111; 2110.

2 Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2020-2021, périmètre historique (1)

	Cursus licence	Cursus master	Cursus Doctorat	Ensemble			
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Variation annuelle hors CPGE (en %)	Variation annuelle (en %)	Part des femmes (en %)
Droit, sciences politiques	135 387	76 942	6 359	218 688	3,1	3,1	68,9
Sciences économiques, gestion	137 132	62 366	2 836	202 334	-1,2	-1,2	53,4
AES	32 946	1 977	7	34 930	7,3	7,3	59,4
Pluridroit, sciences économiques, AES	2 447	801		3 248	-0,9	-0,8	57,3
Total économie, AES	172 525	65 144	2 843	240 512	-0,1	-0,1	54,4
Arts, lettres, sciences du langage	67 502	20 457	4 637	92 596	0,9	0,7	70,0
Langues	96 063	16 990	1 997	115 050	3,6	3,5	72,8
Sciences humaines et sociales	183 221	122 038	11 056	316 315	2,7	2,5	68,1
Plurilittres, langues, sciences humaines	5 388	4 052	37	9 477	-16,9	-16,7	72,4
Total arts, lettres, langues, SHS	352 174	163 537	17 727	533 438	2,1	1,9	69,5
Sciences fondamentales et application	162 225	80 610	14 833	257 668	2,7	3,0	27,8
Sciences de la nature et de la vie	67 407	25 696	10 324	103 427	4,4	4,0	63,7
Plurisciences	14 492	1 624	145	16 261	-1,7	-2,4	58,9
Total sciences	244 124	107 930	25 302	377 356	3,0	2,9	39,0
Staps	55 566	5 920	567	62 053	3,7	3,7	32,8
Interdisciplinaire (2)	647			647			47,6
Total disciplines générales	960 423	419 473	52 798	1 432 694	2,2	2,1	57,2
Médecine-odontologie	11 031	139 196	988	151 215	-1,7	-1,7	64,3
Pharmacie	293	23 257	143	23 693	-0,2	-0,2	65,6
Plurisanté	42 347	28	1	42 376	-25,0	-25,0	69,9
Total disciplines de santé	53 671	162 481	1 132	217 284	-7,2	-7,2	65,6
Total	1 014 094	581 954	53 930	1 649 978 (3)	0,9	0,8	58,3
Répartition en %	61,5	35,3	3,3	100,0			
Part des femmes en %	57,8	60,1	48,9	58,3			

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Début 2020, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.

Au sein de ces nouvelles universités, sont intégrés désormais des établissements comme membres ou composantes, dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces ensembles. Le contour des EPE a évolué entre 2020 et 2021 : deux nouveaux établissements expérimentaux se sont créés au 1^{er} janvier 2021 : l'université Clermont Auvergne et l'université Paris Est, regroupant, avec leurs établissements membres et composantes, 32 039 étudiants (inclus dans les tableaux Péri. EPE). Les effectifs sont donnés hors inscriptions simultanées université - CPGE. Ces inscriptions sont au nombre de 54 807 en 2020-2021.

2. Les diplômes interdisciplinaires recouvrent le DU Pares (Passerout vers la réussite et l'orientation) et un portail de licence en mathématiques-informatique-économie

3. Ce total inclut les inscriptions dans des diplômes paramédicaux hors diplôme d'Etat d'infirmiers de grade licence; 20 494 inscriptions sont concernées, en hausse de 13,7 sur un an (l'universitarisation de ces formations se poursuit et prend de l'ampleur avec l'apparition de certaines d'entre elles sur la plateforme Parcoursup); en incluant le DE Infirmier grade licence, 101 149 inscriptions sont prises dans ces diplômes (en hausse de 9,6% sur un an)

© SIES

3 Évolution par cursus des effectifs universitaires, périmètre historique, hors inscriptions simultanées université - CPGE

	2010 2011	2011 2012 (1)	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	Évolution 2020/2019 (%) (2)
Cursus licence											
DUT	115 686	115 014	115 778	116 395	116 183	116 551	116 715	119 661	120 551	120 930	0,3
Licence professionnelle	49 634	50 602	52 055	52 705	52 441	52 731	52 497	51 973	52 103	51 862	-0,5
Licence générale	565 144	572 175	595 971	612 707	636 720	648 672	666 548	689 140	708 586	747 950	5,6
dont LAS										13 496	
Paces	54 983	53 403	57 606	58 001	57 730	57 130	57 799	57 150	55 252	14 112	-74,5
PASS										28 191	
Paces + PASS										42 303	-23,4
Santé (3)	5 619	7 934	6 804	7 607	8 896	10 650	6 754	7 101	7 215	7 036	-2,5
Autres formations	52 391	53 794	53 022	52 692	54 349	53 814	52 554	53 229	53 758	44 013	-18,1
Total cursus licence	843 457	852 922	881 236	900 107	926 319	939 548	952 903	978 254	997 465	1 014 094	1,7
Cursus master											
Master LMD	312 004	305 720	316 425	322 925	329 311	333 359	327 682	327 135	325 756	328 282	0,8
dont MEEF (4)			26 815	52 015	55 009	57 606	57 923	56 288	54 326	53 145	-2,2
Formations d'ingénieur (5)	23 869	24 659	25 746	26 603	28 470	29 698	29 857	30 993	31 774	31 157	-1,9*
Santé	104 087	104 149	112 214	114 429	117 315	119 645	127 079	131 678	135 155	137 411	1,7
Autres formations	72 477	78 414	82 009	84 894	91 161	88 307	89 405	89 987	90 016	85 104	-5,5
Total cursus master	512 437	512 942	536 394	548 851	566 257	571 009	574 023	579 793	582 701	581 954	-0,1
Cursus Doctorat											
Doctorat LMD	63 288	62 465	60 335	59 347	58 435	57 047	56 713	55 648	53 977	52 789	-2,2
Autres formations	1 378	1 409	1 372	1 314	1 234	1 250	1 182	1 188	1 207	1 141	-5,5
Total cursus doctorat	64 666	63 874	61 707	60 661	59 669	58 297	57 895	56 836	55 184	53 930	-2,3
Ensemble	1 420 560	1 429 738	1 479 337	1 509 619	1 552 245	1 568 854	1 584 821	1 614 883	1 635 350	1 649 978	0,9

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir « Population concernée »).

2. Les évolutions sont calculées hors doubles inscriptions université - CPGE (voir « Définitions »). Ces inscriptions n'influent que sur la licence générale et les autres formations de cursus master, dont les évolutions, doubles inscriptions comprises, sont respectivement de 2,3% et 0,5%. Au total, toutes inscriptions, l'évolution est de 1,1%.

3. Depuis la création de la Paces (année universitaire 2010-2011), la santé comporte les effectifs des diplômés universitaires ou des formations de santé autres que médecine-odontologie-pharmacie-maieutique. Elle comporte également les formations paramédicales (cf. tableau 1).

4. En 2006-2007 les IUFM étaient indépendants des universités. Ils leur ont été rattachés progressivement en 2008 et 2009. Entre 2010 et 2012, les étudiants s'inscrivaient en master à l'université, sans distinction d'une filière spécifique pour l'enseignement. Depuis 2013, les étudiants s'inscrivent en master métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans les Espé (devenues Inspé), rattachés aux universités.

5. Sont comptabilisées les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat. Les cycles préparatoires intégrés (cursus master) ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieurs, ils sont comptabilisés dans « Autres formations ».

© SIES

En 2020-2021, plus de 332 400 nouveaux entrants, **hors inscriptions simultanées en CPGE**, sont inscrits dans les **universités** de France métropolitaine et des DROM, des effectifs qui augmentent nettement cette année (+2,4%) (1) Dans les universités incluant les grands ensembles universitaires créés depuis 2020, les néo-entrants sont au nombre de 335 100, dont 2 600 étudiants inscrits en première année dans les établissements membres ou composantes de ces nouveaux ensembles.

À périmètre constant, celui du champ universitaire historique, après les hausses modérées de l'année précédente, les augmentations sont marquées dans la plupart des disciplines, notamment avec la création des licences « Accès santé » (L.AS). Ces licences avec mineure santé doivent permettre de diversifier les profils des futurs étudiants des filières MMOPK,

qui peuvent donc être inscrits dans toute discipline. Les effectifs en discipline de santé diminuent donc mécaniquement tandis que c'est en sciences de la vie que l'augmentation est la plus forte (+25,3%). Sept inscriptions sur dix correspondent à des entrées en licence générale, 17% en IUT, 8% en PASS (Parcours accès santé spécifique).

Les femmes sont majoritaires à 70% en droit, en lettres et dans les formations de santé (2). Les **Staps** et les sciences restent les moins féminisées (respectivement 32,7% et 47,6% : +2,9 points en sciences).

Les néo-bacheliers représentent 86,9% des néo-entrants (+2 points) et contribuent essentiellement à la hausse de 4,8% des inscriptions. Parmi eux, 81% ont obtenu un baccalauréat général, 15% un baccalauréat technologique et 4% un baccalauréat professionnel.

Précisions

MMOPK : Médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie.

Population concernée – Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence à l'université (capacité en droit et DAEU exclus), qu'il soit nouveau bachelier ou non. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Cursus licence, CPGE, nouveau bachelier, Paces, DUT, Staps, AES, SHS – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 2019.
- Notes flash du SIES : 2112; 2111; 2110.

1 Évolution des nouveaux entrants à l'université par discipline, périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE

Disciplines	2010 2011	2014 2015 (1)	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	Variation 2020/2019 hors CPGE (en %)	Variation 2020/2019 y.c. CPGE (en %)
Droit, sciences politiques	37 098	38 927	39 598	38 675	39 631	41 211	41 347	44 028	6,5	6,5
Sciences économiques, gestion	34 303	36 783	38 439	38 382	38 635	41 109	40 450	40 329	-0,3	-0,3
AES	10 142	10 822	9 695	9 728	9 366	9 968	9 673	11 122	15,0	14,7
Pluridroit, sciences économiques, AES		10	13	595	631	1 919	1 597	1 740	9,0	8,8
Total économie, gestion, AES	44 445	47 615	48 147	48 705	48 632	52 996	51 720	53 191	2,8	2,6
Lettres, sciences du langage	16 652	17 347	18 179	17 990	18 133	19 128	19 699	20 125	2,2	1,4
Langues	26 622	29 257	30 051	30 172	30 970	31 546	30 910	32 763	6,0	5,8
Sciences humaines et sociales	38 800	43 646	45 435	46 569	47 217	50 510	51 137	55 053	7,7	7,3
Plurillettres, langues, sciences humaines	889	1 348	1 570	1 651	1 840	2 135	2 203	2 197	-0,3	-9,1
Total arts, lettres, langues, SHS	82 963	91 598	95 235	96 382	98 160	103 319	103 949	110 138	6,0	5,1
Sciences fondamentales et applications	34 064	39 016	40 902	42 411	43 586	46 564	47 426	50 152	5,7	6,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	12 547	13 798	14 658	15 895	14 608	14 392	14 322	17 946	25,3	21,9
Plurisciences	7 326	7 812	8 122	6 383	6 630	8 379	6 278	7 344	17,0	6,8
Total sciences	53 937	60 626	63 682	64 689	64 824	69 335	68 026	75 442	10,9	9,0
Staps	10 759	15 767	16 709	17 330	17 098	18 672	19 313	19 956	3,3	3,3
Plurisanté	33 401	37 110	37 448	37 349	37 990	38 259	38 049	27 165	-28,6	-28,6
Médecine-odontologie	1 694	2 096	2 286	2 261	1 776	1 886	2 059	2 007	-2,5	-2,7
Pharmacie	51	31	39	36	31	48	47	18	-61,7	-61,7
Total santé	35 146	39 237	39 773	39 646	39 797	40 193	40 155	29 190	-27,3	-27,3
Interdisciplinaire								489		
Total	264 348	293 770	303 144	305 427	308 142	325 726	324 510	332 434	2,4	2,2

► Champ : France métropolitaine + DROM (2).

1. En 2014, la mise en place du Cadre national des formations (CNF) a modifié la répartition disciplinaire des diplômés, empêchant l'interprétation des évolutions par discipline. Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de la rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs

2. Pour en savoir plus sur les DROM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 10.09.

Lecture : le nombre de nouveaux entrants hors CPGE en sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (+25,3%) en 2020-2021 par rapport à 2019-2020. Avec les inscriptions simultanées en CPGE, cette évolution est de +21,9%.

© SIES

2 Répartition des nouveaux entrants à l'université selon le type de diplôme et la série de baccalauréat en 2020-2021, périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE

Type de diplôme (1)	Bac général				Bac technologique		Bac professionnel		Non-bacheliers	Ensemble	
	Scienti- fique	Écono- mique	Littéraire	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers		Effectifs	Part des femmes (%)
Licence LMD	74 238	69 316	38 437	170 108	30 127	24 744	13 765	9 531	11 678	237 561	60,6
Droit, sciences politiques	7 775	19 113	7 041	32 469	4 103	3 616	1 233	905	1 491	40 756	72,2
Sciences économiques, gestion	4 661	10 804	101	14 787	1 650	1 378	557	395	1 220	18 993	46,2
AES	747	5 595	257	6 253	2 084	1 790	986	755	385	10 054	59,4
Pluridroit, sciences économiques, AES	266	937	83	1 228	280	249	63	40	72	1 701	54,0
Total économie, AES	5 674	17 336	441	22 268	4 014	3 417	1 606	1 190	1 677	30 748	51,0
Lettres, sciences du langage	2 839	2 934	7 882	12 017	2 333	1 791	1 834	1 271	921	18 743	70,8
Langues	4 244	6 940	11 176	20 552	4 908	3 815	3 289	2 261	1 343	31 900	72,3
Sciences humaines sociales	8 800	15 606	10 754	31 847	8 060	6 327	4 304	2 819	2 156	49 680	67,9
Plurillettres, langues, sciences humaines	256	585	624	1 273	245	179	153	97	37	1 900	72,5
Total arts, lettres, langues, SHS	16 139	26 065	30 436	65 689	15 546	12 112	9 580	6 448	4 457	102 223	69,9
Sciences fondamentales et application	16 514	1 110	91	16 536	1 830	1 466	410	249	2 759	22 714	32,6
Sciences de la nature et de la vie	12 618	289	59	12 518	1 137	972	171	121	554	14 828	66,6
Plurisciences	5 029	357	61	5 109	1 008	816	238	152	437	7 130	56,0
Total sciences	34 161	1 756	211	34 163	3 975	3 254	819	522	3 750	44 672	47,6
Staps	10 431	5 029	308	15 448	2 478	2 334	526	466	265	19 037	32,7
Interdisciplinaire	58	17	71	11	11	11	1	1	38	125	27,2
PACES (2)	68	10	1	74	34	33	14	12	3	130	83,8
PASS	25 016	388	62	24 956	701	604	207	146	636	27 010	69,9
Profession de santé (hors PASS-PACES)	26 159	651	169	25 878	979	795	229	155	648	28 835	71,2
DUT	21 123	12 720	871	33 272	18 456	17 495	814	677	916	54 900	40,1
Ingénieurs (3)	325	19		335	13	10	4		2	363	34,7
Autres formations	3 379	1 535	439	4 535	1 067	743	553	349	3 672	10 645	54,6
Total	125 292	84 251	39 917	234 202	50 676	43 820	15 379	10 724	16 919	332 434	58,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Dans ce tableau, seuls les étudiants préparant une licence LMD sont répartis par discipline. Dans le tableau 1, tous les nouveaux entrants sont répartis en fonction de la discipline quel que soit le type de diplôme préparé (licence, DUT ou autres). Cela explique les différences d'effectifs avec le tableau 1. Les L.A.S (licences accès santé) sont des licences de toute discipline avec une mineure santé ; 9 800 nouveaux entrants sont inscrits dans ces formations.

2. La réforme d'accès aux études de santé, entrée en vigueur à cette rentrée, remplace la Paces par le PASS (Parcours accès santé spécifique : formation avec une très forte majeure en santé) et les L.A.S (voir ci-dessus).

3. Sont comptabilisées : les inscriptions en formations d'ingénieurs classiques, spécialisées et en partenariat (FIP). Les cycles préparatoires intégrés ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieurs, ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

© SIES

En 2020-2021, les étudiants inscrits dans l'enseignement universitaire relèvent de 56 **universités**, ainsi que de l'université de Lorraine, du centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte et de l'institut national universitaire d'Albi, des instituts d'études politiques de Lyon, Rennes et Lille, des **communautés d'universités et établissements** (Comue) « Université Bourgogne-Franche-Comté », « Université Paris Lumières » et de dix **établissements expérimentaux (EPE)**. Ces derniers, créés depuis 2020, sont de grands ensembles regroupant d'anciennes Comue, des universités et des écoles membres ou composantes. L'ensemble de ces établissements accueillent 1 696 000 **étudiants hors inscriptions simultanées à l'université et en CPGE (1)**.

À périmètre historique, soit celui des seules formations universitaires (IUT et écoles d'ingénieurs intégrées ou rattachées inclus), le nombre d'étudiants en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) s'élève à 1 650 000 en augmentant de 0,9% (contre 1,3% en 2019-2020).

Les inscriptions augmentent de plus de 3% dans les académies métropolitaines de Normandie, Orléans-Tours et Nancy-Metz. Elles restent très dynamiques dans les DROM : en hausse de plus de 11% dans chaque université, excepté la Guyane. Les baisses, pour certaines, découlent mécaniquement de la création des EPE : des composantes anciennement internes aux universités et maintenant rattachées à d'autres établissements expliquent les diminutions dans les académies de Lille et Clermont-Ferrand.

Précisions

Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

CPGE – Voir « Glossaire ».

Ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Dix établissements expérimentaux créés ou modifiés depuis janvier 2020 : les effectifs comptabilisés ici ne comportent que les effectifs portés par les composantes des nouveaux établissements qui étaient dans le champ universitaire avant création des EPE pour comparabilité (périmètre strict). Les lignes spécifiques « nouveaux établissements expérimentaux », en fin de tableau, incluent les établissements membres ou composantes, ainsi que les Inspé (périmètre EPE). Ne sont

pas comptabilisés les effectifs des écoles partenaires ou associées. L'université Côte d'Azur remplace la Comue du même nom et l'université de Nice; l'université de Paris remplace les universités Paris V et Paris VII; l'université Grenoble Alpes remplace l'université et la Comue du même nom; l'université Paris Saclay remplace la Comue du même nom et l'université Paris XI; l'université polytechnique des Hauts de France remplace l'université de Valenciennes; l'université Paris sciences et lettres, la Comue du même nom; l'université Gustave Eiffel, l'université Marne-la-Vallée. Le contour des EPE a évolué entre 2020 et 2021 : un nouvel établissement expérimental s'est créé au 1^{er} janvier 2021 : l'université Clermont Auvergne remplace l'université du même nom.

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 20.19.
- Notes flash du SIES : 21.12; 21.11; 21.10.

1 Population universitaire par établissement et académie en 2020-2021

Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE (%) 2019/2020	Nouveaux entrants hors CPGE	Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE (%) 2019/2020	Nouveaux entrants hors CPGE
Aix-Marseille	66 411	68 877	2,9	13 282	Paris I	41 567	45 149	3,2	5 525
Avignon	7 086	7 154	2	2 153	Paris II	18 890	19 018	7,6	2 706
Aix-Marseille (y c. Inspé [1])	76 145	78 679	2,7	15 435	Paris III	15 638	15 886	-2,1	2 828
Amiens	26 756	27 424	-0,1	7 079	Sorbonne université	45 147	52 428	-0,4	7 055
Amiens (y c. Inspé)	28 441	29 109	-0,6	7 079	Université de Paris (3)	51 591	51 605	-4,4	8 265
Besançon	21 038	21 646	2,3	4 825	Cornue université Paris Lumières	68	68	0	
Comue Université Bourgogne Franche-Comté	2 042	2 042	2,3		Université Paris Sciences et Lettres (3)	668	668	2,8	167
Besançon (y c. Inspé)	24 130	24 738	2,5	4 825	Paris (y c. Inspé)	176 278	187 531	-0,3	26 546
Bordeaux	46 724	48 660	-3,6	8 702	La Rochelle	8 154	8 327	-1,5	1 824
Bordeaux III	15 603	16 003	2	3 784	Poitiers	26 580	27 153	4,4	5 578
Pau	13 138	13 741	4,1	3 107	Poitiers (y c. Inspé)	36 180	36 926	3	7 402
Bordeaux (y c. Inspé)	77 757	80 696	-1,2	15 593	Reims	23 919	24 762	2,7	5 810
Université Clermont Auvergne (3)	30 303	31 470	-5,5	6 553	Reims (y c. Inspé)	25 026	25 869	2,4	5 810
Clermont-Ferrand (y c. Inspé)	31 235	32 402	-5,7	6 553	Brest	21 374	21 849	4,2	5 077
Corse	4 054	4 111	2,9	1 087	Bretagne Sud	9 920	10 083	6,5	2 353
Corse (y c. Inspé)	4 392	4 449	2,8	1 087	Rennes I	26 422	27 573	-1	4 659
Université Gustave Eiffel (3)	12 286	12 699	1,7	2 392	Rennes II	21 753	22 019	6,4	5 435
Paris VIII	23 233	23 314	0,4	4 457	Institut d'études politiques Rennes	1 220	1 220	-6,5	121
Paris XII	31 051	31 430	5,1	7 413	Rennes (y c. Inspé)	83 187	85 242	2,8	17 645
Paris XIII	22 572	22 850	4,5	5 374	Mulhouse	10 315	10 519	0,8	2 362
Université Paris-Est	347	347	-74,6		Strasbourg	49 759	51 313	0,5	8 492
Créteil (y c. Inspé)	94 089	95 240	2,1	19 636	Strasbourg (y c. Inspé)	61 779	63 537	0,5	10 854
Dijon	28 262	29 728	1,3	6 453	Institut national universitaire d'Albi (2)	3 897	4 125	2,8	1 111
Dijon (y c. Inspé)	29 580	31 046	1,4	6 453	Toulouse I	21 196	21 916	1,9	4 350
Chambéry	14 154	14 744	3,1	3 503	Toulouse II	28 214	28 746	4,7	6 140
Université Grenoble Alpes (3)	43 696	45 255	-5,7	9 674	Toulouse III	29 358	30 921	-1,9	6 039
Grenoble (y c. Inspé)	59 820	61 969	-3,4	13 177	Toulouse (y c. Inspé)	85 593	88 636	1,3	17 640
Artois	12 695	12 916	4,4	3 349	CY Cergy Paris Université (3)	17 976	18 344	5,5	4 321
Lille	65 495	66 217	-1,1	13 054	Évry-Val-d'Essonne	7 116	7 274	-24,8	2 156
Littoral	10 254	10 406	6,1	2 869	Paris X	31 523	32 346	2,8	6 000
Université Polytechnique des Hauts de France (3)	10 016	10 411	-18,9	2 932	Université Paris-Saclay (3)	35 511	37 287	10,1	4 813
Institut d'études politiques Lille	1 569	1 569	1,8	155	Versailles-Saint-Quentin	13 391	13 916	-11,6	2 891
Lille (y c. Inspé)	105 241	106 731	-2	22 359	Versailles (y c. Inspé)	110 615	114 265	1,1	20 181
Limoges	17 398	17 864	3,2	3 911	Total France métropolitaine (y c. Inspé) - périmètre strict	1 615 200	1 669 297	0,7	322 174
Limoges (y c. Inspé)	17 929	18 395	2,7	3 911	Antilles	11 167	11 546	11,3	3 130
Lyon I	36 307	38 072	-3,1	5 779	Guyane	3 272	3 316	4,6	1 189
Lyon II	27 092	27 987	0,3	5 105	Mayotte	1 256	1 256	11,8	478
Lyon III	25 219	26 392	-1,9	4 943	La Réunion	16 100	16 387	11,4	5 463
St-Etienne	17 004	17 524	-6,8	4 285	Total DROM (y c. Inspé)	34 778	35 488	9,2	10 260
Institut d'études politiques Lyon	1 694	1 694	-1,2	114	Total France métro. + DROM (y c. Inspé) - périmètre strict	1 649 978	1 704 785	0,9	332 434
Lyon (y c. Inspé)	111 570	115 923	-2,6	20 226	Total France métro. + DROM (y c. Inspé) - périmètre EPE	1 695 975	1 751 262		335 071
Montpellier	43 002	44 141	1,2	7 183	<i>dont établissements expérimentaux</i>				
Montpellier III	21 518	21 837	2,6	5 080	CY Cergy Paris Université	24 761	25 129	n.d.	4 807
Nîmes	5 379	5 719	11,2	1 915	Université Clermont Auvergne	34 324	35 491	n.d.	6 774
Perpignan	8 691	8 888	-0,9	1 976	Université Côte d'Azur	30 561	31 035	n.d.	6 109
Montpellier (y c. Inspé)	81 027	83 022	1,7	16 154	Université de Paris	51 591	51 605	n.d.	8 265
Lorraine	60 950	62 632	3,7	12 337	Université Grenoble Alpes	54 443	56 002	n.d.	10 101
Nancy-Metz (y c. Inspé)	63 049	64 731	3,5	12 337	Université Gustave Eiffel	15 693	16 106	n.d.	2 747
Angers	25 255	25 800	4,3	5 659	Université Paris-Saclay	45 159	46 935	n.d.	4 813
Le Mans	10 524	11 268	4,9	2 812	Université Paris Sciences et Lettres	17 515	17 995	n.d.	1 085
Nantes	36 606	38 297	0,4	7 929	Université polytechnique des Hauts-de-France	12 304	12 699	n.d.	3 158
Nantes (y c. Inspé)	75 872	78 852	2,2	16 400					
Université Côte d'Azur (3)	28 931	29 405	1,8	6 105					
Toulon	10 749	11 143	4,6	2 732					
Nice (y c. Inspé)	41 056	41 924	2,7	8 837					
Caen	28 785	29 814	4,6	6 574					
Le Havre	7 476	7 740	0,4	1 988					
Rouen	30 217	31 182	4,6	6 714					
Normandie (y c. Inspé)	69 347	71 605	3,8	15 276					
Orléans	17 517	18 480	5,8	4 704					
Tours	26 197	27 152	2,2	6 054					
Orléans-Tours (y c. Inspé)	45 862	47 780	3,7	10 758					

© SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Les Inspé sont les nouveaux noms des Espé depuis 2019-2020. Les inscriptions dans les Inspé ne sont diffusables qu'au niveau académique. Compte tenu des difficultés d'identification des masters préparant aux concours d'enseignement, les évolutions par établissement ne sont pas diffusées.

2. Le CUFER Albi est devenu institut national universitaire Jean-François Champollion au 1^{er} décembre 2015.

3. Voir « Précisions ».

Lecture : l'évolution des effectifs hors inscriptions simultanées CPGE - université, en France métropolitaine et DROM, entre 2019-2020 et 2020-2021 est de 0,9%.

Note : cette année, avec la création des EPE, certaines écoles anciennement internes aux universités sont maintenant rattachées à un autre établissement (école d'ingénieur et établissement assimilé); elles sont prises en compte dans le périmètre EPE. Cette dynamique diminue mécaniquement les effectifs. C'est le cas de trois composantes de l'UPHF qui sont maintenant rattachées à l'INSA Hauts-de-France, de Sigma Clermont, Polytech Clermont et l'institut d'informatique d'Auvergne, qui sont rattachées à l'institut national polytechnique Clermont Auvergne, et de trois composantes rattachées à l'institut national polytechnique de Grenoble, anciennement à l'université Grenoble Alpes (6 911 étudiants au total).

En 2020-2021, plus de 120 900 étudiants préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) en métropole et dans les DROM (1)(3). Le nombre d'inscriptions augmente très légèrement (+0,3% après +0,7% en 2019-2020), car les nouveaux entrants en première année de préparation du DUT sont plus nombreux : +1,0% après une diminution du même ordre en 2019 (-1,3%) (2).

Le nombre de nouveaux bacheliers progresse ainsi de 2,1%. La hausse est plus forte pour les néo-bacheliers technologiques (+3,5%), bien qu'elle reste inférieure à celle des lauréats de cette série (+8,5% à la dernière session).

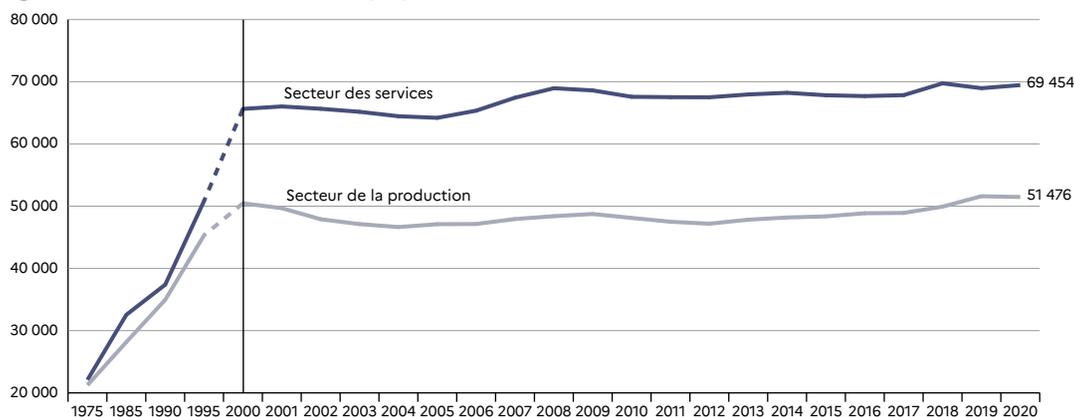
Parmi les nouveaux entrants, la part des titulaires d'un baccalauréat technologique (obtenu en 2020 ou auparavant) atteint 33,6%. La part des bacheliers

généralistes reste stable (63,2%), tandis que les bacheliers professionnels sont peu inscrits en IUT (moins de 1 000 nouveaux étudiants).

Près de six étudiants sur dix préparent un DUT dans le domaine des services (57,4%, +0,7%) (3). Près de 60% des effectifs se concentrent en « Gestion des entreprises et des administrations » et en « Techniques de commercialisation ». Le domaine de la production regroupe 42,6% des étudiants (-0,2%).

Les femmes restent toujours minoritaires en DUT (40,9% des effectifs) même si leur part augmente légèrement (+0,2 point). Plus présente dans le secteur des services que de la production, cette part reste néanmoins très variable selon la spécialité : de 9,1% en informatique à plus de 80% pour les carrières juridiques et sociales.

1 Évolution du nombre d'étudiants préparant un DUT



► Champ : France métropolitaine + DROM.

Note : pour les années antérieures à 2000, les données sont hors formation continue et ne sont pas annuelles. Pour les années de 2010 à 2020 : les inscriptions sont comptabilisées hors inscriptions simultanées université-CPGE. À partir de 2019, le diplôme « Statistique et informatique décisionnelle » est comptabilisé dans le secteur de la production.

© SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits en IUT en préparation du DUT. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013, ainsi que les effectifs en formations post-DUT et en licences professionnelles. Toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.) sont prises en compte.

DUT (et ses spécialités), IUT, université, cursus licence, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 20.19.
- Notes flash du SIES : 21.12 ; 21.11 ; 21.10 ; 18.10.

2 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants (1) en première année de DUT en 2020-2021, en %

	Domaines de spécialité		Total
	Production	Services	
Baccalauréat général	65,1	61,9	63,2
S	62,7	20,4	38,5
ES	2,3	38,7	23,2
L	0,1	2,7	1,6
Baccalauréat technologique	31,4	35,3	33,6
STI2D (2)	23,9	6,5	13,9
STMG/STG (3)	0,5	26,7	15,5
Autres	7,0	2,0	4,1
Baccalauréat professionnel	1,1	1,8	1,5
Autres origines (4)	2,5	1,1	1,7
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs d'entrants 2020-2021	23 431	31 469	54 900
Progression annuelle des entrants (%)	-0,1	1,9	1,0

© SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Nouveaux entrants à l'université - Voir « Population concernée » de la fiche 6.06.

2. STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, STI pour les années antérieures à 2013.

3. STMG : sciences et technologies du management et de la gestion ; STG : sciences et techniques de gestion.

4. Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

3 Répartition par spécialité des effectifs préparant un DUT en 2020-2021

Spécialités	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Effectifs Rappel 2019-2020
Chimie	1 374	2 025	3 399	59,6	3 429
Génie biologique	2 181	4 582	6 763	67,8	6 755
Génie chimique - génie des procédés	694	585	1 279	45,7	1 258
Génie civil - construction durable (ex-Génie civil)	4 252	1 032	5 284	19,5	5 298
Génie électrique et informatique industrielle	7 430	643	8 073	8,0	8 090
Génie industriel et maintenance	1 995	182	2 177	8,4	2 178
Génie mécanique et productique	7 005	640	7 645	8,4	7 708
Génie thermique et énergie	1 884	244	2 128	11,5	2 070
Hygiène, sécurité et environnement	1 281	574	1 855	30,9	1 813
Mesures physiques	3 731	961	4 692	20,5	4 749
Packaging, emballage et conditionnement (ex-Génie du conditionnement et de l'emballage)	171	190	361	52,6	367
Qualité, logistique industrielle et organisation	1 517	587	2 104	27,9	2 140
Réseaux et télécommunications	2 865	264	3 129	8,4	3 191
Science et génie des matériaux	934	208	1 142	18,2	1 180
Statistiques et informatique décisionnelle	1 056	389	1 445	26,9	1 370
Total du secteur de la production	38 370	13 106	51 476	25,5	51 596
Carrières juridiques	505	2 242	2 747	81,6	2 719
Carrières sociales	713	2 907	3 620	80,3	3 584
Gestion des entreprises et des administrations	8 742	11 664	20 406	57,2	20 150
Gestion administrative et commerciale des organisations (ex-Gestion administrative et commerciale)	768	1 574	2 342	67,2	2 294
Gestion, logistique et transport	2 016	890	2 906	30,6	2 873
Information - communication	825	2 835	3 660	77,5	3 741
Informatique	7 995	800	8 795	9,1	8 994
Métiers du multimédia et de l'internet (ex-Services et réseaux de communications)	2 843	1 377	4 220	32,6	4 090
Techniques de commercialisation	8 740	12 018	20 758	57,9	20 510
Total du secteur des services	33 147	36 307	69 454	52,3	68 955
Ensemble	71 517	49 413	120 930	40,9	120 551

© SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

Note : ne sont pas mentionnés les effectifs inscrits en formations post-DUT et en licences professionnelles. Les effectifs prennent en compte toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.).

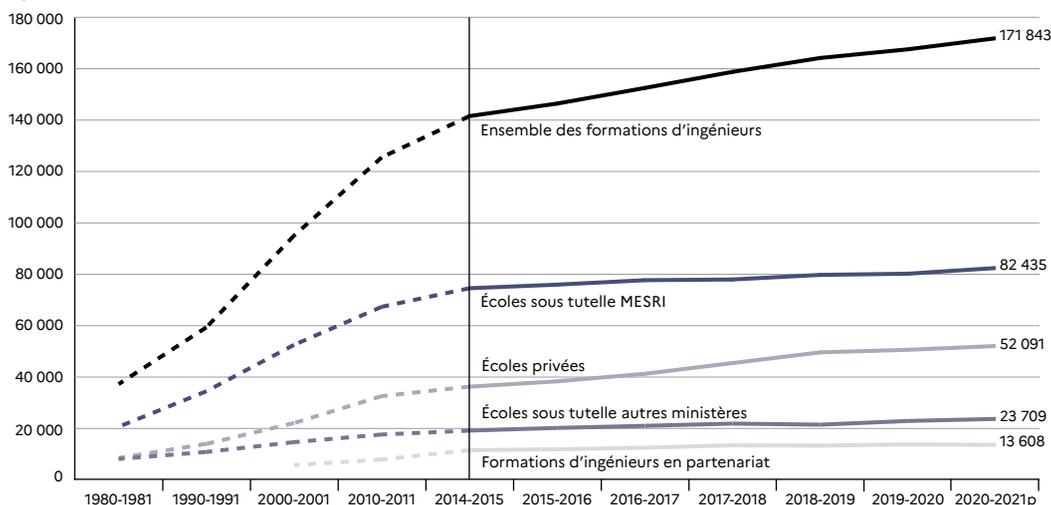
En 2020-2021, plus de 171 800 étudiants suivent une formation d'ingénieur, soit 2,6% de plus qu'en 2019-2020 (1). Les effectifs des établissements sous tutelle ministérielle progressent (+2,7% pour ceux du MESRI et +3,5% pour les autres) ainsi que ceux des écoles privées (+2,9%), mais ils diminuent dans les **formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)** de 1,3% (2).

Les établissements sous tutelle du MESRI regroupent près de la moitié de l'ensemble des étudiants : 17,8% dans une école interne ou rattachée à une université et 30,2% dans une autre école du MESRI (3). Les évolutions annuelles selon le type d'école s'expliquent en grande partie par la mise en place des établissements expérimentaux en 2020 et l'évolution de leur contour en 2021, qui se traduit par la sortie des universités de certaines écoles d'ingénieurs. Alors que le nombre d'inscriptions

baisse en écoles « universitaires » (-0,6% en un an), il progresse de 4,8% pour les autres écoles sous tutelle du MESRI.

En 2020-2021, dans les **écoles d'ingénieurs**, le nombre d'étudiantes augmente (+4,4%), davantage dans les écoles privées hors tutelle (+5,9%) que dans les établissements sous tutelle du MESRI (+3,8%). À la rentrée 2020, le flux de nouveaux entrants en première année du cycle d'ingénieur atteint 46 500 étudiants inscrits, soit 3,0% de plus qu'à la rentrée 2019 (4). Les voies d'intégration classiques des entrants en écoles d'ingénieurs sont celles des classes préparatoires aux grandes écoles (34,6%) et des cycles préparatoires intégrés (28,8%). La part d'admis diplômés de **DUT** ou **BTS**, de 18,7%, baisse d'un point en un an.

1 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs



► Champ : France métropolitaine + DROM.

(p) Les données de deux écoles (3 000 étudiants) en 2020-2021 sont provisoirement celles de 2019.

© SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans une formation menant à un titre d'ingénieur ou d'ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, quel que soit le régime d'inscription, y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Les étudiants inscrits dans une autre formation (cycle préparatoire intégré, master, doctorat, etc.) ne sont pas comptabilisés, contrairement à la fiche 6.04.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 20.09; 16.04.

- Note Flash du SIES : 21.13.

2 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs (1)

Types d'écoles	1980-1981	1990-1991	2000-2001	2010-2011	2014-2015	2017-2018	2019-2020	2020-2021p	Évolution 2019/2020 (%)
Écoles sous tutelle du MESRI	20 650	34 475	52 537	67 353	74 566	77 977	80 230	82 435	2,7
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	n.d.	12 234	19 887	24 657	29 477	29 063	30 724	30 534	-0,6
Autres écoles du MESRI	n.d.	22 241	32 650	42 696	45 089	48 914	49 506	51 901	4,8
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8 127	10 865	14 670	17 643	19 165	21 894	22 913	23 709	3,5
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 637	4 738	4 918	5 275	5 410	2,6
Défense	2 347	3 238	3 803	4 186	4 254	4 815	4 656	4 826	3,7
Industrie	1 083	1 571	3 201	4 226	4 153	997	1 026	1 300	26,7
Mer					505	557	591	650	10,0
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 013	2 153	28	27	43	59,3
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 808	1 895	2 250	2 459	2 382	-3,1
Santé	25	18	8	23	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)
Économie et Finances (4)				211	835	7 572	8 169	8 350	2,2
Ville de Paris	254	320	379	539	632	757	710	748	5,4
Écoles privées	8 490	14 002	22 106	32 586	36 272	45 451	50 615	52 091	2,9
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	n.d.	n.d.	5 741	7 919	11 543	13 452	13 789	13 608	-1,3
Ensemble des formations d'ingénieurs	37 267	59 342	95 054	125 501	141 546	158 774	167 547	171 843	2,6

► Champ : France métropolitaine + DROM (5).

(p) Les données de deux écoles (3 000 étudiants) en 2020-2021 sont provisoirement celles de 2019.

1. Hors cycles préparatoires ingénieurs.

2. Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.

3. Depuis 2014-2015, il n'y a pas d'étudiants inscrits en formations d'ingénieurs à l'école des hautes études en santé publique (EHESP).

4. Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère de l'Économie et des Finances.

5. Il n'y a pas d'écoles d'ingénieurs à Mayotte.

© SIES

3 Répartition des effectifs des formations d'ingénieurs en 2020-2021 (1)

	Nombre implantations géographiques	Effectifs en 2020p	Répartition en 2020 (%)	Évolution des effectifs 2019/2020	dont étudiantes	Part des femmes (%)	Évolution effectifs femmes 2019/2020
Écoles sous tutelle du MESRI	138	82 435	48,0	2,7	24 609	29,9	3,8
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	77	30 534	17,8	-0,6	9 821	32,2	0,9
Autres écoles du MESRI	61	51 901	30,2	4,8	14 788	28,5	5,8
Universités de technologie	5	6 187	3,6	0,4	1 711	27,7	3,2
INSA (3)	8	14 000	8,1	-1,4	5 085	36,3	-0,2
Ensam	8	3 954	2,3	-3,2	646	16,3	-1,5
Écoles centrales	7	7 940	4,6	-13,2	1 798	22,6	-14,7
Autres écoles (4)	33	19 820	11,5	24,6	5 548	28,0	27,7
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	46	23 709	13,8	3,5	8 268	34,9	4,4
Agriculture, pêche	13	5 410	3,1	2,6	3 615	66,8	3,7
Défense	7	4 826	2,8	3,7	931	19,3	1,7
Industrie	4	1 300	0,8	26,7	302	23,2	29,1
Mer	3	650	0,4	10,0	98	15,1	28,9
Télécommunications	1	43	0,0	59,3	12	27,9	200,0
Équipement, transport, logement	5	2 382	1,4	-3,1	793	33,3	-2,0
Économie et finances (5)	11	8 350	4,9	2,2	2 228	26,7	5,1
Ville de Paris	2	748	0,4	5,4	289	38,6	4,3
Écoles privées	95	52 091	30,3	2,9	14 710	28,2	5,9
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	88	13 608	7,9	-1,3	2 073	15,2	1,0
Ensemble des formations d'ingénieurs	367	171 843	100,0	2,6	49 660	28,9	4,4
<i>Dont étudiants en cycle ingénieurs</i>	284	154 343	89,8	2,5	44 284	28,7	4,5

► Champ : France métropolitaine + DROM.

(p) Les données de deux écoles (3 000 étudiants) en 2020-2021 sont provisoirement celles de 2019.

1. Hors cycles préparatoires ingénieurs.

2. Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.

3. Après sa création en 2014, l'INSA centre Val de Loire (fusion de l'ENSI de Bourges et de l'ENIVL de Blois) s'est agrandi, en 2015, en intégrant l'École nationale supérieure de la nature et du paysage.

4. Y compris l'INP de Toulouse et l'institut polytechnique de Grenoble.

5. Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère de l'Économie et des Finances.

© SIES

4 Provenance des nouveaux inscrits en première année du cycle d'ingénieurs en 2020-2021, en %

Provenance de l'étudiant à l'entrée	CPI (1)	CPGE	Université (2)	DUT-BTS	Autres (3)	Total	Effectifs 2020p
Écoles sous tutelle du MESRI	24,1	33,1	10,8	21,5	10,5	55,7	25 923
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8,1	67,1	5,6	10,8	8,4	12,0	5 580
Écoles privées	44,6	25,1	2,5	16,8	11,0	32,3	15 035
Ensemble	28,8	34,6	7,5	18,7	10,4	100,0	46 538
Rappel 2019	25,9	37,2	7,5	19,7	9,7	100,0	45 195

► Champ : France métropolitaine + DROM.

(p) Les données de deux écoles (3 000 étudiants) en 2020-2021 sont provisoirement celles de 2019.

1. Cycle préparatoire intégré.

2. Comprend les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS, licence LMD et master LMD.

3. Tous les autres diplômés, essentiellement diplômés étrangers.

© SIES

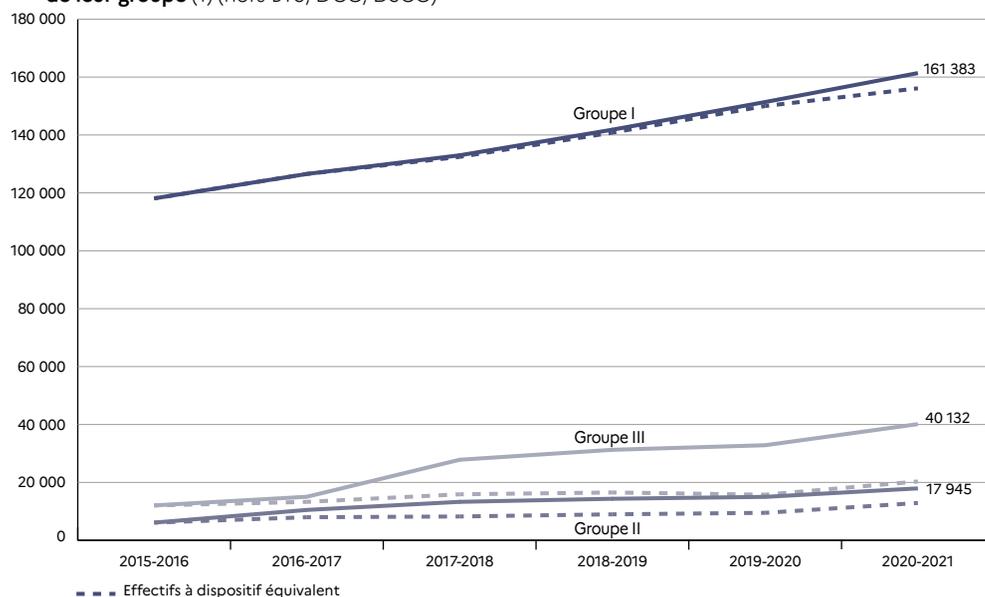
À la rentrée 2020, près de 219 500 étudiants sont formés aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente dans 354 écoles (1)(2). Environ 3 % d'entre eux sont inscrits dans les antennes étrangères de ces établissements. Les effectifs de ces établissements augmentent de 10,2 % en un an (3). La progression concerne tous les groupes : 6,6 % dans le groupe I, 19,6 % dans le groupe II et 22,2 % dans le groupe III.

Avec 161 400 étudiants (73,5 %), les 113 établissements du groupe I constituent le contingent le plus important (4). Au sein de ces écoles, 135 900 étudiants préparent un diplôme visé par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Parmi eux, plus de sept sur dix suivent une formation délivrant un diplôme de niveau bac + 5

conférant le grade de master. Les 44 écoles du groupe II comptent 18 000 étudiants (8,2 % des inscrits) en 2020. Le groupe III, avec 197 écoles, forme près de 40 100 étudiants (18,3 %).

Plus de 30 500 étudiants intègrent en 2020 un cursus menant à la délivrance d'un diplôme visé de niveau bac + 5 conférant le grade de master (5). Cette inscription se fait le plus souvent à un niveau bac + 3 (45,8 %) et les CPGE en constituent la voie d'accès privilégiée (22,3 %). En 2020-2021, les étudiantes en écoles de commerce représentent plus de la moitié des inscrits (51,1 %) (4). C'est dans le groupe III qu'elles sont proportionnellement les plus nombreuses (58,7 %). La part d'étudiants étrangers baisse de 0,4 point, atteignant 20,9 %.

1 Évolution des effectifs étudiants inscrits en écoles de commerce, gestion et vente, en fonction de leur groupe (1) (hors BTS, DCG, DSCG)



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Depuis la collecte 2016-2017, des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé ont été mises en œuvre. Les effectifs à « dispositif équivalent » neutralisent les discontinuités statistiques induites par ces opérations.

© SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits en écoles de commerce en métropole et dans les DROM, quel que soit le régime d'inscription, dans une formation autre que préparant au BTS, DCG, DSCG. Les inscriptions dans les autres établissements sont exclues, même celles ayant reçu un visa de la CEFDG.

Pour 87 établissements des groupes II et III, représentant 3,5 % du total des effectifs, seuls les inscrits en formation initiale sous statut scolaire sont comptabilisés.

Population étudiante, visa du ministère en charge de l'Enseignement supérieur, DCG, DSCG, BTS, CEFDG, STS, IUT – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 10.10 ; 08.30.

Source

SIES-MESRI, Système d'information SISE, enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités.

2 Évolution des effectifs inscrits en école de commerce, gestion et vente (hors BTS, DCG, DSCG)

	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2015 2016 à dispositif équivalent (1)	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021
Effectifs	126 698	131 043	134 177	134 329	136 244	141 356	152 080	174 092	187 428	199 225	219 460
dont formation initiale sous statut scolaire	117 967	119 632	121 489	120 398	120 915	123 559	129 986	144 758	154 237	158 575	167 093
Évolution annuelle en %	4,4	3,4	2,4	0,1	1,4		11,6 / 7,6 (2)	14,5	7,7	6,3	10,2
Nombre d'écoles	210	208	195	198	191	219	236	308	333	334	354

► Champ : France métropolitaine (3) + DROM.

1. En reclassant les effectifs de 2015 selon la typologie des écoles de 2016 : depuis la collecte 2016-2017, des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé ont été mises en œuvre. Les effectifs à « dispositif équivalent » neutralisent les discontinuités statistiques induites par ces opérations.

2. Évolution par rapport aux effectifs 2015/2016 à dispositif équivalent.

3. Ces données intègrent les antennes étrangères référencées d'établissements implantés en France métropolitaine. En 2020-2021, ce sont ainsi près de 6 100 étudiants, soit 3% de l'ensemble qui y sont inscrits.

© SIES

3 Évolution des effectifs et du nombre d'écoles selon le type d'école depuis 2018-2019 (1)

Type d'école	2018-2019			2019-2020			2020-2021		
	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles (1)
Groupe I	141 821	6,6	105	151 377	6,7	108	161 383	6,6	113
Groupe II	14 349	8,0	53	15 006	4,6	51	17 945	19,6	44
Groupe III	31 258	12,3	175	32 842	5,1	175	40 132	22,2	197
Total	187 428	7,7	333	199 225	6,3	334	219 460	10,2	354

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. L'augmentation du nombre d'écoles dans le groupe III résulte de l'amélioration de la couverture de la collecte.

Lecture : 219 460 étudiants sont inscrits dans une des 354 écoles de commerce recensées en France métropolitaine et domienne en 2020, soit 10,2% de plus qu'en 2019.

© SIES

4 Effectifs selon le type d'école et le type de diplôme préparé en 2020-2021

Type d'école/ type de diplôme préparé	Nombre d'écoles	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Part des étrangers hors antennes à l'étranger (%) (1)	Total 2019-2020	Évolution 2020/2019 (%)
Groupe I	113	82 603	78 780	161 383	48,8	21,6	20,9	151 377	6,6
dont diplômés visés :		70 299	65 553	135 852	48,3	19,4	18,7	123 766	9,8
de niveau bac + 3		10 247	8 953	19 200	46,6	21,0	19,2	15 394	24,7
de niveau bac + 4		6 686	6 916	13 602	50,8	21,0	18,8	13 392	1,6
de niveau bac + 5		3 233	2 609	5 842	44,7	32,2	30,6	3 703	57,8
de niveau bac + 5 grade master		50 133	47 075	97 208	48,4	18,1	17,8	91 277	6,5
Groupe II	44	8 146	9 799	17 945	54,6	30,2	17,0	15 006	19,6
Groupe III	197	16 579	23 553	40 132	58,7	13,9	13,9	32 842	22,2
Total	354	107 328	112 132	219 460	51,1	20,9	19,3	199 225	10,2

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. La part des étrangers peut varier fortement selon l'existence d'antennes à l'étranger d'établissements français et le volume d'étudiants concernés ; c'est en particulier le cas pour les écoles du groupe II.

© SIES

5 Origine scolaire des nouveaux inscrits dans un diplôme visé de niveau bac + 5 conférant le grade de master en 2020-2021, en % selon le niveau d'inscription dans le diplôme

Niveau d'inscription en 2020	Origine scolaire								Effectifs	Répartition
	Terminale	CPGE	Université (1)	STS-IUT	École de commerce, gestion	Autres (2)	Origine inconnue	Total		
Bac + 1	81,9	0,5	2,1	0,4	0,8	13,8	0,5	100,0	4 988	16,4
Bac + 2	0,0	0,3	6,2	3,1	41,6	18,2	30,6	100,0	291	1,0
Bac + 3	0,0	48,3	10,4	14,2	3,9	21,5	1,7	100,0	13 962	45,8
Bac + 4	0,0	0,3	21,0	5,4	22,5	41,5	9,3	100,0	9 074	29,7
Bac + 5	0,0	0,0	3,8	3,2	12,5	76,5	3,9	100,0	2 186	7,2
Ensemble	13,4	22,3	11,7	8,4	9,9	30,1	4,2	100,0	30 501	100,0
Rappel 2019-2020	14,1	24,5	10,9	7,5	10,1	29,2	3,7	100,0	27 501	

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Licence LMD et master LMD, ainsi que les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS.

2. Autres établissements ou cursus en France, scolarisation à l'étranger, reprise d'études. En 2020, 8,7% des nouveaux inscrits en diplôme visé conférant le grade de master sont en situation de reprise d'études, 9,0% arrivent d'un établissement étranger et 8,1% sont issus d'un autre établissement en France.

Lecture : en 2020, 30 501 étudiants se sont inscrits pour la première fois dans un diplôme visé de niveau bac + 5 conférant le grade de master proposé par une école de commerce. Dans l'ensemble, 22,3% arrivent à l'issue d'une CPGE. Cette proportion passe à 48,3% parmi les nouveaux entrants au niveau bac + 3.

© SIES

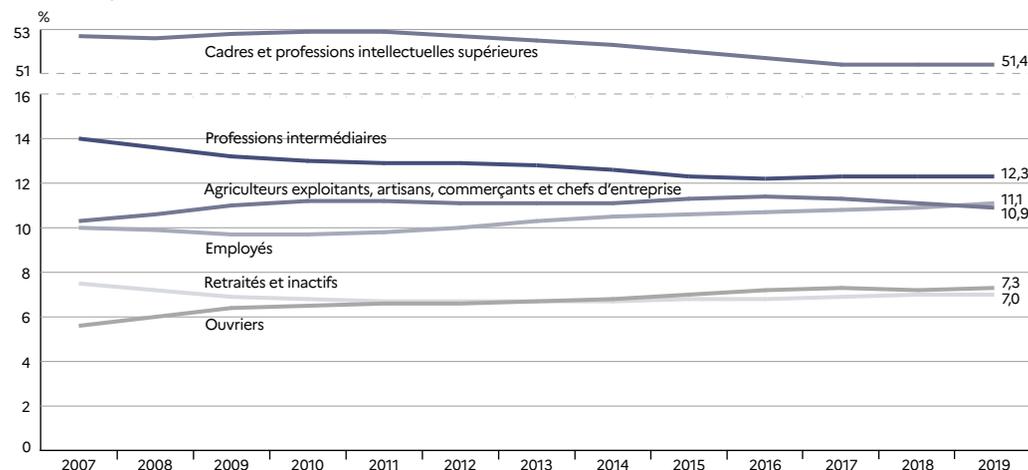
Entre 2007 et 2019, la répartition des étudiants inscrits en **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)** selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent est plutôt similaire (1). Ainsi, si la part des étudiants dont le parent référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure a diminué de 1,3 point en douze ans, ils représentent toujours plus de 50% des inscrits en CPGE.

En CPGE, 84 900 étudiants sont inscrits à la rentrée 2020. Ces effectifs sont quasiment identiques à ceux de 2019 (-0,2%), quelle que soit la filière (2). La filière littéraire, qui perdait 272 étudiants à la rentrée 2019 (-2,2%), perd moins de 80 étudiants (-0,6%). Le nombre de nouveaux entrants en CPGE reste stable à la rentrée

2020 (-0,1%) (3). Cette continuité cache néanmoins une baisse de 1,5% de ces effectifs en filière littéraire, compensée par une hausse de 1,6% des nouveaux entrants en filière économique et commerciale.

Les femmes représentent 41,9% des inscrits en CPGE à la rentrée 2020 (35 500 étudiantes) (4). Une répartition similaire à celle des établissements du ministère en charge de l'Éducation nationale (41,9%) et des autres ministères de tutelle (40,3%). Si les femmes représentent quasiment la moitié des étudiants en filière économique et commerciale (52,5%), elles sont beaucoup moins représentées dans les filières scientifiques (30,8%) et sont surreprésentées dans la filière littéraire (73,2%).

1 Répartition des étudiants selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent, entre 2007 et 2019, en %



► **Champ :** France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

Note : les résultats sont présentés en moyenne mobile sur 3 années. Cela permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. On calcule des moyennes mobiles d'ordre 1, d'ordre 2, d'ordre 3, etc. L'ordre est le nombre de périodes (années, trimestres, mois, etc.) sur lesquelles la moyenne mobile est calculée.

Ainsi, une moyenne mobile d'ordre 3 pour une année n , consiste à calculer la valeur moyenne sur trois années : $n - 1$, n et $n + 1$.

Par exemple, si en moyenne (mobile d'ordre 3) 14% des étudiants inscrits en CPGE en 2007 ont leur parent référent titulaire d'une profession intermédiaire, cela signifie que la moyenne de la part de ces étudiants sur 2006, 2007 et 2008 est de 14%.

© SIES

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Les CPGE intégrées à l'université ne sont pas prises en compte.

Classes préparatoires aux grandes écoles – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– Note Flash du SIES : 20.02.

Source

DEPP-MENJS-MESRI, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat, traitement SIES-MESRI. DGER-MAA, Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture, traitement SIES-MESRI.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE, selon la filière

	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021
Filière scientifique	49 747	50 479	51 202	51 774	53 204	53 681	53 848	53 569	53 482	53 406
Évolution annuelle en %	0,1	1,5	1,4	1,1	2,8	0,9	0,3	-0,5	-0,2	-0,1
Filière économique et commerciale	18 598	19 260	19 632	19 591	20 010	20 168	20 056	18 971	19 279	19 265
Évolution annuelle en %	0,6	3,6	1,9	-0,2	2,1	0,8	-0,6	-5,4	1,6	-0,1
Filière littéraire	12 066	12 426	12 591	12 681	12 724	12 624	12 574	12 581	12 309	12 232
Évolution annuelle en %	3,1	3,0	1,3	0,7	0,3	-0,8	-0,4	0,1	-2,2	-0,6
Total	80 411	82 165	83 425	84 046	85 938	86 473	86 478	85 121	85 070	84 903
Évolution annuelle en %	0,7	2,2	1,5	0,7	2,3	0,6	0,0	-1,6	-0,1	-0,2

► Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

© SIES

3 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants en CPGE en 2020-2021, en %

	Bacs généraux			Bac techno	Bac pro	Autres origines (1)	Total	Effectif d'entrants 2020-2021	Progression annuelle d'entrants (%)
	S	ES	L						
Filière scientifique	91,8	0,2	0,1	6,0	0,3	1,6	100,0	25 440	-0,4
Filière économique et commerciale	39,6	45,1	0,3	11,4	0,5	3,1	100,0	9 744	1,6
Filière littéraire	24,2	23,1	50,0	0,2	0,0	2,5	100,0	6 309	-1,5
Total	69,3	14,2	7,7	6,4	0,3	2,1	100,0	41 493	-0,1

► Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

© SIES

1. Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

4 Effectifs d'étudiants en CPGE par année de formation et par sexe en 2020-2021

	Public			Privé			Public + Privé			dont femmes (%)
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Éducation nationale	29 663	39 461	69 124	5 113	8 783	13 896	34 776	48 244	83 020	41,9
Filière scientifique	13 771	30 271	44 042	2 075	5 848	7 923	15 846	36 119	51 965	30,5
Première année	6 817	14 543	21 360	1 042	2 819	3 861	7 859	17 362	25 221	31,2
Deuxième année	6 954	15 728	22 682	1 033	3 029	4 062	7 987	18 757	26 744	29,9
Filière économique et commerciale	7 895	6 464	14 359	2 180	2 484	4 664	10 075	8 948	19 023	53,0
Première année	4 079	3 327	7 406	1 130	1 242	2 372	5 209	4 569	9 778	53,3
Deuxième année	3 816	3 137	6 953	1 050	1 242	2 292	4 866	4 379	9 245	52,6
Filière littéraire	7 997	2 726	10 723	858	451	1 309	8 855	3 177	12 032	73,6
Première année	4 284	1 342	5 626	469	268	737	4 753	1 610	6 363	74,7
Deuxième année	3 713	1 384	5 097	389	183	572	4 102	1 567	5 669	72,4
Autres ministères	758	1 125	1 883				758	1 125	1 883	40,3
Filière scientifique	617	824	1 441				617	824	1 441	42,8
Première année	208	416	624				208	416	624	33,3
Deuxième année	409	408	817				409	408	817	50,1
Filière économique et commerciale	46	196	242				46	196	242	19,0
Première année	25	101	126				25	101	126	19,8
Deuxième année	21	95	116				21	95	116	18,1
Filière littéraire	95	105	200				95	105	200	47,5
Première année	50	56	106				50	56	106	47,2
Deuxième année	45	49	94				45	49	94	47,9
Total	30 421	40 586	71 007	5 113	8 783	13 896	35 534	49 369	84 903	41,9
Filière scientifique	14 388	31 095	45 483	2 075	5 848	7 923	16 463	36 943	53 406	30,8
Première année	7 025	14 959	21 984	1 042	2 819	3 861	8 067	17 778	25 845	31,2
Deuxième année	7 363	16 136	23 499	1 033	3 029	4 062	8 396	19 165	27 561	30,5
Filière économique et commerciale	7 941	6 660	14 601	2 180	2 484	4 664	10 121	9 144	19 265	52,5
Première année	4 104	3 428	7 532	1 130	1 242	2 372	5 234	4 670	9 904	52,8
Deuxième année	3 837	3 232	7 069	1 050	1 242	2 292	4 887	4 474	9 361	52,2
Filière littéraire	8 092	2 831	10 923	858	451	1 309	8 950	3 282	12 232	73,2
Première année	4 334	1 398	5 732	469	268	737	4 803	1 666	6 469	74,2
Deuxième année	3 758	1 433	5 191	389	183	572	4 147	1 616	5 763	72,0

► Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

© SIES

Note : les formations en CPGE sont proposées dans des établissements qui peuvent être sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (qui regroupe ici aussi ceux sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) ou d'autres ministères tels que celui de l'Agriculture et de l'Alimentation ou encore celui des Armées.

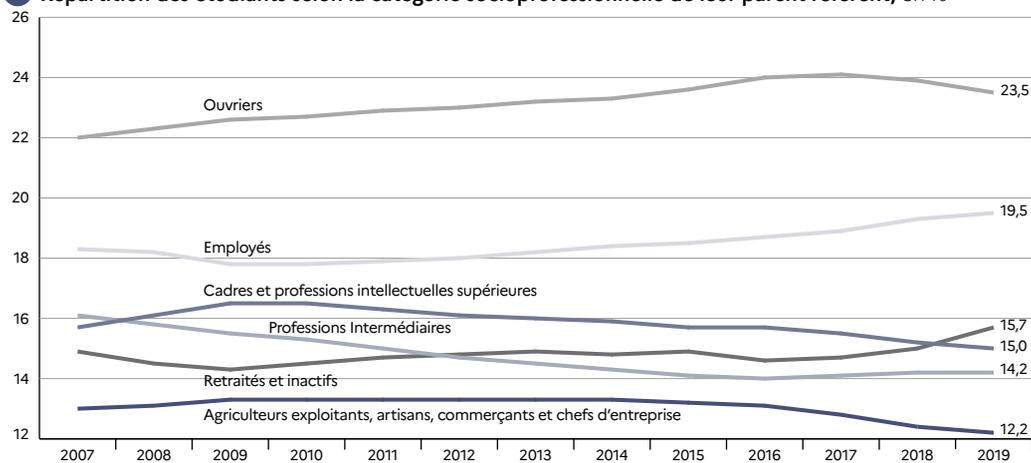
Les enfants d'ouvriers représentent en moyenne 23,5% des inscrits en **section de technicien supérieur (STS)** en 2019, une part en hausse constante entre 2007 et 2017, mais qui s'infléchit par la suite (1). Cependant, la part des étudiants dont le parent référent est employé ne cesse de croître depuis 2010 (+1,7 point). Si la proportion d'enfants de cadres poursuit sa baisse, celle des enfants de personne occupant une profession intermédiaire se stabilise depuis quatre ans.

En STS, 267 400 étudiants sont inscrits à la rentrée 2020, soit une hausse de 1,1% par rapport à 2019 (2). Près d'un tiers d'entre eux (31%) suivent leur formation dans un établissement privé, part qui diminue lentement depuis 2012 (33,5%).

Les étudiantes composent près de la moitié (48,9%) des effectifs 2020 en STS (3). Elles sont proportionnellement plus présentes dans les établissements privés (52,7% des effectifs du privé) que dans les établissements publics (47,2%). Cela s'explique par une offre de formation plus importante dans le secteur des services dans le privé, secteur qui attire traditionnellement plus de filles.

Près de 140 400 étudiants entrent pour la première fois en formation de STS (4). Un effectif en hausse de 3,3% par rapport à 2019, du fait de l'augmentation de plus de 7 points du taux de réussite au baccalauréat à la session 2020. Les domaines de la production et des services sont les plus affectés par cette évolution, avec respectivement +3,9% et +3,1%.

1 Répartition des étudiants selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent, en %



► **Champ :** France métropolitaine + DROM, Public + Privé, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

Note : les résultats sont présentés en moyenne mobile sur 3 années. Cela permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. On calcule des moyennes mobiles d'ordre 1, d'ordre 2, d'ordre 3, etc. L'ordre est le nombre de périodes (années, trimestres, mois, etc.) sur lesquelles la moyenne mobile est calculée.

Ainsi, une moyenne mobile d'ordre 3 pour une année n , consiste à calculer la valeur moyenne sur trois années : $n - 1$, n et $n + 1$.

Par exemple, si en moyenne (mobile d'ordre 3) 19,3% des étudiants inscrits en STS et assimilés en 2018 ont leur parent référent employés, cela signifie que la moyenne de la part de ces étudiants sur 2017, 2018 et 2019 est de 19,3%.

© SIES

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer.

Section de technicien supérieur (STS), brevet de technicien supérieur (BTS), classe de mise à niveau pour le BTS, classe passerelle, DN MADE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– Note Flash du SIES : 20.02.

Source

DEPP-MENJS-MESRI, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat, traitement SIES-MESRI. DGER-MAA, Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture, traitement SIES-MESRI.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA (1)

	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021
Public	163 767	168 772	170 705	171 062	172 244	172 866	173 016	178 902	179 400	184 596
Évolution annuelle en % (2)	0,9	3,1	1,1	0,2	0,7	0,4	0,1	2,5	0,3	2,0
% par rapport à l'effectif total	66,6	66,5	67,0	67,0	67,2	67,2	67,4	68,1	68,3	69,0
Privé	82 258	84 957	84 262	84 215	83 926	84 381	83 547	83 724	83 098	82 754
Évolution annuelle en % (2)	2,9	3,3	-0,8	-0,1	-0,3	0,5	-1,0	-0,3	-0,7	-0,9
% par rapport à l'effectif total	33,4	33,5	33,0	33,0	32,8	32,8	32,6	31,9	31,7	31,0
Public + Privé	246 025	253 729	254 967	255 277	256 170	257 247	256 563	262 626	262 498	267 350
Évolution annuelle en % (1)	1,6	3,1	0,5	0,1	0,3	0,4	-0,3	1,6	0,0	1,1

► **Champ :** France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

1. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électro-navals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés en 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

2. L'évolution annuelle entre 2017 et 2018 est déterminée à champ constant, donc hors DMA et DN MADE.

Lecture : à la rentrée 2020, 184 596 étudiants sont inscrits en STS (et assimilés) dans un établissement public. Cet effectif est en hausse de 2% par rapport à celui de 2019. Il représente 69% de l'effectif total des STS (et assimilés) de 2020.

© SIES

3 Effectifs d'étudiants selon la formation et le ministère de tutelle en 2020-2021

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale et Enseignement supérieur	90 374	81 790	172 164	34 256	39 899	74 155	124 630	121 689	246 319	49,4
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	89 282	80 632	169 914	34 010	39 593	73 603	123 292	120 225	243 517	49,4
Classes de mise à niveau (2)	425	553	978	231	275	506	656	828	1 484	55,8
Classes passerelles BTS (3)	667	605	1 272	15	31	46	682	636	1 318	48,3
Agriculture	6 953	5 278	12 231	4 390	3 061	7 451	11 343	8 339	19 682	42,4
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	6 953	5 278	12 231	4 390	3 061	7 451	11 343	8 339	19 682	42,4
Autres ministères	149	52	201	467	681	1 148	616	733	1 349	54,3
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	129	50	179	467	681	1 148	596	731	1 327	55,1
Classes de mise à niveau (2)	20	2	22				20	2	22	9,1
Total	97 476	87 120	184 596	39 113	43 641	82 754	136 589	130 761	267 350	48,9

► **Champ :** France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), établissements publics et privés sous ou hors contrat.

1. Les DTS sont comptés avec les troisièmes années de STS. Comprend également les DMA et DN MADE.

2. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électro-navals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants.

3. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés à partir de 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

© SIES

4 Origine scolaire des nouveaux entrants en première année de STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA en 2020-2021, en % (1)

Domaines de spécialité	Bac généraux			Bac technologiques			Bac pro	Autres origines (2)	Total	Effectif d'entrants 2020-2021	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	STI2D, STD2A	STMG	Autres					
Disciplinaire (lettres et arts)	11,6	9,8	12,5	34,0	0,8	1,4	10,5	19,4	100,0	4 076	2,0
Production	12,8	1,3	0,1	21,9	1,6	9,3	38,2	14,8	100,0	42 340	3,9
Services	5,6	11,2	2,8	2,2	25,2	6,1	29,1	17,8	100,0	93 983	3,1
Total	7,9	8,1	2,4	9,0	17,4	6,9	31,3	17,0	100,0	140 399	3,3

► **Champ :** France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

1. Voir note 1 du tableau 2.

2. Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Lecture : en 2020, 5,6% des étudiants entrant en STS dans le domaine des services ont obtenu un bac S. Entre les rentrées 2019 et 2020, l'effectif des entrants en STS du domaine des services a augmenté de 3,1%.

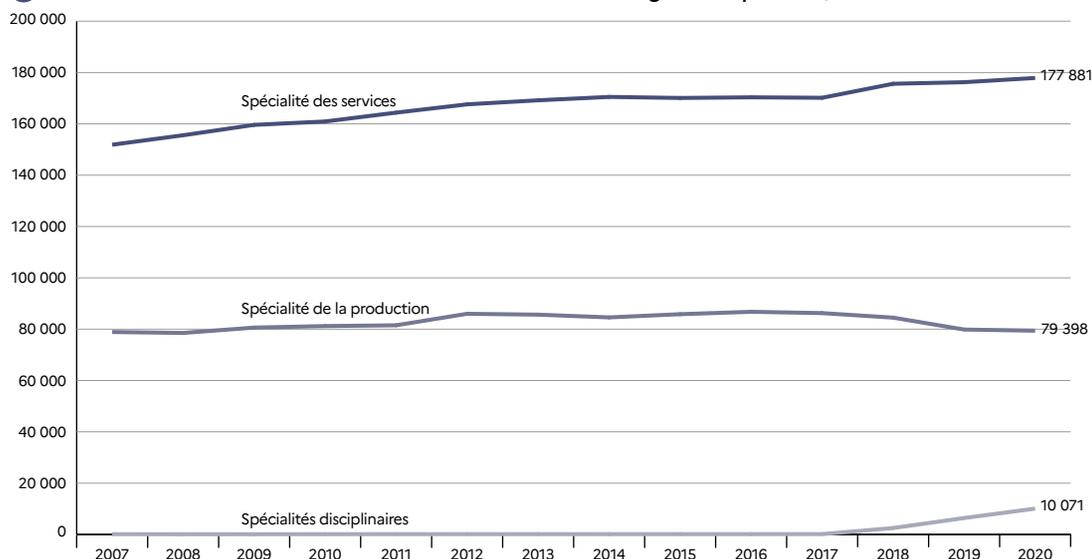
© SIES

À la rentrée 2019, près de 177 900 étudiants sont inscrits dans une **section de technicien supérieur (STS) ou assimilés** dans la catégorie des services (1). Les formations dans les spécialités de la production accueillent 79 400 étudiants et les spécialités disciplinaires regroupent 10 100 inscrits. La tendance amorcée depuis 2018 se poursuit dans chacune des spécialités. Ainsi, le nombre d'étudiants continue de croître en 2020 dans les services (+1 700) et dans les spécialités disciplinaires (+3 700) alors qu'il continue de diminuer dans les spécialités de la production (-500).

Les formations dans les spécialités des services accueillent 66,5% des 267 400 inscrits à la rentrée 2020, contre 29,7% dans les domaines de la production (2).

Les établissements privés scolarisent 36,3% des étudiants qui suivent une formation de la catégorie des services. Cette part s'élève à 70,6% des étudiants qui suivent une formation dans le domaine de la coiffure, esthétique et à 64,2% pour les élèves dans une formation des spécialités plurivalentes de la communication. La part des étudiants inscrits dans un établissement privé est moindre pour la production (19,9%) et les spécialités disciplinaires (24,0%). Les femmes restent peu nombreuses dans les spécialités de la production : elles composent un peu moins de 22% des effectifs dans ces formations. En revanche, elles représentent 59,6% des effectifs dans les services et 74,5% dans les formations disciplinaires.

1 Effectifs des étudiants inscrits en STS et assimilés selon la catégorie de spécialité, entre 2007 et 2020



► Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

© SIES

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer.

Section de technicien supérieur (STS), brevet de technicien supérieur (BTS), DN MADE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 19.02.

Source

DEPP-MENJS-MESRI, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat, traitement SIES-MESRI. DGER-MAA, Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture, traitement SIES-MESRI.

2 Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA par spécialité de formation en 2020-2021

Groupes de spécialités de formation	Effectifs 2020-2021	Répartition (%)	Part du privé (%)	Part des femmes (%)	Effectifs 2019-2020	Évolution annuelle (%) (1)
133 Musique, arts du spectacle	15			80	84	-82,1
134 (1) Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes	10 056	3,8	24,0	74,5	6 327	21,0
Total des spécialités disciplinaires (1)	10 071	3,8	24,0	74,5	6 411	20,1
200 Technologies industrielles fondamentales	7 860	2,9	14,0	19,0	8 030	-2,1
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	11 185	4,2	18,2	5,8	10 792	3,6
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	5 985	2,2	44,7	37,1	6 016	-0,5
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 144	0,8	29,9	32,8	2 244	-4,5
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	2 080	0,8	36,0	59,1	2 024	2,8
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	3 359	1,3	41,6	37,2	3 220	4,3
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 589	0,6	28,1	28,0	1 682	-5,5
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	585	0,2	15,2	26,2	622	-5,9
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	4 070	1,5	20,1	61,2	3 995	1,9
222 Transformations chimiques et apparentées	3 646	1,4	31,6	64,2	3 655	-0,2
223 Métallurgie	2 666	1,0	5,4	8,2	2 539	5,0
224 Matériaux de construction, verre, céramique	18	0,0		61,1	56	-67,9
225 Plasturgie, matériaux composites	426	0,2		8,0	402	6,0
226 Papier, carton						n.d.
227 Énergie, génie climatique	3 210	1,2	18,0	2,9	3 022	6,2
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	3 812	1,4	16,1	19,0	4 566	-16,5
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 835	0,7	11,0	10,0	1 801	1,9
232 Bâtiment : construction et couverture	404	0,2	3,5	15,8	356	13,5
233 Bâtiment : finitions	949	0,4	20,4	53,0	938	1,2
234 Travail du bois et de l'ameublement	1 213	0,5	13,2	10,0	1 206	0,6
241 Textile	68	0,0		72,1	244	-72,1
242 Habillement	1 349	0,5	11,9	89,3	1 653	-18,4
243 Cuir et peaux	162	0,1		84,6	152	6,6
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	6 078	2,3	13,8	4,8	6 151	-1,2
251 Mécanique générale et de précision, usinage						n.d.
252 Moteurs et mécanique auto	2 559	1,0	16,1	3,3	2 514	1,8
253 Mécanique aéronautique et spatiale	476	0,2	18,7	15,1	476	0,0
254 Structures métalliques	1 635	0,6	7,0	5,0	1 597	2,4
255 Électricité, électronique	10 035	3,8	11,7	3,4	9 903	1,3
Total des spécialités de la production	79 398	29,7	19,9	21,6	79 856	-0,6
300 Spécialités plurivalentes des services	2 203	0,8	27,1	59,1	2 029	8,6
311 Transport, manutention, magasinage	2 459	0,9	20,7	22,2	2 367	3,9
312 Commerce, vente	48 974	18,3	35,9	51,4	47 765	2,5
313 Finances, banque, assurances	10 111	3,8	38,9	58,5	10 176	-0,6
314 Comptabilité, gestion	32 084	12,0	28,6	56,4	31 633	1,4
320 (2) Spécialités plurivalentes de la communication	7 213	2,7	64,2	74,9	7 217	-0,1
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	911	0,3	3,1	44,9	952	-4,3
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	2 753	1,0	37,1	37,1	4 092	-32,7
324 Secrétariat, bureautique	12 787	4,8	22,4	75,8	12 375	3,3
326 Informatique, traitement de l'information, transmission des données	10 408	3,9	38,0	7,7	10 411	0,0
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	6 005	2,2	35,3	92,6	5 766	4,1
331 Santé	10 202	3,8	49,2	77,2	9 977	2,3
332 Travail social	8 274	3,1	44,3	92,8	8 034	3,0
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	15 629	5,8	34,3	66,8	15 641	-0,1
336 Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	3 736	1,4	70,6	99,1	3 863	-3,3
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 660	0,6	21,7	26,0	1 564	6,1
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	142	0,1	19,3	61,4		0,0
345 Application des droits et statuts des personnes	2 330	0,9	46,6	83,3	2 369	-1,6
Total des spécialités des services	177 881	66,5	36,3	59,6	176 231	0,9
Ensemble des spécialités (1)	267 350	100,0	31,0	48,9	262 498	1,1

► Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

1. L'évolution annuelle est déterminée à champ constant, donc hors troisième année de DN MADE, formation apparue à la rentrée 2020.

2. Les formations du groupe « Journalisme et communication » ont disparu à la rentrée 2020 au profit de formations classées dans le groupe « Spécialités plurivalentes de la communication ». L'évolution est déterminée sur l'ensemble de ces deux groupes pour l'effectif 2019 et sur le groupe « Spécialités plurivalentes de la communication » pour l'effectif 2020.

Lecture : 66,5% des étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DMA, classe passerelle ou DN MADE sont inscrits dans le secteur des services.

Les établissements privés scolarisent 36,3% d'entre eux. Les femmes représentent 59,6% des étudiants formés dans ce secteur.

© SIES

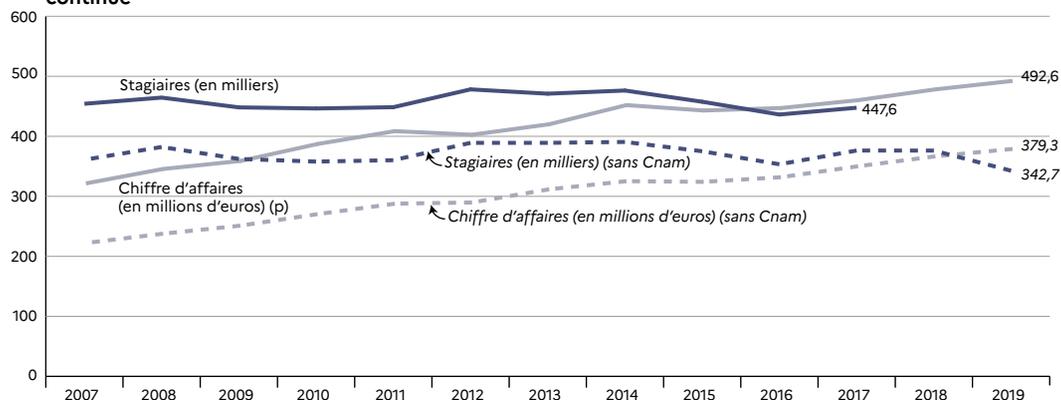
En 2019, les universités et leurs composantes forment 325 300 stagiaires en formation continue, contre 359 800 en 2018 (1)(2). Les effectifs de stagiaires sont en légère hausse dans les écoles d'ingénieurs publiques : 17 400 en 2019 contre 16 400 en 2018. Dans les universités, 44% des stagiaires sont des particuliers, 40% des salariés et 7% des demandeurs d'emploi aidés. Les écoles d'ingénieurs forment davantage de salariés parmi les stagiaires : 46% contre 26% de particuliers et 5% de demandeurs d'emploi aidés.

La durée moyenne totale de formation dans les universités est en hausse, passant de 139 heures en 2018 à 143 heures en 2019. Elle est plus élevée dans les écoles d'ingénieurs : 189 heures en 2019.

Le chiffre d'affaires de la formation continue réalisé par les universités atteint 344 millions d'euros en 2019, en hausse par rapport à 2018 (332 millions) (3). Les recettes des écoles d'ingénieurs s'élèvent à 35 millions d'euros en 2019, comme en 2018, et celles du Cnam à 113 millions d'euros.

Dans les universités, les fonds privés représentent 76% de l'ensemble des fonds : 55% provenant des entreprises et des **organismes paritaires collecteurs ou gestionnaires des fonds de la formation** et 21% des particuliers et des stagiaires. Les fonds publics représentent seulement 15% de l'ensemble des fonds et 7% proviennent de l'État et des collectivités territoriales pour former leurs propres agents.

1 Évolution du chiffre d'affaires (en millions d'euros) et du nombre de stagiaires (en milliers) de la formation continue



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2015), Public.
(p) Données provisoires en 2019.

© SIES

Précisions

Établissements concernés – Tous les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Ils se classent en trois catégories :

- universités : les universités et leurs composantes, les instituts nationaux polytechniques (INP), les universités de technologie (UT) et Paris-Dauphine ;
- écoles d'ingénieurs et autres établissements : les écoles d'ingénieurs publiques extérieures aux universités, l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, les écoles normales supérieures et quelques grands établissements ;
- Cnam.

Pour en savoir plus

– Note d'Information du SIES : 20.04.

2 Répartition des stagiaires, en milliers, et des heures-stagiaires, en millions, par types de dispositifs en 2019

	Universités, INP et UT (1)			Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		
	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)
Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	92,2	13,4	145	7,2	0,6	86
Salariés bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	36,7	9,9	271	0,9	0,2	186
Salariés	128,9	23,3	180,9	8,1	0,8	97
Personnes en recherche d'emploi aidées	24,1	6,8	282	0,8	0,4	428
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public	19,6	5,5	283	0,8	0,4	429
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	4,5	1,3	280	0,0	0,0	183
Particuliers	143,6	14,0	98	4,5	1,2	276
dont inter-âges	55,5	1,2	21	0,2	0,0	27
Autres	28,7	2,4	82	3,9	0,9	226
Ensemble (4)	325,3	46,5	143	17,4	3,3	189
Ensemble 2018	359,8	49,8	139	16,4	2,6	164

1. Voir «Établissements concernés» dans la rubrique «Précisions».

2. Stagiaires : un stagiaire peut être compté autant de fois que de participations à des actions de formation continue pendant l'année civile.

3. Y compris les stages pratiques. Heures-stagiaires = (stagiaires) x (durée en heures des prestations).

4. Les données du Cnam sont provisoirement non prises en compte pour le nombre de stagiaires de la formation continue en 2019.

© SIES

3 Les ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur en 2019, en millions d'euros

	Universités, INP et UT (1)	Part (%)	Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)	Total	Cnam (p)	Total avec Cnam	Part (%)
Entreprises (pour la formation des salariés)	82,7	24,0	10,5	93,2	16,9	110,1	22,3
Organismes paritaires collecteurs ou gestionnaires des fonds de la formation	106,3	30,9	5,5	111,8	20,0	131,8	26,8
Formation à titre individuel et à leurs frais	71,6	20,8	9,1	80,6	28,4	109,0	22,1
Partie restant au stagiaire en complément d'un autre financement	1,2	0,3	0,1	1,3	0,0	1,3	0,3
Total particuliers	72,7	21,1	9,2	81,9	28,4	110,3	22,4
Ensemble des fonds privés	261,7	76,1	25,2	286,9	65,3	352,2	71,5
Pouvoirs publics : État et collectivités territoriales							
pour la formation de leurs agents	18,2	5,3	1,2	19,4	0,7	20,1	4,1
pour la formation de publics spécifiques						0,0	0,0
des instances européennes	0,5	0,2	0,0	0,5	0,7	1,2	0,3
de l'État	5,3	1,5	1,1	6,5	14,5	21,0	4,3
des régions	18,9	5,5	0,6	19,5	18,7	38,2	7,8
Pôle emploi	4,2	1,2	0,3	4,5	1,2	5,7	1,1
Autres ressources publiques	5,3	1,6	0,2	5,6	4,5	10,1	2,0
Ensemble des fonds publics	52,5	15,3	3,4	56,0	40,3	96,3	19,5
Autres ressources	29,8	8,7	6,6	36,4	7,7	44,1	8,9
Total général	344,1	100,0	35,2	379,3	113,3	492,6	100,0
Total général 2018	332,0		34,9	366,9	111,5	478,5	

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

1. Voir «Établissements concernés» dans la rubrique «Précisions».

© SIES

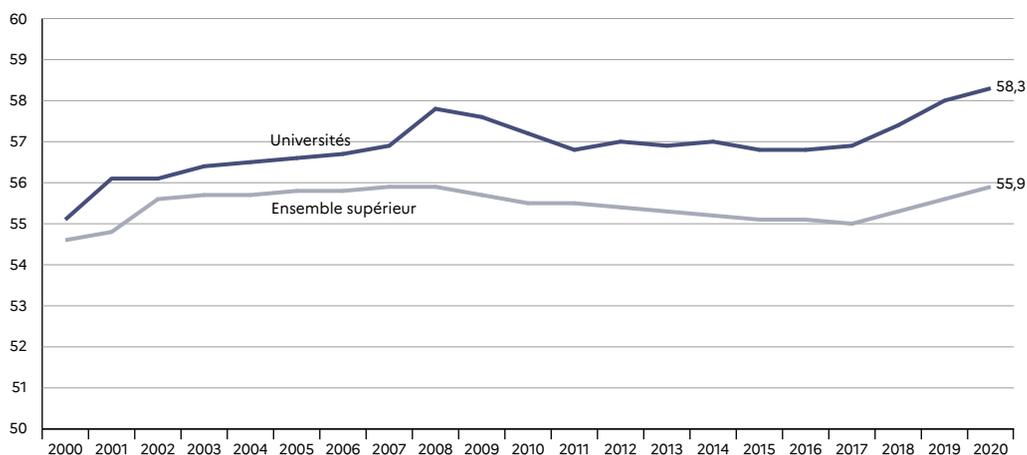
En 2020-2021, près de 56% des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes (1). Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. Leur proportion progresse modérément dans l'ensemble, mais fortement à l'université (respectivement +1,3 et +3,2 points depuis 2000).

La scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des hommes (2). En 2019, le taux de scolarisation des femmes de 17 à 29 ans dans l'enseignement supérieur est plus élevé que celui des hommes quel que soit l'âge. En 1999, le taux de scolarisation des femmes était également plus élevé que celui des hommes, mais entre 18 et 24 ans l'écart était moindre qu'en 2019. Cette proportion peut varier considérablement selon le type

d'études (3). Les femmes sont largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (86%), tandis qu'exception faite de la **Paces**, elles sont minoritaires dans les formations sélectives (42% en **CPGE**, 41% en **DUT**), et plus encore en sciences (29% des effectifs des **formations d'ingénieurs**, 31% des étudiants de **CPGE** en filière scientifique).

Ces disparités se retrouvent à l'université où les jeunes femmes représentent 60% de la population étudiante. C'est dans les disciplines littéraires que la part des femmes est la plus élevée, en particulier en langues ou en lettres-sciences humaines (70%). Si les femmes représentent 66% des étudiants de médecine, odontologie, pharmacie, elles restent minoritaires dans les disciplines scientifiques (41%).

1 Évolution de la part des femmes à l'université et dans l'enseignement supérieur, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

Précisions

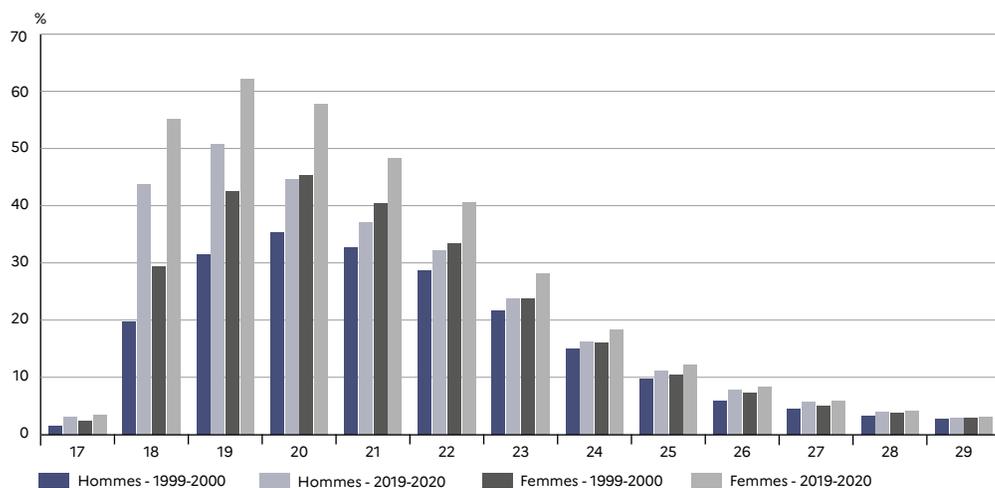
Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir fiche 6.01). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, STS et assimilés, Paces – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'information du SIES : 20.20.

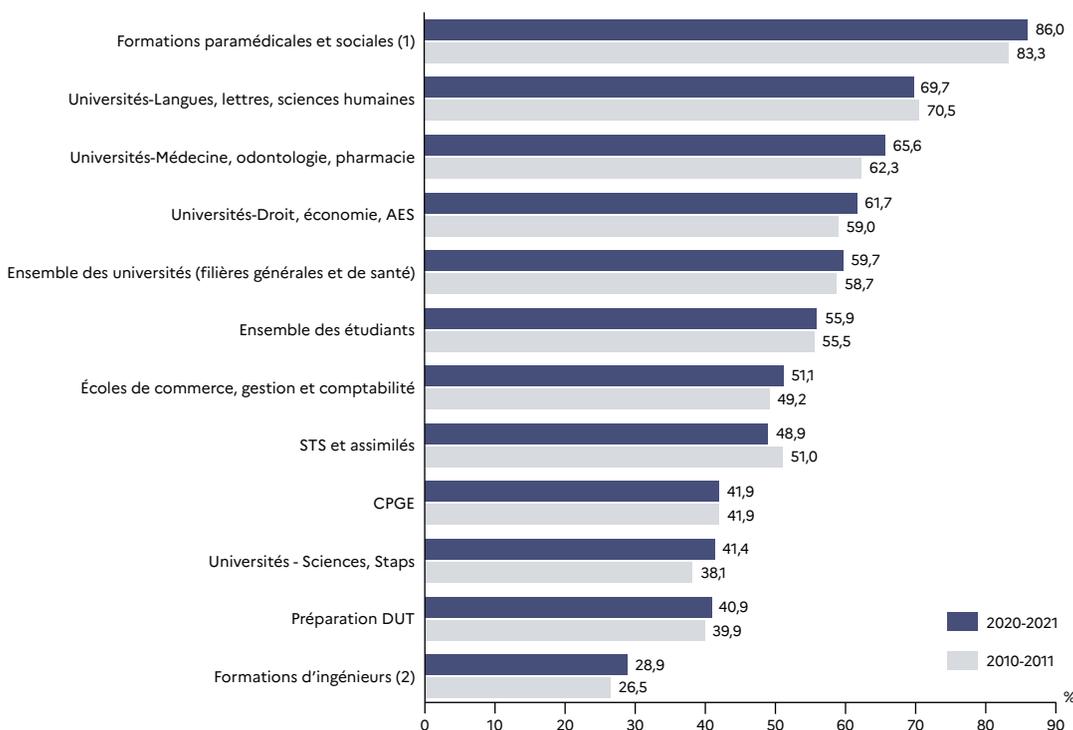
2 Taux de scolarisation des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur, par âge en %



► Champ : France métropolitaine pour 1999-2000, France métropolitaine + DROM pour 2019-2020.

© DEPP

3 Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Les dernières données disponibles portent sur 2019-2020.

2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

© SIES

L'origine sociale des étudiants de nationalité française évolue très peu d'une année sur l'autre. En 2020-2021, plus de 34,2% des étudiants ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure contre environ 11,4% d'enfants d'ouvriers et 17,1% d'employés (1). Les enfants des cadres représentent plus de la moitié des étudiants en **classes préparatoires aux grandes écoles** (CPGE), dans les **formations ingénieurs**, les écoles normales supérieures et près de la moitié des étudiants dans les **écoles de commerce**. Les enfants d'ouvriers sont sous-représentés dans la plupart des filières, sauf en **sections de techniciens supérieurs** (STS) (22,9%) et dans les écoles paramédicales et sociales (18,7%). La part des enfants d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou exploitants agricoles est la plus

élevée parmi les étudiants des écoles de commerce (18,8%). Enfin, dans les écoles paramédicales et sociales, les enfants d'employés sont les plus nombreux (31,3%).

À l'**université**, les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent près de 33% des effectifs (2). Ils sont surreprésentés dans les disciplines de santé (48,3%) et moins présents en « pluridroit, sciences économiques », « langues » et « administration, économique et sociale » (AES), au profit des enfants d'employés et d'ouvriers. Les études longues à l'université sont plus le fait d'enfants de cadres : leur part passe de 28,9% en cursus licence à 39,8% en cursus doctorat contre respectivement 12,0% et 5,6% pour les enfants d'ouvriers (3).

Précisions

L'origine sociale – L'information sur la catégorie socio-professionnelle n'étant pas disponible pour tous les étudiants étrangers, les résultats ne portent que sur les étudiants de nationalité française. Les pourcentages sont calculés hors valeurs manquantes pour faciliter les comparaisons entre formations. Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE.

Population étudiante, cursus licence-master-doctorat (LMD), inscriptions simultanées à l'université et CPGE – Voir « Glossaire ».

Source

SIES-MESRI, enquête sur les stages, Système d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

1 Origine sociale des étudiants de nationalité française en 2020-2021, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (1)	Proportion de valeurs manquantes
Universités	9,0	32,8	15,2	17,6	10,7	14,8	100,0	8,2
dont préparation DUT	10,0	30,4	18,2	20,1	12,5	8,9	100,0	3,1
dont formations d'ingénieurs (2)	8,7	45,4	15,8	13,1	8,1	9,0	100,0	4,8
dont autres formations	8,9	32,8	14,9	17,4	10,6	15,5	100,0	8,7
Formations d'ingénieurs hors université (2)	12,0	54,9	11,6	9,2	5,2	7,0	100,0	8,6
STS	12,1	15,4	14,7	19,7	22,9	15,3	100,0	10,2
CPGE et préparations intégrées	10,7	52,1	12,5	11,0	7,2	6,5	100,0	2,7
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	18,8	48,6	9,7	10,2	5,1	7,7	100,0	38,8
Établissements privés d'enseignement universitaire	15,2	45,6	11,5	12,0	6,8	8,9	100,0	14,0
Écoles normales supérieures	6,8	63,5	10,4	7,1	2,4	9,9	100,0	4,1
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	14,1	45,9	15,5	11,5	5,4	7,5	100,0	41,9
Écoles paramédicales et sociales (3)	15,1	23,5	9,3	31,3	18,7	2,0	100,0	11,0
Autres écoles et formations (4)	11,6	46,3	12,0	11,7	6,4	11,9	100,0	33,6
Ensemble des étudiants français	10,7	34,2	14,0	17,1	11,4	12,6	100,0	13,1

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Hors valeurs manquantes.

2. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

3. Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2019-2020.

4. Comprend notamment les écoles juridiques et administratives.

© SIES

2 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités (1) selon la discipline en 2020-2021, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (1)	Proportion de valeurs manquantes	Effectifs
Droit, sciences politiques	10,0	35,9	13,4	16,8	9,3	14,6	100,0	6,5	190 990
Sciences économiques, gestion	11,3	29,4	14,1	18,8	12,8	13,5	100,0	9,6	164 182
AES	8,5	19,6	14,3	21,4	15,7	20,5	100,0	6,6	29 044
Pluridroit, sciences économiques, AES	8,5	21,5	12,9	20,9	15,0	21,2	100,0	4,3	2 702
Total économie, AES	10,9	27,8	14,1	19,3	13,3	14,7	100,0	9,0	195 928
Arts, lettres, sciences du langage	7,2	30,0	15,8	19,4	9,7	18,0	100,0	10,6	75 508
Langues	7,7	21,6	15,3	22,8	13,5	19,0	100,0	5,9	92 769
Sciences humaines et sociales	8,0	27,3	15,9	18,9	11,6	18,4	100,0	9,3	286 238
Plurilittres, langues, sciences humaines	6,6	31,3	15,0	19,1	9,1	19,0	100,0	10,6	7 193
Total arts, lettres, langues, SHS	7,8	26,6	15,7	19,8	11,7	18,5	100,0	8,9	461 708
Sciences fondamentales et application	8,7	35,1	16,6	16,6	11,1	11,9	100,0	6,4	198 422
Sciences de la nature et de la vie	9,5	33,2	16,6	17,2	10,7	12,9	100,0	5,6	88 348
Plurisciences	7,8	29,6	16,4	19,7	12,4	14,1	100,0	5,9	13 755
Total sciences	8,9	34,3	16,6	16,9	11,0	12,3	100,0	6,2	300 525
Staps	8,8	30,2	19,0	21,2	11,9	8,9	100,0	3,8	59 885
Total disciplines générales	9,0	30,4	15,5	18,6	11,4	15,2	100,0	7,6	1 209 036
Médecine-odontologie	8,7	50,6	12,5	9,5	5,2	13,4	100,0	15,1	138 409
Pharmacie	10,1	47,5	12,7	10,3	7,8	11,5	100,0	6,8	22 223
Plurisanté	9,6	41,4	15,4	15,9	8,6	9,1	100,0	1,9	38 827
Total disciplines de santé	9,1	48,3	13,2	11,0	6,3	12,3	100,0	11,6	199 459
Total	9,0	32,8	15,2	17,6	10,7	14,8	100,0	8,2	1 408 495

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Hors valeurs manquantes.

© SIES

3 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2020-2021, en %

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total (H+F)
Agriculteurs	1,2	1,5	1,3	1,3	1,8	1,6	1,2	1,6	1,4	1,2	1,6	1,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,7	7,8	7,7	7,0	7,4	7,3	6,4	6,3	6,3	7,4	7,6	7,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	31,1	27,2	28,9	42,0	39,0	40,1	40,1	39,5	39,8	34,7	31,5	32,8
Professions intermédiaires	16,5	15,9	16,2	13,5	13,4	13,5	11,0	10,7	10,9	15,4	15,0	15,2
Employés	19,3	20,8	20,1	12,5	13,5	13,1	8,6	8,7	8,7	16,9	18,0	17,6
Ouvriers	11,5	12,4	12,0	8,1	8,6	8,4	5,8	5,4	5,6	10,3	11,0	10,7
Retraités, inactifs	12,7	14,4	13,7	15,6	16,4	16,1	26,8	27,8	27,3	14,0	15,3	14,8
Ensemble (1)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Proportion de valeurs manquantes	6,0	6,3	6,1	10,6	12,1	11,6	13,2	13,5	13,3	7,7	8,5	8,2
Effectifs	374 995	518 423	893 418	185 678	297 656	483 334	16 482	15 767	32 249	577 155	831 846	1 409 001

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Hors valeurs manquantes.

© SIES

En 2017-2018, le nombre d'étudiants étrangers en **mobilité diplômante** en France est estimé à 229 600, soit près de 4% du nombre total des étudiants en mobilité dans le monde (1). En 2016-2017, parmi 258 400 étudiants internationaux, 218 100 étaient en mobilité diplômante. À concept constant (mobilité diplômante), le nombre de ces étudiants augmente de 5,3% en 2017-2018. La France occupe la sixième place des pays d'accueil des étudiants internationaux derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne et la Russie.

En 2017-2018, la France demeure le sixième pays d'origine des étudiants en mobilité à l'étranger derrière la Chine, l'Inde, l'Allemagne, le Vietnam et la Corée du Sud (2). Le nombre d'étudiants français en mobilité internationale est estimé à 99 500, un effectif en hausse

de 29,8% par rapport à 2012-2013. Les principales destinations des étudiants français à l'étranger sont le Canada (17 000, soit 17%), la Belgique (14 900, soit 15%), le Royaume-Uni (13 300, soit 13%), la Suisse (10 400, soit 11%) et l'Allemagne (8 600, soit 9%) (3). Ces cinq destinations concentrent à elles seules 64 200 étudiants français à l'étranger, soit près de deux tiers des étudiants français mobiles en 2017-2018.

La France se distingue par un positionnement relativement stable sur les deux types de mobilités entrante et sortante par rapport aux autres pays avec un flux net de +130 000 d'étudiants en mobilité internationale, le flux net correspondant au nombre d'étudiants étrangers entrant en France moins le nombre d'étudiants français partant à l'étranger.

Précisions

Population concernée – Estimation des flux d'étudiants en mobilité dans le monde. L'estimation des flux sortants est produite par l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) à partir du nombre d'étudiants français inscrits dans les autres pays. L'année académique $n-n+1$ est indiquée comme l'année $n+1$ sur le site de l'Unesco. À partir de 2017-2018, pour les flux entrants, la France a affiné sa définition d'étudiants internationaux à celle d'étudiants en mobilité diplômante, en conformité avec les préconisations de l'Unesco, ce qui induit une rupture de série cette année-là.

Mobilité internationale – Voir « Glossaire ».

Source

Unesco-ISU (données extraites le 5 mai 2021 de UIS.Stat).

1 Nombre d'étudiants internationaux inscrits par pays d'accueil

Destination (1)	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
États-Unis	784 427	842 384	907 251	971 417	984 898	(2) 987 314
Royaume-Uni	416 693	428 724	430 833	432 001	435 734	452 079
Australie	249 868	266 048	294 438	335 512	381 202	444 514
Allemagne	196 619	210 542	228 756	244 575	258 873	311 738
Russie	n.d.	213 347	(2) 226 431	243 752	250 658	262 416
France	228 639	235 123	239 409	245 349	258 380	(1) 229 623
Canada	(3) 151 244	(3) 164 274	(3) 171 603	(3) 189 478	209 979	224 548
Japon	135 803	132 685	131 980	143 457	164 338	182 748
Chine	96 409	108 217	123 127	137 527	157 108	178 271
Autres pays	1 971 822	1 894 353	2 032 372	2 148 456	2 231 185	2 298 151
Pays membres et membres associés de l'Unesco	4 231 524	4 495 697	4 786 200	5 091 524	5 332 355	5 571 402

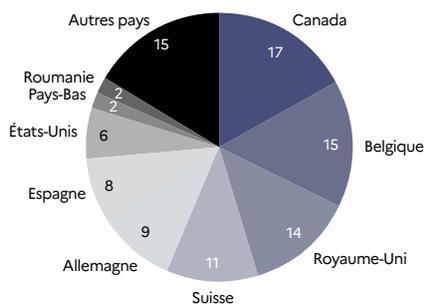
1. Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'étudiants internationaux inscrits en 2017-2018. Le concept mesuré et la méthodologie peuvent varier selon les pays. À partir de 2017-2018, pour les flux entrants, la France a affiné sa définition d'étudiants internationaux par celle d'étudiants en mobilité diplômante, concept attendu dans les statistiques internationales. Selon ce concept, l'effectif 2016-2017 s'établit à 218 081 (voir fiche 6.18). © SIES
2. Inclut les données d'une autre catégorie.
3. Estimation nationale.

2 Nombre estimé d'étudiants nationaux inscrits à l'étranger par pays d'origine (1)

Origine	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Chine	719 436	770 784	819 855	868 319	928 365	993 367
Inde	190 637	215 954	257 006	305 364	341 442	375 055
Allemagne	120 509	118 498	117 098	118 088	122 961	122 538
Vietnam	55 976	59 465	68 040	82 668	94 621	108 527
République de Corée	113 858	110 106	107 857	105 470	105 500	101 774
France	76 654	82 073	86 684	90 842	89 412	99 488
États-Unis	75 650	77 963	80 560	83 984	86 596	84 349
Kazakhstan	54 172	66 998	78 259	90 213	84 852	83 503
Népal	32 168	35 747	40 561	49 471	64 288	81 917
Arabie saoudite	74 981	84 195	86 245	90 240	84 246	77 406
Nigéria	63 904	79 467	92 548	96 702	85 925	76 338
Autres pays	2 653 579	2 794 447	2 951 487	3 110 163	3 244 147	3 367 140
Pays membres et membres associés de l'Unesco	4 231 524	4 495 697	4 786 200	5 091 524	5 332 355	5 571 402

1. L'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) estime les flux d'étudiants sortants à partir de la somme des inscrits nationaux dans les autres pays. La fiabilité de l'indicateur dépend de la qualité et du niveau de détail des informations fournies par les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.) ainsi que du nombre de pays de destination pour lesquels des données sont disponibles. Pour la France, les données transmises par le SIES à l'UOE, en conformité avec leurs préconisations, correspondent au nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en France et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'étranger. © SIES

3 Répartition estimée des étudiants étrangers, par pays d'accueil en 2017-2018, en % (1)



1. L'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) estime les flux d'étudiants sortants à partir de la somme des inscrits nationaux dans les autres pays. La fiabilité de l'indicateur dépend de la qualité et du niveau de détail des informations fournies par les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.) ainsi que du nombre de pays de destination pour lesquels des données sont disponibles. Pour la France, les données transmises par le SIES à l'UOE, en conformité avec leurs préconisations, correspondent au nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en France et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'étranger. © SIES

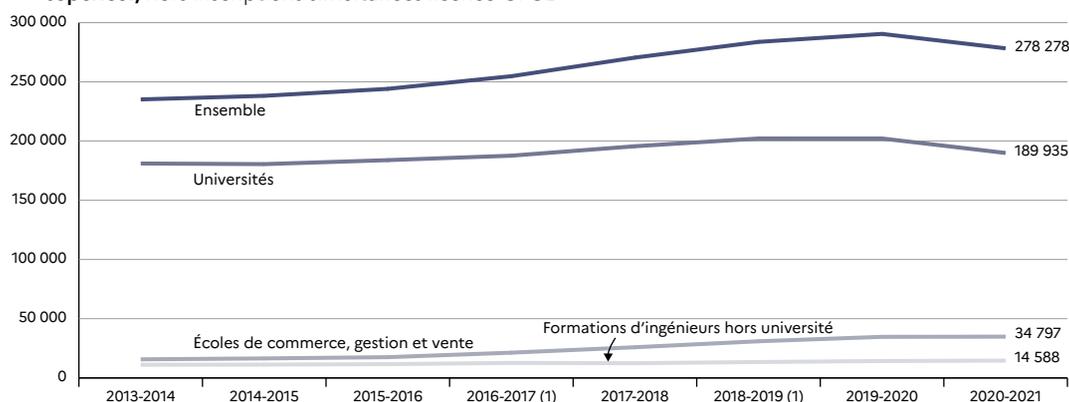
En 2020-2021, le nombre d'étudiants étrangers en **mobilité internationale** est estimé à 278 300, soit 10% des effectifs de l'enseignement supérieur (1)(2). Par rapport à l'an passé, en pleine période de pandémie, cet effectif enregistre une baisse de 4,2%, notamment à l'**université** (-6,0%). Les formations dont les proportions d'étudiants étrangers en mobilité internationale sont les plus faibles (environ 1%) voient leurs effectifs augmenter fortement (+30,4% en **CPGE** et +33,0% en **STS et formations assimilées**). La proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale est plus élevée dans les **écoles de commerce** et les **formations d'ingénieurs universitaires** (respectivement 16,5% et 13,3%).

En 2020, les **universités** accueillent 68,2% des étudiants étrangers en mobilité internationale, soit 189 900

étudiants mobiles et 8 000 étudiants supplémentaires en prenant en compte les nouveaux ensembles universitaires que sont les établissements expérimentaux. Ces étudiants représentent 11,5% des inscrits en **université**, proportion qui augmente fortement avec le cursus : 8,1% en licence, 14,9% en master et 38,4% en doctorat (4). Neuf sur dix d'entre eux sont en **mobilité diplômante** (90,0%).

À l'université, près d'un étudiant en mobilité internationale sur six est originaire de l'Union européenne (14,3%), plus d'un sur deux est africain (56,5%) et un sur cinq est asiatique (18,5%). Les Africains et les Asiatiques sont surreprésentés en cursus doctorat (respectivement 34,4% et 30,0%), tandis que 60,9% des étudiants internationaux en master sont africains.

1 Évolution du nombre estimé d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur, hors inscriptions simultanées licence-CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé.

1. Une part de la hausse observée est liée à une meilleure prise en compte de la totalité du périmètre des écoles de commerce et de la culture à partir de 2017.

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Depuis l'édition 2019, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux.

Mobilité d'échange, population étudiante, inscriptions simultanées licence-CPGE, établissements expérimentaux – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note flash du SIES : 19.04.

Source

SIES-MESRI, Systèmes d'information SISE et Scolarité enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

2 Évolution du nombre estimé d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur par formation, hors inscriptions simultanées licence-CPGE

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 (5)	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	% du nombre total d'étudiants	Évolution (%) 2020/2019
Universités	181 040	180 506	183 869	187 642	195 600	202 151	202 140	189 935	11,5	-6,0
<i>dont préparation DUT</i>	4 479	4 380	4 253	4 168	3 976	3 750	3 686	3 194	2,6	-13,3
<i>dont formations d'ingénieurs (1)</i>	3 629	3 848	4 085	4 250	4 159	4 342	4 480	4 144	13,3	-7,5
Formations d'ingénieurs hors université (1)	11 080	11 207	11 592	12 634	12 371	13 379	14 226	14 588	10,4	2,5
Écoles de commerce, gestion et vente	15 661	16 423	17 476	21 276	25 860	30 907	34 653	36 125	16,5	4,2
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (2)	6 500	6 506	6 549	6 556	8 240	8 308	9 026	8 750	8,3	-3,1
STS et assimilés	1 424	1 680	1 902	2 066	2 277	2 620	2 415	3 212	1,2	33,0
CPGE	629	662	681	649	664	691	586	764	0,9	30,4
Autres écoles et formations (3) (4)	18 815	21 195	22 010	23 915	25 451	25 659	27 424	24 905	7,9	-9,2
Ensemble	235 149	238 179	244 078	254 738	270 463	283 714	290 470	278 278	10,0	-4,2
En % du nombre total d'étudiants	9,7	9,7	9,7	10,0	10,3	10,6	10,7	10,0		

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

2. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

3. Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc.

4. Données 2019-2020 reconduites en 2020-2021 pour les écoles paramédicales et sociales.

5. Une part de la hausse observée est liée à une meilleure prise en compte de la totalité du périmètre des écoles de commerce et de la culture à partir de 2017.

© SIES

3 Effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale et diplômante estimés sur les champs RERS et UOE sur l'année 2019-2020

Mobilité internationale	Dont mobilité diplômante	Mobilité internationale champ UOE (1)	Dont mobilité diplômante champ UOE (1)(2)
290 470	261 542	278 820	251 940

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Champ UOE (Unesco-OCDE-Eurostat) : formations du cycle court au doctorat excluant les habilitations à diriger des recherches et toutes les inscriptions simultanées entre licence-CPGE et entre l'université et les établissements.

2. Cette mesure plus précise sera transmise pour les données 2019-2020 à l'UOE (voir fiche 6.17). Les effectifs du champ UOE des fiches 6.17 et 6.18 ne sont pas comparables.

© SIES

4 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par cursus en 2020-2021

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des diplômants (%) (1)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)
Union européenne (UE)	11 593	77,2	11 597	75,4	3 914	94,7	27 104	79,0
Europe hors UE	2 600	86,2	2 499	88,8	844	95,9	5 943	88,7
Afrique	47 238	99,1	52 948	97,7	7 124	96,0	107 310	98,2
Amérique	5 317	95,3	6 417	92,7	2 567	95,4	14 301	94,1
Asie	15 534	90,0	13 383	92,3	6 209	97,3	35 126	92,1
Océanie	37	91,9	49	81,6	30	96,7	116	88,8
Non renseignés	14	100,0	19	100,0	2	100,0	35	100,0
Ensemble	82 333	93,7	86 912	93,2	20 690	96,0	189 935	93,7
En % du nombre d'étudiants	8,1		14,9		38,4		11,5	

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Part des étudiants venus étudier avec l'intention d'obtenir un diplôme français, ne faisant pas partie d'un programme d'échange type Erasmus.

© SIES

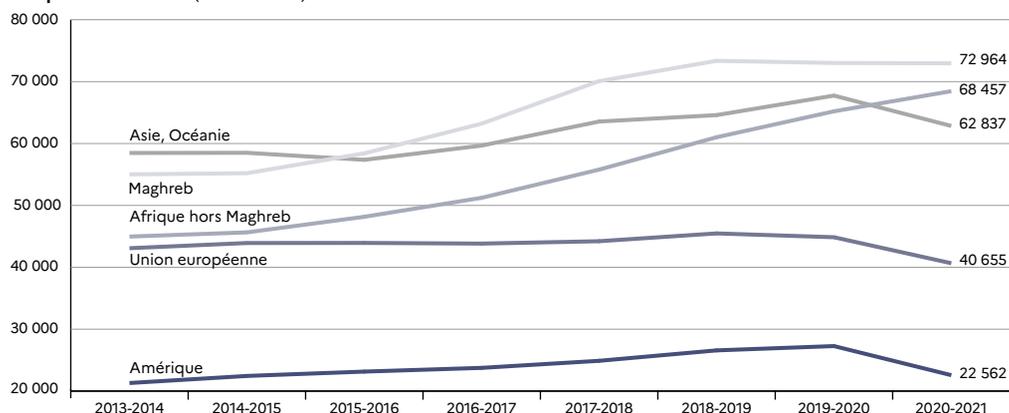
En 2020, le nombre d'étudiants en mobilité internationale a connu une baisse (-4%) dans un contexte de crise sanitaire avec une diminution plus forte pour les étudiants originaires d'Amérique et de l'Union européenne (respectivement -17% et -9%) (1). Les effectifs d'étudiants originaires de l'Afrique hors Maghreb (+5%) et surtout du Maghreb (0%) restent relativement stables. En 2020-2021, près d'un étudiant étranger en **mobilité internationale** sur deux est issu du continent africain, 18% d'Europe, 23% d'Asie ou d'Océanie et 8% du continent américain (2).

En 2020-2021, les étudiants marocains sont les étudiants en mobilité internationale les plus représentés en France (37 200), devant les étudiants chinois (24 900) et les Algériens (23 900) (3). Les baisses ont

été particulièrement importantes pour les étudiants originaires d'Amérique du Nord (-41%) et d'Allemagne (-17%). L'**université** (y compris **DUT** et **formations d'ingénieurs**) est le lieu de formation privilégié des étudiants en mobilité internationale (68% d'entre eux). Les Marocains étudient proportionnellement moins à l'université, hors préparation au DUT et formations d'ingénieurs (61%).

Les étudiants chinois vont également moins souvent à l'**université** (45%) que l'ensemble des étudiants étrangers en mobilité internationale, mais plus fréquemment en **formations d'ingénieurs** (8%) et en **écoles de commerce, gestion et vente** (34%, contre 13% pour l'ensemble des étudiants en mobilité internationale). Les étudiants algériens étudient en très large majorité dans les **universités** (90%).

1 Évolution des effectifs des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par nationalité (estimation)



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

Précisions

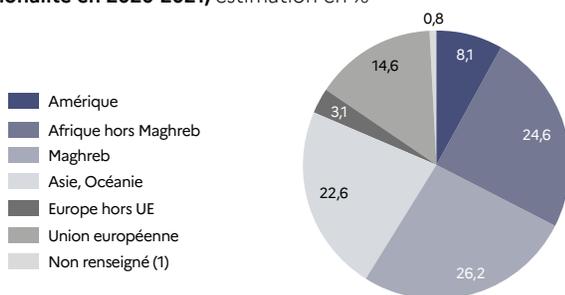
Population concernée – Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées licence-PGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Depuis l'édition 2019, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux, ce qui a conduit à estimer certains effectifs en cas d'absence des données nécessaires.

Population étudiante, inscriptions simultanées licence-CPGE, CPGE, écoles de commerce, STS – Voir « Glossaire ».

Source

SIES-MESRI, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

2 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par nationalité en 2020-2021, estimation en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé. © SIES
 1. Y compris les formations paramédicales et sociales, et les établissements dépendant du ministère en charge de l'Agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'informations sur la nationalité des étudiants étrangers.

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par filière de formation en 2020-2021, estimation en %

Origine	Universités hors préparation DUT et ingénieurs	Préparation au DUT	Formations d'ingénieurs des universités (3)	Formations d'ingénieurs hors université (2)	STS et assimilés	CPGE
Allemagne	62	1	€	2	€	€
Italie	63	€	€	2	1	€
Autres Union européenne (UE)	68	€	€	3	2	€
Europe hors UE	68	1	€	3	2	€
Maroc	61	1	4	11	1	1
Algérie	89	0	1	1	1	€
Tunisie	67	1	2	8	1	€
Autres Maghreb	78	€	2	7	1	€
Sénégal	76	4	2	5	1	€
Cameroun	47	1	3	13	1	€
Autres Afrique (1)	75	2	1	3	2	€
Liban	66	€	1	6	0	€
Autres Moyen-Orient	79	1	€	2	1	€
Chine	42	1	2	8	0	€
Vietnam	71	2	€	7	0	€
Autres Asie	50	1	1	2	1	€
Amérique du Sud	65	€	1	11	0	€
Amérique du Nord	39	€	€	1	0	€
Antilles - Amérique centrale	74	€	1	4	2	€
Océanie	25	€	0	1	0	€
Non renseigné (2)	2	€	€	1	11	€
Total	66	1	1	5	1	€

(suite)	Écoles de commerce, gestion et vente	Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (4)	Autres écoles de spécialités diverses	Total	Effectifs estimés	Évolution (%) 2019/2020
Allemagne	18	3	13	100	5 711	-17,1
Italie	18	3	11	100	11 260	-4,1
Autres Union européenne (UE)	10	5	11	100	23 684	-9,7
Europe hors UE	10	6	9	100	8 531	-10,1
Maroc	14	2	6	100	37 168	1,8
Algérie	3	1	4	100	23 851	-1,7
Tunisie	8	2	10	100	10 820	-1,3
Autres Maghreb	5	€	5	100	1 125	-10,1
Sénégal	6	1	4	100	12 512	5,8
Cameroun	22	1	12	100	6 076	3,5
Autres Afrique (1)	9	1	6	100	47 605	5,1
Liban	11	3	12	100	7 272	22,0
Autres Moyen-Orient	5	4	8	100	10 666	-0,3
Chine	34	4	8	100	24 921	-8,8
Vietnam	7	3	9	100	4 992	-4,5
Autres Asie	24	8	12	100	16 777	-17,2
Amérique du Sud	7	5	10	100	12 238	-10,3
Amérique du Nord	18	9	32	100	4 453	-41,0
Antilles - Amérique centrale	7	3	9	100	5 871	-3,3
Océanie	52	7	15	100	473	-4,6
Non renseigné (2)	9	12	65	100	2 272	-21,5
Total	13	3	9	100	278 278	-4,2

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé. © SIES
 1. Hors étudiants égyptiens comptabilisés dans « Autres Moyen-Orient ».
 2. Y compris l'ensemble des étudiants étrangers des formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère en charge de l'Agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'origine des étudiants étrangers.
 3. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
 4. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

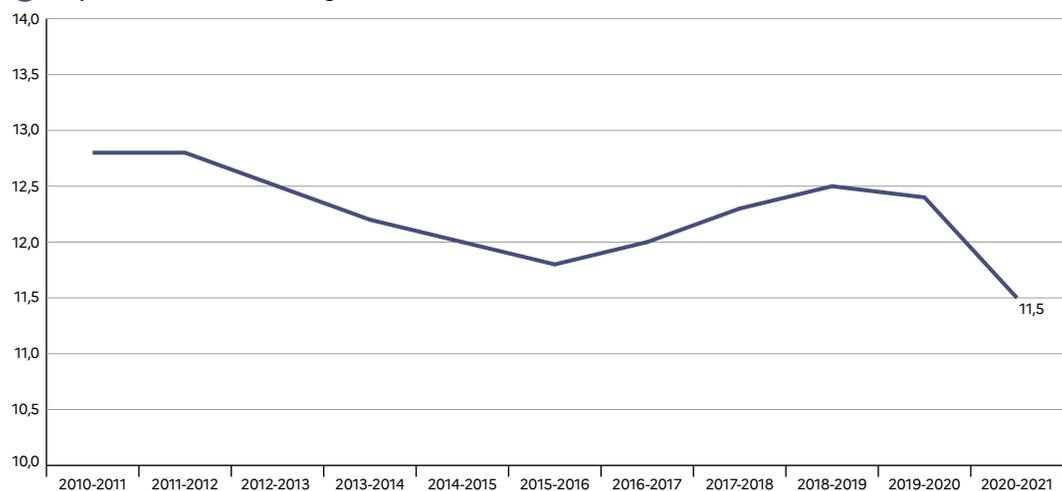
En 2020-2021, plus de 189 900 étudiants en **mobilité internationale** sont inscrits dans les **universités** de France métropolitaine et des DROM (2). En lien avec le contexte sanitaire, cet effectif connaît une diminution de 6,0%. La part des étudiants en mobilité internationale dans les universités baisse également (11,5% contre 12,4% en 2019-2020) (1). La **mobilité diplômante** concerne 94% des étudiants internationaux et 98% de ceux provenant d'Afrique (3).

Plus d'un étudiant international sur deux est africain. Les continents les plus représentés sont ensuite l'Asie (21%), l'Europe (17%) et l'Amérique (8%). Les étudiants marocains et algériens sont les plus nombreux (24 800 et 21 500 respectivement) devant les Chinois (11 200). Parmi les étudiants européens, plus de quatre sur cinq

sont originaires de l'Union européenne. Les plus représentés sont les Italiens (22% des Européens), suivis des Espagnols (11%) et des Allemands (11%). Parmi les étudiants internationaux, 37 100 sont originaires d'un État engagé dans le **processus de Bologne**.

Les étudiants internationaux, tous continents confondus, se dirigent principalement vers les disciplines scientifiques hors santé et **DUT** (35%) et les disciplines littéraires (28%), avant celles économiques (18%). Les étudiants africains s'inscrivent davantage en sciences (41%). Les femmes sont majoritaires (53%) parmi les étudiants venant de tous les continents, excepté l'Afrique (46% des étudiants en mobilité). À l'opposé, les étudiantes représentent plus des deux tiers des étudiants européens.

1 Proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits à l'université. Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées en licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Dans la présente édition, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux.

Mobilité d'échange, inscriptions simultanées licence-CPGE, université, CPGE, DUT – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 2010.

2 Évolution des effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités (1)

	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021
Effectifs d'étudiants en mobilité internationale	182 011	183 777	180 016	181 040	180 506	183 869	187 642	195 600	202 151	202 140	189 935
dont étudiants en mobilité diplômante	166 319	166 930	162 262	163 428	162 680	165 817	170 018	176 152	182 256	181 829	178 019
Variation annuelle (%)		(2) 1,0	-2,0	0,6	-0,3	1,9	2,1	4,2	3,3	0,0	-6,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Hors inscriptions simultanées licence-CPGE.

2. L'évolution ne tient pas compte des effectifs 2010-2011 des étudiants de l'institut national polytechnique de Lorraine qui ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la formation de l'université de Lorraine.

© SIES

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par origine et par discipline en 2020-2021

	Droit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences sociales	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	DUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des diplômants (%)
Europe	4 754	4 125	13 920	7 037	3 211	316	33 047	17,4	66,7	73,2
Union européenne	4 041	3 015	11 436	5 699	2 913	194	27 104	14,3	66,0	79,0
dont : Italie	774	711	3 530	1 495	672	40	7 182	3,8	66,5	79,0
Espagne	396	385	1 626	1 057	305	31	3 769	2,0	62,5	80,2
Allemagne	769	604	1 499	570	171	59	3 613	1,9	69,1	61,9
Grèce	391	76	730	852	123	3	2 172	1,1	58,6	93,8
Roumanie	447	204	417	227	599	3	1 894	1,0	74,5	91,9
Luxembourg	291	212	295	156	220	2	1 174	0,6	59,1	96,3
Belgique	175	154	705	286	433	22	1 753	0,9	60,4	87,4
Royaume-Uni	156	73	739	148	30	4	1 146	0,6	65,2	50,2
Pologne	126	88	341	163	73	3	791	0,4	77,6	73,6
Portugal	96	115	258	175	83	10	727	0,4	64,9	90,5
Bulgarie	78	86	215	96	53	2	528	0,3	72,2	93,8
Europe hors UE	713	1 110	2 484	1 338	298	122	5 943	3,1	70,1	88,7
dont Russie	225	450	1 121	434	59	10	2 289	1,2	77,2	86,2
Afrique	11 809	21 466	22 027	43 788	8 220	2 137	107 310	56,5	46,1	98,2
dont : Maroc	1 414	6 793	2 902	12 007	1 681	491	24 797	13,1	48,5	97,0
Algérie	558	2 267	5 560	10 841	2 260	86	21 486	11,3	52,9	99,5
Sénégal	1 340	1 761	3 197	3 799	212	549	10 309	5,4	37,3	99,4
Tunisie	504	997	1 422	3 109	1 536	74	7 568	4,0	59,9	97,3
Cote d'Ivoire	1 461	1 539	1 175	1 327	212	46	5 714	3,0	42,3	98,5
Gabon	657	626	1 038	1 165	66	209	3 552	1,9	53,5	99,4
Congo	666	581	538	1 191	202	176	3 178	1,7	42,5	99,2
Cameroun	379	555	415	1 321	401	45	3 071	1,6	44,6	97,2
Guinée	492	752	412	1 168	137	21	2 961	1,6	22,5	99,6
Bénin	541	732	581	796	242	45	2 892	1,5	38,6	99,1
Madagascar	280	891	493	881	193	76	2 738	1,4	57,7	97,3
Togo	715	567	491	733	147	9	2 653	1,4	37,1	98,8
Mali	310	571	396	598	137	33	2 012	1,1	31,5	98,9
Asie	2 404	7 007	11 037	12 797	1 881	652	38 954	20,5	57,5	83,1
dont : Chine	190	2 540	4 363	4 064	57	286	11 214	5,9	63,1	91,6
Liban	435	540	614	2 585	750	9	4 924	2,6	54,1	97,2
Viet Nam	86	1 607	664	1 126	184	75	3 667	1,9	63,1	95,5
Turquie	361	194	895	391	51	1	1 892	1,0	62,1	92,9
Iran	90	119	730	644	67	10	1 650	0,9	58,2	96,8
Syrie	80	97	600	395	174	11	1 346	0,7	44,4	99,6
Inde	28	125	209	819	10	1	1 191	0,6	42,2	91,4
Corée du Sud	68	117	716	137	14	4	1 052	0,6	72,4	96,3
Arménie	268	500	82	68	11	3	929	0,5	75,8	25,4
Amérique	1 573	2 007	6 863	3 448	410	89	14 301	7,5	57,0	94,1
dont : Colombie	251	380	1 545	586	27	14	2 789	1,5	57,4	95,1
Brésil	357	254	1 242	586	64	10	2 503	1,3	62,9	88,4
Haïti	371	501	644	324	94	10	1 934	1,0	42,5	98,7
Mexique	120	243	719	520	29	8	1 631	0,9	56,6	93,0
États-Unis	140	149	582	296	26	8	1 193	0,6	64,7	92,1
Canada	81	60	226	128	62	1	557	0,3	62,5	91,6
Océanie	10	6	70	28	2	0	116	0,1	65,5	88,8
Apatrides ou non déclarés	6	6	16	4	3	0	35	0,0	71,4	100,0
Ensemble	20 556	34 617	53 933	67 102	13 727	3 194	189 935	100,0	52,6	93,7
Proportion d'étudiants en mobilité internationale	9,4	14,4	10,1	15,2	6,3	2,6	11,5			

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

En 2020, près de 647 000 candidats de terminale ont confirmé au moins un vœu au cours de la phase principale de **Parcoursup**. Ce sont 20 000 candidats de plus qu'en 2019, dont la moitié appartient à la série professionnelle. Ces candidats ont formulé en moyenne 10,1 vœux, un de plus que l'an passé (1). L'enrichissement de l'offre de formation, dont la disparition de la **Paces** au profit du **PASS** et des **L.AS** pour accéder aux études de santé, multiplie les possibilités de vœux. Les candidats de terminale générale ont confirmé en moyenne 10,8 vœux et la licence compose 44% de leur liste de vœux (2). Les terminales technologiques font en moyenne autant de vœux, mais leur liste de vœux est à 50% composée de **BTS**. Les élèves de terminales professionnelles font moins de vœux (6,9), et les trois quarts sont des vœux en **BTS**.

Parmi les 627 000 candidats qui ont obtenu le baccalauréat en 2020 quelle que soit la série, 93,5% ont reçu au moins une proposition. Pour les bacheliers de la série générale, cette part monte à 97,5%, contre 91,7% pour la série technologique et 82,2% pour la série professionnelle (3). La licence est toujours la formation la plus choisie avec 38% des propositions acceptées par les candidats, suivie par les **BTS** (23%) et les **DUT** (10%) (4). La moitié des formations acceptées par les bacheliers généraux sont des licences, tandis que les **BTS** représentent presque les trois quarts des formations acceptées par les bacheliers professionnels et un peu plus de quatre formations acceptées sur dix par les bacheliers technologiques.

Précisions

La campagne 2020 s'est déroulée du 20 janvier au 24 septembre. Les propositions de la phase principale et de l'apprentissage ont été faites à partir du 15 mai. La phase complémentaire a débuté le 25 juin.

Population concernée – Ensemble des candidats ayant validé au moins un vœu au cours de la phase principale, et inscrits en terminale en France (y compris DROM, COM et le Cned).

Parcoursup, Paces, PASS, L.AS, BTS, DUT – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Notes Flash du SIES* : 20.20 ; 20.06.

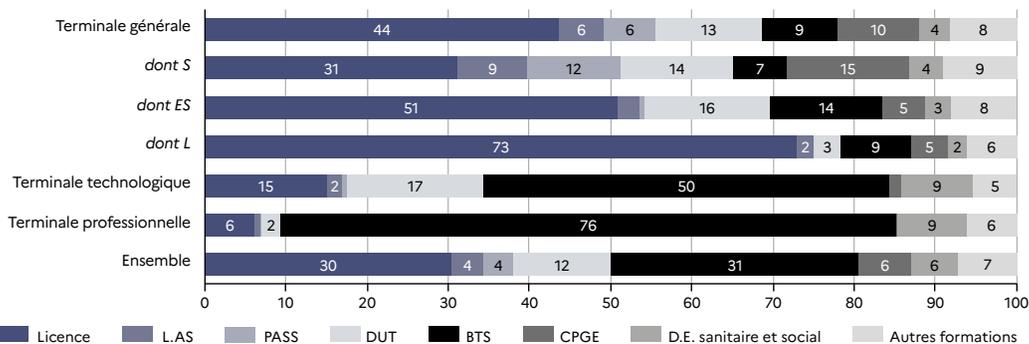
1 Nombre moyen de vœux, selon la classe de terminale, session 2020

	Terminale générale	Terminale L	Terminale ES	Terminale S	Terminale technologique	Terminale professionnelle	Ensemble
Nombre moyen de vœux	10,8	7,2	9,8	12,4	10,8	6,9	10,1

► Champ : France métropolitaine + DROM, COM et le Cned.

© SIES

2 Choix de formation des candidats, selon la classe de terminale, session 2020, en %

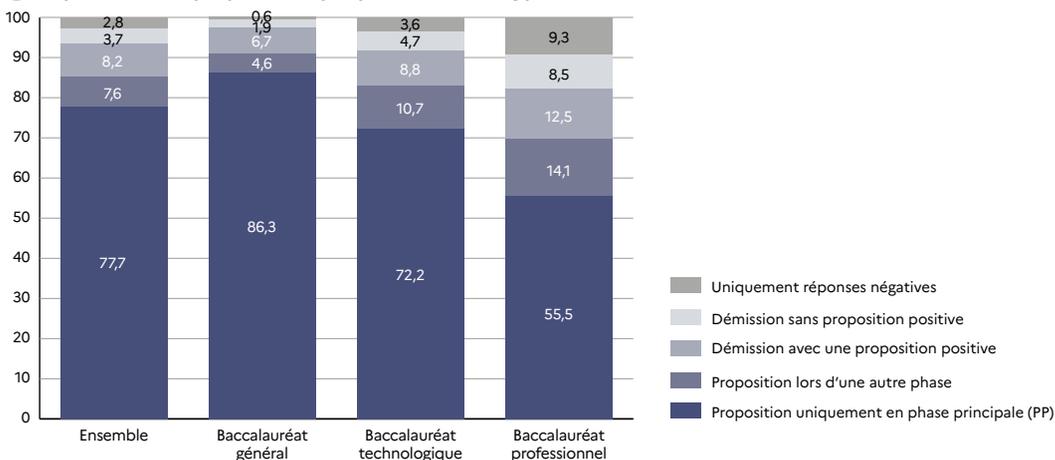


► Champ : France métropolitaine + DROM, COM et le Cned.

LECTURE : en moyenne, les listes de candidatures se composent à 30% de candidatures en licence.

© SIES

3 Répartition des propositions par phase, selon le type de baccalauréat, session 2020, en %

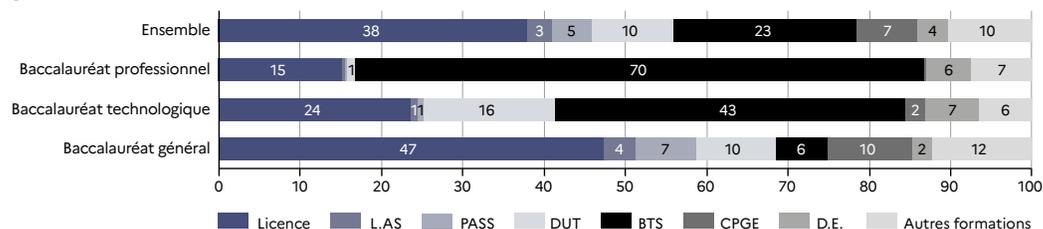


► Champ : France métropolitaine + DROM, COM et le Cned.

LECTURE : 77,7% des lycéens diplômés du baccalauréat 2020 ont reçu une proposition uniquement en phase principale.

© SIES

4 Répartition des propositions acceptées par filière de formation, session 2020, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, COM et le Cned.

LECTURE : 38% des formations acceptées sont des licences.

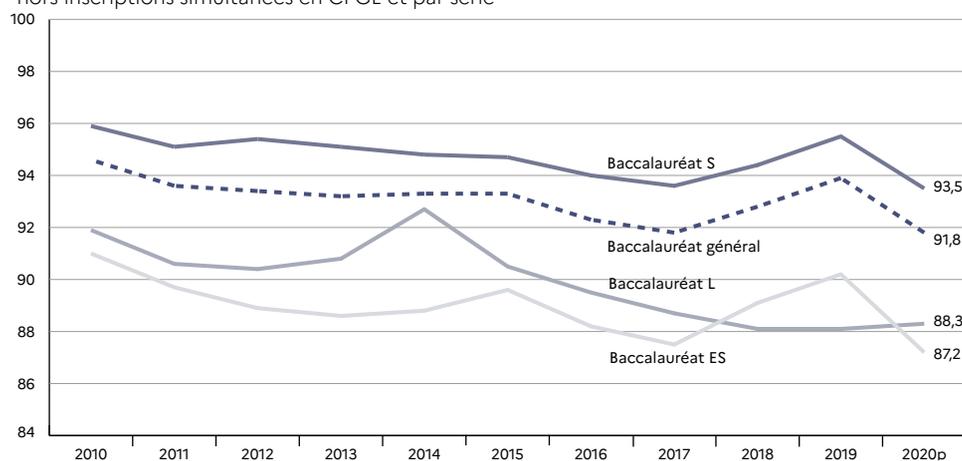
© SIES

En 2020, hors inscriptions simultanées licence-CPGE, environ 541 100 néo-bacheliers poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur (2). Le taux de poursuite est de 74,8%, ce taux étant plus élevé parmi les femmes (77,5%, contre 72,0% pour les hommes). La grande majorité des taux de poursuite sont en baisse par rapport à 2019 (-2,8 points au total) en raison notamment d'une forte augmentation du nombre de bacheliers par rapport à la session de l'année précédente, dans un contexte de modalités d'organisation adaptées à l'état d'urgence sanitaire.

Les bacheliers généraux poursuivent plus souvent que les autres bacheliers à l'université (60,0%) et dans les CPGE

(9,8%), mais plus faiblement en STS (8,4%). Les bacheliers scientifiques (bac S) sont particulièrement présents en PASS (Parcours accès santé spécifique, anciennement Paces) (12,3% au total et 18,0% pour les femmes), dans les CPGE (14,4% et 17,7% pour les hommes) et dans les disciplines universitaires scientifiques (22,7%). Les bacheliers ES poursuivent souvent à l'université (59,8% au total et 61,7% pour les femmes), plus particulièrement dans les filières universitaires économiques (26,8%), ainsi que dans les autres formations (13,2%). Le taux de poursuite des bacheliers L dans les universités est le plus élevé parmi les bacheliers généraux (65,9%). Il est également le plus stable par rapport à 2019 (moins d'un point de différence entre 2019 et 2020).

1 Évolution des taux d'inscription des bacheliers généraux dans l'enseignement supérieur, en % hors inscriptions simultanées en CPGE et par série



© SIES

Précisions

Les séries ont été révisées par rapport à la précédente édition, la méthodologie de calcul des taux de poursuite ayant été améliorée (mise en cohérence du champ géographique, suppression systématique des inscriptions simultanées licence-CPGE, etc.).

Population concernée – Bacheliers s'inscrivant dans un établissement de l'enseignement supérieur en France l'année d'obtention du baccalauréat.

Taux d'inscription ou taux de poursuite – Les taux se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (et non aux individus). Ces taux sont calculés hors inscriptions simultanées université-CPGE pour neutraliser l'effet de la loi 2013.

Source

Systèmes d'information des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Agriculture. Traitement SIES-MESRI.

2 Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur : bacheliers généraux

		2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020p	Hommes 2020	Femmes 2020
Ensemble tous bac	Inscriptions des nouveaux bacheliers dans le supérieur	414 089	461 155	467 431	480 155	513 230	518 620	541 081	252 896	288 185
	Ensemble supérieur	77,9	74,5	73,8	74,6	75,8	77,6	74,8	72,0	77,5
	Université	40,6	40,2	40,0	39,6	40,4	40,7	39,4	34,0	44,5
	dont préparation DUT	8,2	7,4	7,4	7,4	7,5	7,5	7,1	8,7	5,5
	CPGE	7,0	6,5	6,4	6,6	6,1	6,1	5,6	6,6	4,7
	STS	22,6	20,5	20,2	21,2	21,1	21,6	20,3	23,3	17,5
	dont voie scolaire	19,3	17,4	17,0	17,6	17,3	17,5	16,5	17,9	15,2
	Autres formations	7,8	7,3	7,2	7,2	8,1	9,2	9,5	8,2	10,9
Bac général	Ensemble supérieur	94,6	93,3	92,3	91,8	92,8	93,9	91,8	91,7	91,8
	Université	60,4	61,1	61,0	60,5	61,2	61,6	60,0	55,8	63,1
	dont préparation DUT	10,6	9,6	9,6	9,4	9,2	9,1	8,6	11,5	6,4
	CPGE	12,6	12,0	11,7	11,8	10,8	10,7	9,8	12,9	7,5
	STS	9,6	8,4	8,2	8,4	8,2	8,3	8,4	8,7	8,1
	dont voie scolaire	8,7	7,6	7,3	7,4	7,1	7,0	7,2	7,4	7,1
	Autres formations	12,0	11,8	11,5	11,2	12,6	13,3	13,6	14,3	13,0
Bac S	Ensemble supérieur	95,9	94,7	94,0	93,6	94,4	95,5	93,5	93,5	93,5
	Université	58,7	59,8	59,8	59,2	59,7	60,2	58,5	54,5	62,9
	dont : disciplines scientifiques (y c. Staps)	15,3	18,4	18,8	18,6	19,7	20,2	22,7	24,4	20,8
	PACES/Pass	20,7	19,8	19,1	18,8	17,5	17,4	12,3	7,1	18,0
	dont préparation DUT	12,4	11,2	11,1	11,1	10,8	10,7	10,0	13,7	6,1
	dont DUT production	8,1	7,4	7,4	7,4	7,2	7,3	7,0	9,8	3,9
	CPGE	18,2	17,0	16,6	16,9	15,8	15,7	14,4	17,7	10,8
	dont CPGE sciences	14,3	13,6	13,3	13,6	12,7	12,8	11,7	15,3	7,8
	STS voie scolaire (1)	6,7	5,6	5,6	5,6	5,4	5,5	6,0	6,4	5,5
	dont STS production (1)	3,3	2,7	2,7	2,6	2,4	2,3	2,7	3,4	1,9
	Autres formations	12,4	12,3	12,1	11,9	13,5	14,2	14,6	14,9	14,4
	dont écoles d'ingénieurs non universitaires (2)	4,5	5,1	5,3	5,5	5,8	6,0	6,0	8,1	3,8
Bac ES	Ensemble supérieur	91,0	89,6	88,2	87,5	89,1	90,2	87,2	84,4	88,9
	Université	60,9	60,4	60,4	60,0	61,3	61,7	59,8	56,7	61,7
	dont : droit, économie, AES	26,9	26,6	26,5	26,6	27,1	27,6	26,8	25,4	27,7
	disciplines littéraires	18,0	17,2	17,5	17,4	18,6	17,9	18,0	13,6	20,8
	dont préparation DUT	12,0	11,0	10,9	10,6	10,1	10,0	9,4	9,3	9,4
	dont DUT services	11,7	10,7	10,7	10,3	9,8	9,7	9,0	8,7	9,2
	CPGE	6,0	5,9	5,8	5,7	4,9	4,9	4,5	4,5	4,5
	dont CPGE économiques	4,3	4,5	4,4	4,3	3,6	3,6	3,4	3,6	3,2
	STS voie scolaire (1)	11,3	10,8	10,1	10,2	10,1	10,0	9,7	10,0	9,5
	dont STS services (1)	10,2	9,7	9,0	9,3	9,4	9,6	9,3	9,2	9,3
	Autres formations	12,9	12,5	12,0	11,5	12,7	13,6	13,2	13,3	13,2
	dont écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	5,1	5,7	5,7	5,9	6,2	6,5	5,7	7,1	4,8
Bac L	Ensemble supérieur	91,9	90,5	89,5	88,7	88,1	88,1	88,3	88,2	88,3
	Université	64,6	66,7	66,4	65,9	66,5	66,7	65,9	64,2	66,4
	dont : droit, économie, AES	13,3	13,3	12,7	12,8	12,6	12,8	12,9	11,0	13,4
	disciplines littéraires	48,1	50,3	50,6	50,2	51,2	51,2	50,5	50,0	50,7
	dont préparation DUT	2,1	1,8	1,8	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,4
	CPGE	7,5	7,3	7,3	7,0	6,4	6,2	5,9	5,4	6,0
	dont CPGE lettres	7,4	7,2	7,1	6,9	6,3	6,0	5,8	5,3	5,9
	STS voie scolaire (1)	10,4	7,7	7,7	7,9	6,5	5,8	6,0	4,8	6,2
	dont STS services (1)	7,3	5,7	5,2	5,0	5,8	5,6	5,8	4,7	6,1
	Autres formations	9,4	8,8	8,2	7,9	8,7	9,5	10,5	13,8	9,7
	dont écoles supérieures artistiques et culturelles	4,2	3,5	3,0	2,5	2,6	2,7	3,2	4,7	2,8

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS en apprentissage à ce niveau de détail.

2. Formations d'ingénieurs ou cycle préparatoire intégré.

Note : les étudiants dont l'académie du bac n'est pas connue se sont vus attribuer une académie au prorata des effectifs académiques constatés et sont donc inclus dans ce tableau. Les données des apprentis sont ceux de la rentrée 2019, les données de la rentrée 2020 n'étant pas disponibles au moment de réaliser ce tableau.

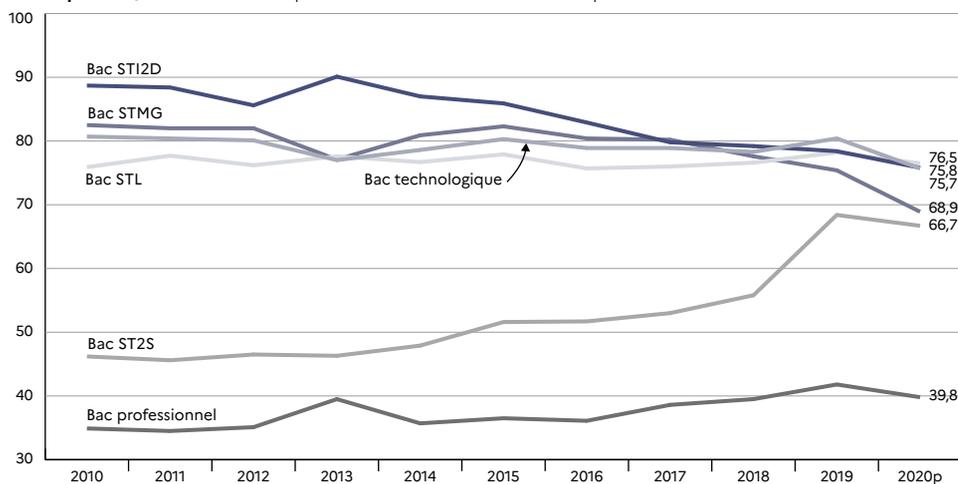
© SIES

Hors inscriptions simultanées en CPGE, le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur des bacheliers technologiques s'élève à 75,7% en 2020, soit 4,7 points de moins qu'en 2019 (1)(2). Cette baisse est liée à la hausse significative du taux de réussite à la session 2020 du baccalauréat dans un contexte de modalités d'organisation adaptées à l'état d'urgence sanitaire. Le nombre de bacheliers a ainsi beaucoup augmenté alors que le nombre de poursuivants n'a évolué que modérément. La filière STS reste la principale voie d'inscription des bacheliers technologiques (36,8%) devant l'université (29,1%). Les hommes s'orientent davantage vers les filières courtes (STS ou DUT) tandis que les femmes privilégient les autres filières de formation.

La part des bacheliers STI2D qui s'inscrivent dans un DUT est de 21,7%, en baisse de 0,2 point en 2020. Les bacheliers STMG enregistrent la baisse la plus importante des taux de poursuite en 2020 (-6,5 points). Au contraire, le taux de poursuite des bacheliers ST2S reste élevé en 2020, surtout dans les autres formations (23,9%), qui comprennent notamment les formations paramédicales. Les bacheliers STL restent les bacheliers technologiques poursuivant le plus à l'université (38,1%).

Le taux de poursuite des bacheliers professionnels est en repli en 2020 (-2,0 points), revenant à son niveau de 2018 (39,8%). La majorité des bacheliers professionnels s'inscrivent en STS (31,4%), dont 8,1% par la voie de l'apprentissage. Les écarts entre femmes et hommes s'amenuisent, mais restent élevés en STS (5,6 points en faveur de ces derniers).

1 Évolution des taux d'inscription des bacheliers technologiques et professionnels dans l'enseignement supérieur, en % hors inscriptions simultanées en CPGE et par série



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

Précisions

Les séries ont été révisées par rapport à la précédente édition, la méthodologie de calcul des taux de poursuite ayant été améliorée (mise en cohérence du champ géographique, suppression systématique des inscriptions simultanées licence-CPGE, etc.).

Population concernée – Bacheliers s'inscrivant dans un établissement de l'enseignement supérieur en France l'année d'obtention du baccalauréat.

Taux d'inscription ou taux de poursuite – Les taux se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (et non aux individus). Ces taux sont calculés hors inscriptions simultanées en CPGE pour neutraliser l'effet de la loi 2013.

Nouveau bachelier, CPGE, STS et assimilés – Voir « Glossaire ».

Source

Systèmes d'information des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Agriculture. Traitement SIES -MESRI.

2 Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur : bacheliers technologiques et professionnels

		2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020p	Hommes 2020	Femmes 2020
Bac technologique	Ensemble supérieur	80,7	80,3	78,9	78,9	78,3	80,4	75,7	76,0	75,4
	Université	28,3	32,3	31,4	30,2	30,9	30,5	29,1	29,0	29,1
	<i>dont préparation DUT</i>	9,8	11,4	11,5	11,4	12,2	12,1	11,6	14,3	8,7
	CPGE	1,4	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9	1,8	2,3	1,2
	STS	46,0	41,0	40,8	41,4	40,0	40,5	36,8	39,6	33,8
	<i>dont voie scolaire</i>	42,5	37,1	36,7	36,8	35,1	34,8	31,7	33,1	30,2
	Autres formations	5,1	5,1	4,8	5,3	5,5	7,5	8,1	5,1	11,2
Bac STI2D (ex-STI)	Ensemble supérieur	88,7	85,9	82,9	79,8	79,2	78,4	75,8	75,0	85,0
	Université	25,9	36,5	35,3	34,1	34,6	33,6	32,7	32,3	36,9
	<i>dont préparation DUT</i>	17,5	22,4	21,9	21,5	22,1	21,9	21,7	21,9	19,4
	<i>dont DUT production</i>	14,4	17,3	16,7	16,2	16,4	16,0	15,9	16,0	14,8
	CPGE	2,8	4,4	4,0	3,7	3,9	3,7	3,6	3,6	4,0
	STS voie scolaire (1)	56,3	39,4	38,6	37,2	35,3	35,3	33,7	34,3	27,5
	<i>dont STS production (1)</i>	50,3	34,6	33,7	31,8	29,7	28,8	27,7	28,3	19,9
		Autres formations	3,7	5,7	5,1	4,8	5,3	5,8	5,8	4,9
Bac STL	Ensemble supérieur	75,9	77,9	75,7	76,0	76,6	78,2	76,5	75,8	77,0
	Université	34,6	40,9	40,8	38,7	39,3	39,5	38,1	39,8	36,8
	<i>dont préparation DUT</i>	14,6	13,4	14,2	13,9	15,0	15,0	15,3	17,7	13,5
	<i>dont DUT production</i>	14,4	13,0	13,8	13,5	14,5	14,5	14,9	17,2	13,1
	CPGE	2,4	3,1	3,0	3,3	3,3	3,4	3,0	3,6	2,6
	STS voie scolaire (1)	36,3	31,6	29,6	30,4	30,5	31,2	30,4	28,9	31,6
	<i>dont STS production (1)</i>	23,4	20,4	19,6	19,5	20,6	21,3	20,2	22,1	18,7
	Autres formations	2,6	2,3	2,3	3,5	3,4	4,1	5,0	3,6	6,1
Bac STMG (ex-STT)	Ensemble supérieur	82,5	82,3	80,4	80,2	77,6	75,4	68,9	65,0	72,4
	Université	32,0	33,6	32,6	30,8	31,2	30,3	29,1	26,9	31,1
	<i>dont préparation DUT</i>	9,4	11,1	11,1	11,2	12,0	11,9	10,9	9,9	11,9
	<i>dont DUT services</i>	9,3	11,0	11,0	11,1	11,9	11,7	10,8	9,7	11,8
	CPGE	1,3	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6	1,5	1,5	1,5
	STS voie scolaire (1)	44,9	43,4	42,5	44,0	40,9	39,2	34,2	32,7	35,7
	<i>dont STS services (1)</i>	43,8	41,2	40,3	41,0	38,8	38,0	33,1	31,1	35,0
		Autres formations	4,3	3,6	3,6	3,7	3,8	4,2	4,0	3,9
Bac ST2S (ex-SMS)	Ensemble supérieur	46,2	51,6	51,7	53,0	55,8	68,4	66,7	62,1	67,4
	Université	23,8	28,6	28,3	28,5	30,0	30,8	28,0	36,0	26,8
	<i>dont préparation DUT</i>	1,1	1,5	1,7	1,8	2,0	2,2	2,3	3,0	2,2
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS voie scolaire (1)	11,2	12,4	13,7	13,9	14,7	16,6	14,9	10,8	15,5
	<i>dont STS services (1)</i>	11,1	12,1	13,3	13,5	14,0	15,8	14,2	9,5	14,9
	Autres formations	11,1	10,6	9,7	10,6	11,0	21,1	23,9	15,4	25,2
Autres bac technologiques	Ensemble supérieur	70,4	65,9	65,4	66,5	65,1	69,9	66,8	64,0	68,7
	Université	11,0	14,2	13,0	13,2	13,1	15,0	13,5	10,3	15,8
	<i>dont préparation DUT</i>	2,4	2,2	2,3	1,9	2,4	2,6	2,3	2,1	2,4
	CPGE	0,0	0,6	0,5	0,7	0,5	0,6	0,5	0,3	0,7
	STS voie scolaire (1)	56,2	48,2	49,2	46,2	45,9	46,9	44,2	46,4	42,7
	<i>dont STS production (1)</i>	34,3	28,1	28,5	27,5	23,8	20,4	18,7	25,1	14,2
	Autres formations	3,2	2,9	2,7	6,3	5,7	7,4	8,5	7,1	9,4
Bac professionnel	Ensemble supérieur	34,9	36,5	36,1	38,6	39,5	41,8	39,8	39,0	40,7
	Université	7,7	8,3	7,9	6,8	5,8	5,7	5,7	4,2	7,7
	<i>dont préparation DUT</i>	0,8	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
	STS	26,6	27,6	27,5	30,8	32,6	33,9	31,4	33,8	28,3
	<i>dont voie scolaire</i>	18,3	21,1	20,7	23,0	24,2	25,1	23,4	23,0	23,8
	<i>dont apprentissage</i>	8,3	6,5	6,8	7,8	8,4	8,8	8,1	10,8	4,4
	Autres formations	0,6	0,7	0,7	1,0	0,9	2,1	2,6	0,9	4,7

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS en apprentissage à ce niveau de détail.

Note : les étudiants dont l'académie du bac n'est pas connue se sont vus attribuer une académie au prorata des effectifs académiques constatés et sont donc inclus dans ce tableau. Les données des apprentis sont celles de la rentrée 2019, les données de la rentrée 2020 n'étant pas disponibles au moment de réaliser ce tableau.

© SIES

À la rentrée 2019, les **bacheliers généraux, technologiques et professionnels** représentent respectivement 64,7%, 19,6% et 10,8% des entrants en première année de l'enseignement supérieur (1). Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 4,9% des entrants. La part de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en santé (88,9%), en **CPGE** (93,5%) et en **écoles d'ingénieurs non universitaires** (92,0%). Les bacheliers technologiques sont surreprésentés dans les filières courtes **DUT** (32,8%) et **STS** (41,1%).

Plus de sept entrants sur dix en 2019-2020 poursuivent dans la même filière l'année suivante, qu'il s'agisse d'un redoublement en première année ou d'un passage en deuxième année (2). Un entrant sur dix se réoriente vers une autre filière, tandis que près de deux étudiants sur dix interrompent vraisemblablement leurs études en France de manière provisoire ou définitive (une faible part pouvant poursuivre à l'étranger ou dans les filières non étudiées, voir « Précisions »).

Les étudiants en DUT se trouvent dans la situation la plus favorable parmi les formations universitaires, avec un taux de poursuite élevé (83,7%) et un taux de réorientation et de sortie faible (chacun inférieur à 9%). Les ingénieurs universitaires ont également un taux de sortie très faible (moins de 2%). Dans les autres formations universitaires, les étudiants sont dans la situation inverse, avec un taux de poursuite plus faible (entre 53,5% et 70,4%) et un taux de sortie plus élevé (entre 16,3% et 32,5%). En dehors des universités, les situations sont variables d'une formation à l'autre. Les étudiants de CPGE se caractérisent par un taux de réorientation élevé (14,7%). Les écoles de commerce et d'ingénieurs voient une plus grande part de leurs étudiants poursuivre (plus de 85% pour ces deux formations). Les autres ont des taux de sortie comparables aux formations universitaires. Ces résultats peuvent être en partie liés à la part plus élevée de bacheliers technologiques ou professionnels parmi les étudiants inscrits dans ces filières, potentiellement moins nombreux à poursuivre.

Précisions

Population concernée – Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année dans le champ considéré (représentant 90% des effectifs du supérieur) : universités, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, STS, CPGE, facultés privées, grands établissements, écoles d'art et autres écoles. Les écoles du ministère de la Santé ne sont pas prises en compte. Les inscriptions simultanées en licence et CPGE sont déduites des effectifs.

Inscriptions simultanées en licence et en CPGE, université, école d'ingénieurs, de commerce – Voir « Glossaire ».

Source

SIES-MESRI, Système d'information SISE et DEPP-MENJS, Système d'information Scolarité, traitement SIES-MESRI.

1 Répartition des entrants de 2019-2020 en première année d'enseignement supérieur selon la filière et la série de baccalauréat, en %

Filière	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique				Bac pro	Total bacheliers	Dispensés sur titre (1)	Total général
	S	ES	L	Total	STMG	STI2D	Autres	Total				
Droit - sciences politiques	17,0	47,5	16,8	81,3	8,0	0,6	1,3	10,0	3,4	94,7	5,3	100,0
Sciences économiques - gestion - AES	16,2	57,0	1,2	74,4	10,7	0,9	1,1	12,6	5,5	92,6	7,4	100,0
Lettres - sc. du langage - arts - langues - sc. humaines et sociales	13,4	24,7	30,6	68,7	6,7	1,9	5,5	14,1	8,0	90,9	9,1	100,0
Sciences	72,0	4,3	0,6	77,0	0,8	3,5	6,1	10,4	2,0	89,4	10,6	100,0
Staps	49,2	28,2	1,9	79,3	5,8	3,4	6,3	15,4	3,6	98,3	1,7	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	27,5	29,8	16,8	74,1	6,4	1,9	4,4	12,7	5,4	92,2	7,8	100,0
Santé	85,5	2,7	0,7	88,9	0,4	0,3	5,0	5,7	1,8	96,4	3,6	100,0
Ingénieurs universitaires	93,9	0,8	0,0	94,8	0,0	1,4	0,1	1,5	0,0	96,4	3,6	100,0
DUT	38,2	23,3	1,7	63,2	15,3	13,5	4,0	32,8	1,6	97,7	2,3	100,0
Total université y compris IUT	37,2	25,0	12,1	74,3	7,0	3,7	4,4	15,1	4,3	93,7	6,3	100,0
Facultés privées	29,3	43,4	15,7	88,4	4,1	0,7	3,4	8,3	1,3	98,0	2,0	100,0
CPGE	71,1	14,4	7,9	93,5	2,6	2,9	0,8	6,3	0,3	100,0	0,0	100,0
STS hors agricoles	8,5	10,2	2,5	21,2	21,8	9,8	9,4	41,1	36,2	98,4	1,6	100,0
Écoles d'ingénieurs (prépa. intégrées)	91,3	0,6	0,1	92,0	0,0	4,0	0,6	4,6	0,0	96,6	3,4	100,0
Écoles de commerce	29,0	49,8	3,4	82,3	8,7	0,8	1,2	10,6	1,8	94,7	5,3	100,0
Grands établissements	30,0	28,0	10,2	68,2	1,5	0,3	0,6	2,3	1,4	72,0	28,0	100,0
Écoles d'art	20,6	15,5	24,0	60,1	4,2	4,8	8,4	17,5	7,9	85,5	14,5	100,0
Autres écoles	52,4	16,8	4,2	73,5	2,8	9,8	3,6	16,2	6,1	95,8	4,2	100,0
Total	34,3	21,1	9,2	64,7	9,7	4,9	5,0	19,6	10,8	95,1	4,9	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Regroupent les catégories d'étudiants suivantes : étudiants ayant obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), étudiants ayant bénéficié d'une validation de leurs acquis.

© SIES

2 Devenir un an après des entrants de 2019-2020 en première année d'enseignement supérieur, en %

Filière	Poursuite dans la même filière (1)	Réorientation vers une autre filière dans le même type d'établissement (2)	Non-réinscription dans ce type de filière (3)	Total
Droit - sciences politiques	68,7	14,3	17,0	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	66,6	15,8	17,6	100,0
AES	59,1	16,9	24,0	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	53,5	14,0	32,5	100,0
Langues	60,0	14,9	25,1	100,0
Sciences humaines et sociales	63,5	13,1	23,5	100,0
Sciences fondamentales et applications	62,0	21,7	16,3	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	67,2	15,3	17,5	100,0
Staps	70,4	9,8	19,8	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	63,8	14,9	21,3	100,0
Santé	55,0	25,7	19,4	100,0
Ingénieurs universitaires	76,1	22,2	1,7	100,0
DUT	83,7	8,0	8,3	100,0
Total université y compris IUT	66,1	15,2	18,7	100,0
Formations universitaires privées	81,9	8,5	9,7	100,0
CPGE	81,2	14,7	4,1	100,0
STS hors agricoles	75,6	2,9	21,6	100,0
Ingénieurs hors universitaires	86,4	7,9	5,7	100,0
Écoles de commerce	85,6	1,9	12,6	100,0
Grands établissements	72,9	4,6	22,5	100,0
Écoles d'art	71,7	4,0	24,3	100,0
Autres écoles	80,7	4,4	14,9	100,0
Total	70,8	11,5	17,7	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Taux de poursuite dans la filière : proportion d'entrants de 2019-2020 inscrits dans la même filière l'année suivante, en 2020-2021. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année.

2. Taux de réorientation vers une autre filière : proportion d'entrants de 2019-2020 inscrits l'année suivante, en 2020-2021, dans le même type d'établissement, mais dans une filière différente de celle choisie initialement.

3. Taux de sortie : proportion d'entrants de 2019-2020 non réinscrits l'année suivante dans l'enseignement supérieur (plus exactement le champ étudié).

© SIES

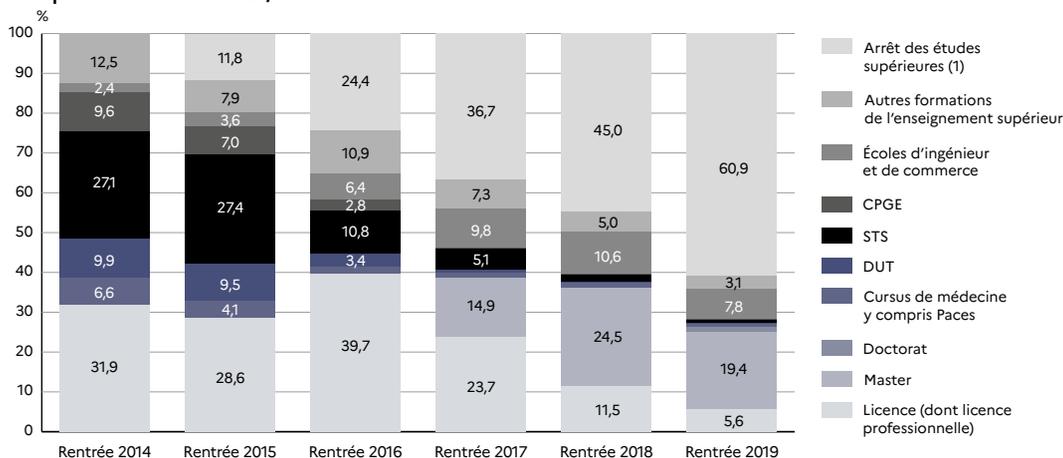
En mars 2020, près de six ans après avoir obtenu leur baccalauréat, 39% des bacheliers 2014 qui ont poursuivi des études dans l'enseignement supérieur sont toujours en formation (1). Ces bacheliers sont inscrits le plus souvent en master 1 (7%) ou en master 2 (13%), 8% sont inscrits dans une grande école, 6% sont inscrits en licence générale ou professionnelle et 1% en doctorat. Les formations « courtes » n'accueillent plus que 1% des étudiants.

À la rentrée 2019, près des trois quarts (74%) des bacheliers 2014 ayant poursuivi des études ont obtenu au moins un diplôme de l'enseignement supérieur (2). Le plus haut diplôme obtenu est une licence générale pour trois diplômés sur dix, un BTS pour deux diplômés sur dix et plus d'un diplômé sur dix est titulaire d'un master.

Parmi les bacheliers 2014 qui s'étaient inscrits en licence l'année de leur baccalauréat, 72% ont obtenu un diplôme d'enseignement supérieur (3). Pour un peu moins de la moitié d'entre eux, la licence constitue le plus haut diplôme obtenu et pour un peu plus d'un étudiant sur cinq, c'est le master qui est le plus haut diplôme obtenu. Une large majorité des étudiants non diplômés sont sortis de l'enseignement supérieur (68%).

La satisfaction des étudiants vis-à-vis du contenu de leur formation au 1^{er} mars 2020 (86%) reste stable par rapport aux deux années précédentes (4). Les étudiants en école d'ingénieur sont plus satisfaits que ceux en école de commerce, tant sur le contenu des études (respectivement 91% et 84%) que sur le suivi et l'encadrement de la formation (respectivement 84% et 74%).

1 Situation à la rentrée 2019 des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur après leur baccalauréat, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

1. Sont compris dans cette modalité les arrêts des études, les formations de l'enseignement secondaire et les classes de remise à niveau en vue d'intégrer une formation de l'enseignement supérieur.

Lecture : à la rentrée 2019, 19,4% des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur après leur baccalauréat sont en master.

© SIES

Précisions

Le panel des bacheliers 2014 a pour objectif de suivre le parcours dans l'enseignement supérieur des bacheliers de la session 2014. L'étude s'appuie sur les six premières interrogations de ce panel 2014 mis en place par le ministère en charge de l'Éducation nationale et le ministère en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Un échantillon de 18 200 jeunes bacheliers issus du panel des élèves entrés en 6^e en 2007 ainsi que 5 000 jeunes tirés au sort dans les fichiers du baccalauréat sur la base des critères de formation et d'âge (bacheliers ayant 19 ans

et plus) ont été sélectionnés, pour être représentatifs de cette cohorte de bacheliers. La sixième interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2020 et le taux de réponse global a été de 81%. La non-réponse a été corrigée sur la base des variables suivantes : série du baccalauréat, âge, sexe, bénéfice d'une bourse, ordre des vœux dans APB, retard au baccalauréat, mention au baccalauréat, taille de l'agglomération de résidence de l'étudiant et origine sociale.

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 20.05.

2 Situation à la rentrée 2019 des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur en 2014, en %

	À la rentrée 2019				
	Ensemble	Inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2019		Sortants de l'enseignement supérieur	
Non-diplômés	26		9		17
Diplômés	74	% diplômés	30	% diplômés	44
	15	20	3	10	12
<i>dont BTS</i>	3	4	2	6	1
<i>dont DUT</i>	22	30	15	52	7
Plus haut diplôme	8	11	2	8	6
<i>dont licence professionnelle</i>	10	14	3	9	7
<i>dont master</i>	15	20	4	15	11
<i>dont autres diplômes du supérieur</i>	100	100	39	100	61
Ensemble					100

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

Lecture : 74% des bacheliers 2014 sont diplômés à la rentrée 2019. Parmi les diplômés, 30% des étudiants ont obtenu une licence générale.

© SIES

3 Situation à la rentrée 2019 des bacheliers 2014 inscrits en licence en 2014, en %

	Inscrits en licence à la rentrée 2014				
	Ensemble	Inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2019		Sortants de l'enseignement supérieur	
Non-diplômés	28		9		19
Diplômés	72	% diplômés	38	% diplômés	34
	8	12	2	6	6
<i>dont BTS</i>	1	2	1	2	0
<i>dont DUT</i>	34	47	25	65	9
Plus haut diplôme	4	6	2	5	2
<i>dont licence professionnelle</i>	15	21	5	13	10
<i>dont master</i>	10	13	3	8	7
<i>dont autres diplômes du supérieur</i>	100	100	47	100	53
Ensemble					100

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

Lecture : 72% des bacheliers 2014 inscrits en licence en 2014 sont diplômés en 2019.

© SIES

4 Satisfaction des étudiants au 1^{er} mars 2020 selon la formation suivie, en %

Très ou assez satisfait	Licence	Licence professionnelle	Master 1 et 2	Doctorat	Cursus de médecine y c. Paces
Sur le contenu des études	87	83	84	96	91
Sur le suivi et l'encadrement de la formation	71	75	74	76	61
Sur les évaluations	68	80	74	76	63
De l'adéquation du contenu de la formation à sa description	80	73	80	94	84

(suite)	BTS et DUT	École d'ingénieur	École de commerce	Autres formations de l'enseignement supérieur	Ensemble au 1 ^{er} mars 2020
Sur le contenu des études	91	91	84	86	86
Sur le suivi et l'encadrement de la formation	75	84	74	76	75
Sur les évaluations	78	84	78	76	75
De l'adéquation du contenu de la formation à sa description	85	87	82	85	82

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

Lecture : au 1^{er} mars 2020, 86% des étudiants sont assez ou très satisfaits du contenu de leurs études.

© SIES

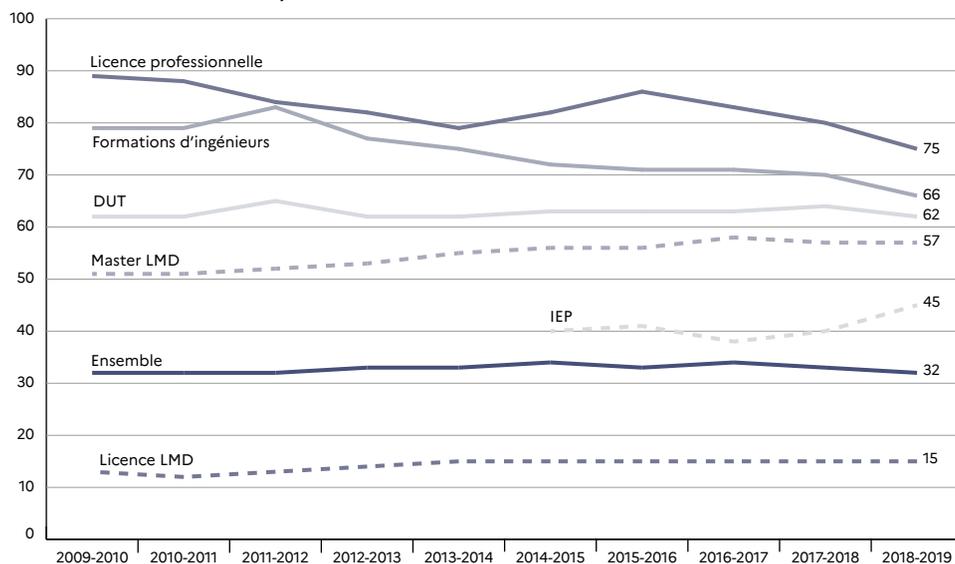
Un étudiant sur trois du champ de l'enquête a effectué un stage en 2018-2019, part quasiment stable depuis 2009-2010 (1). La plus forte croissance concerne les étudiants en master, qui passent de 51% à 57% de stagiaires en dix ans. Les cycles d'ingénieur (66% en 2018-2019) et les licences professionnelles (75%) ont les plus forts taux de stagiaires depuis 2009. Cependant, ces parts sont celles qui ont le plus fortement diminué (entre -13 et -14 points) sur cette période, parmi l'ensemble des cursus.

Le taux de stagiaires est d'autant plus élevé que l'on avance dans la formation. Ainsi, 89% des étudiants de deuxième année à la préparation au **diplôme universitaire de technologie** (DUT) suivent un stage contre 43% des premières années (2). Les deuxième

et troisième années du cycle ingénieur ont des taux de stagiaires assez élevés (84% et 83%) comparé à la première année (45%).

Par ailleurs, la part du nombre d'étudiants ayant effectué un stage supérieur à deux mois augmente avec l'année de formation, tout comme la part des stages gratifiés (3). Les taux de stagiaires selon ces deux critères sont parmi les plus élevés dans les formations d'ingénieurs : pour 78% d'entre eux, leur stage a duré plus de deux mois et pour 60% d'entre eux, leur rémunération a dépassé 600 euros. Les étudiants dans ces cursus sont également ceux qui effectuent le plus leur stage hors de la région d'étude : 46% hors de la région et 24% à l'étranger.

1 Évolution de la proportion d'étudiants ayant effectué un stage entre les années universitaires 2009-2010 et 2018-2019 selon le cursus, en %



© SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants en formation initiale, inscrits au 15 janvier 2019 en université (y compris les deux CUFR et les universités de Dauphine et de Lorraine), dans les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités, dans les universités de technologie ou à l'IEP de Paris. Le champ comprend les étudiants inscrits en préparation au DUT, en licences et masters LMD (masters enseignement compris), en formations d'ingénieurs ou dans un IEP.

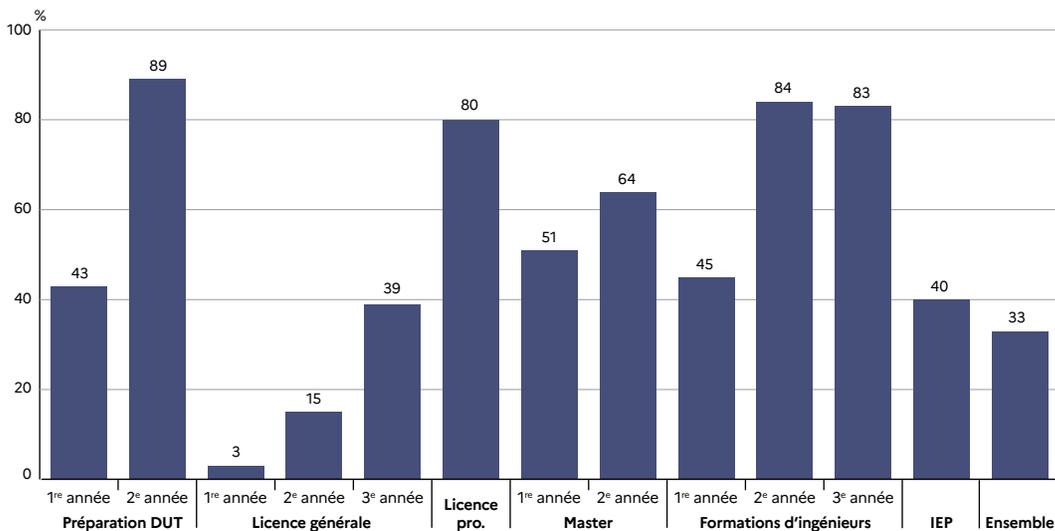
Il exclut ceux inscrits en études de médecine et préparant un diplôme d'université ou un doctorat.

Université – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 14.02.
- Note Flash du SIES : 19.18.

2 Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus en 2018-2019, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

3 Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2018-2019, en %

		Stagiaires	Stages ≥ 2 mois	Lieux de stages			Stages gratifiés	Gratification supérieure à 603,75 €
				Région d'études	Autre région française	À l'étranger		
Préparation DUT	1 ^{re} année	43	5	78	18	4	9	14
	2 ^e année	89	74	74	17	9	58	11
	Ensemble	64	48	75	18	7	40	11
Licence générale	1 ^{re} année	3	14	86	11	3	11	18
	2 ^e année	15	20	84	12	5	10	17
	3 ^e année	39	33	79	13	8	21	20
Ensemble	15	28	81	12	7	17	20	
Licence pro.	Ensemble	80	87	63	27	10	84	15
Master	1 ^{re} année	51	49	76	16	8	36	32
	2 ^e année	64	81	66	24	11	71	41
	Ensemble	57	66	71	20	10	54	38
Formations d'ingénieurs	1 ^{re} année	45	25	35	43	22	33	43
	2 ^e année	84	89	28	37	35	69	50
	3 ^e année	83	97	30	56	14	96	71
Ensemble	70	78	30	46	24	73	60	
IEP	Ensemble	40	62	42	28	30	54	41
Tous cursus		33	53	71	19	10	44	32

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

Lecture : 82% des inscrits en deuxième année de préparation au DUT ont effectué un stage. Pour 71% d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus et 8% l'ont effectué à l'étranger. 62% des stagiaires ont perçu une gratification. Parmi eux, 10% ont touché plus de 603,75 euros.